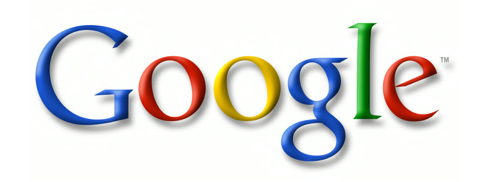






8 ne

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE FRÉRET.
TOME PREMIER.

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE FRÉRET,

Secrétaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

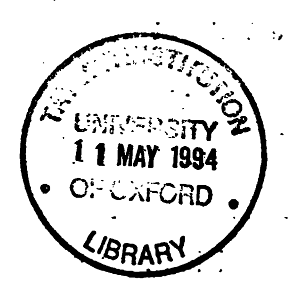
DITION augmentée de plusieurs ouvrages inédits, et rédigée par feu M. DE SEPTCHÊNES.

HISTOIRE. — TOME I.

A PARIS,

Chez { DANDRÉ, Libraire, rue du Cimetière S. André-des-Arts, n°. 15;
OBRÉ, rue S. Denis, n°. 20.

AN IV. (1796.)


UNIVERSITY
11 MAY 1994
OF OXFORD
LIBRARY

MÉMOIRES DE FRÉRET.

DISTRIBUTION DES MATIERES.

ELOGE de Fréret.

HISTOIRE.
- Observations générales sur l'Histoire ancienne.
- Recherches historiques sur les Grecs et sur les Romains.
- Recherches historiques sur les anciens peuples de l'Asie.
- Recherches historiques sur les anciens peuples de l'Europe.
- De la Langue des Chinois.

CHRONOLOGIE.

GÉOGRAPHIE.

RECHERCHES sur les découvertes des Anciens dans les Arts et dans les Sciences.

RELIGION des anciens Peuples
- Mythologie, ou Religion des Grecs.
- Religion des anciens peuples de l'Europe.

TABLE RAISONNÉE DES MÉMOIRES DE FRÉRET,

Insérés dans le Recueil de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et tels qu'ils sont disposés dans le recueil de ses Œuvres (*).

ÉLOGE de Fréret, par M. de Bougainville. *tom. 23, h. p. 314.*

(*) *Il y a une remarque importante à faire. Les ouvrages insérés dans l'Académie des belles-lettres sont divisés en deux parties ; dans celle intitulée* Mémoires, *ce sont des dissertations entières, telles qu'elles sont sorties de la main de l'auteur, et son nom se trouve avec le titre dans la table. Dans la partie intitulée* Histoire, *ce sont seulement des extraits de dissertations, en général assez courts, mais qui sont fort curieux. En conséquence les ouvrages de Fréret sont de deux espèces ; les uns qui portent son nom, et qui sont avec les Mémoires ; les autres qui, pour ne pas porter son nom dans les tables de l'Académie, n'en sont pas moins de lui,*

HISTOIRE.

Observations générales sur l'Histoire ancienne.

Recherches historiques sur les Grecs et sur les Romains.

---

et qui se trouvent dans la partie de l'Histoire. J'ai eu soin de les désigner spécialement, les premiers par la lettre m. *les seconds par la lettre* h. *placé à la suite du* tom. *de sorte qu'on n'aura aucune peine à les trouver, soit que le nom de l'auteur soit avec le titre, ou qu'il n'y soit point.*

Recherches historiques sur les anciens peuples de l'Asie.

Recherches historiques sur les anciens peuples de l'Europe.

DE LA LANGUE DES CHINOIS.

CHRONOLOGIE.

GÉOGRAPHIE.

RECHERCHES sur les découvertes des Anciens dans les Arts et dans les Sciences.

RELIGION DES ANCIENS PEUPLES.

Mythologie ou religion des Grecs.

Religion des anciens peuples de l'Europe.

ÉLOGE



ÉLOGE DE M. FRÉRET.

NICOLAS FRÉRET, pensionnaire et secrétaire perpétuel de l'académie des belles lettres, associé libre de celle de peinture, membre de celles de Bordeaux et de Cortone, naquit à Paris le quinze février 1688, de Charles-Antoine Fréret, procureur au parlement, et d'Anne-Antoinette Ameline. Dès sa plus tendre enfance il montra pour la lecture un goût presque incroyable. Elle fut le seul amusement de ses premieres années. Son

caractere sérieux, ennemi du frivole, indifférent aux plaisirs, se développoit de jour en jour; et l'on prévit sans peine que l'étude seroit son unique passion. Il fit de rapides progrès sous les auspices de M. Rollin, qui donna tous ses soins à cultiver le génie naissant d'un éleve si digne de lui. Le professeur de philosophie dont il prit ensuite les leçons, au collége du Plessis, s'apperçut bientôt par ses réponses, et plus encore par ses fréquentes objections, qu'il avoit un disciple à qui Platon, Descartes et Mallebranche n'étoient pas inconnus. Incapable, en effet, de se contenter d'un examen superficiel, il approfondissoit tout, il puisoit dans toutes les sources; et dès lors il aimoit les vérités, même indifférentes, avec une chaleur qui ne lui permettoit pas de ménager des opinions qu'il auroit cru fausses.

Les actes publics que M. Fréret soutint, eurent tout le succès que méritoit son application. Cependant, quelque

charme que la métaphysique et les sciences exactes dussent avoir pour un esprit de cette trempe, elles ne l'avoient pas empêché de se livrer à d'autres objets, pendant les deux années que dura son cours. La philosophie occupoit toutes les heures consacrées à l'étude ; mais les heures de loisir étoient pour l'histoire. A l'âge de seize ans, il avoit lu et même extrait les principaux ouvrages de Scaliger, de Dodwel, d'Ussérius, du savant pere Pétau, et des autres grands chronologistes. Il avoit commencé, pour son usage, un dictionnaire mythologique qui se trouve encore parmi ses papiers.

Le goût des conférences littéraires étoit alors plus commun qu'il ne l'est aujourd'hui. L'établissement des académies avoit fait sentir les avantages du commerce entre les esprits ; et de toutes parts on voyoit naître des sociétés particulieres qui les prenoient pour modeles. Il s'en forma, vers la fin de l'année

1707, une assez nombreuse, qui, s'étant d'abord proposé pour objet l'étude de l'écriture, embrassa dans la suite l'histoire universelle. M. Fréret y fut admis; et quoiqu'il n'eut encore que dix-neuf ans, il y parut avec éclat. J'ai retrouvé, dans le nombre de ses manuscrits, neuf mémoires lus dans les séances de cette société. Ils roulent presque tous sur la religion grecque; l'auteur en examine quelques points, entr'autres les cultes de Bacchus, de Cérès, de Cybele et d'Apollon. Ces ouvrages de sa jeunesse, quoique fort inférieurs à ceux qu'il a composés dans un âge plus mûr, portent visiblement son empreinte. Ce sont les essais d'un génie prêt à prendre l'essor.

L'état d'homme de lettres étoit le seul pour lequel il se sentît des attraits; mais sa famille avoit sur lui des vues différentes. Elle regardoit le barreau, comme une profession aussi noble, plus utile, et dans laquelle ses talents pourroient se déployer avec un succès égal.

M. Fréret crut devoir sacrifier son goût à la volonté d'un pere qu'il aimoit. Par obéissance il fit quelques pas dans cette carriere ; il plaida deux causes, et plein d'estime pour la jurisprudence, il voulut l'aimer. Des commentaires de sa composition sur la coutume de Paris sont une preuve incontestable de la sincérité de ses efforts. Mais il luttoit en vain contre la nature ; lassé d'une constance infructueuse, il supplia sa famille de ne plus contraindre son inclination.

Cette démarche le rendit à lui-même. Il profita de sa liberté, pour se dévouer sans réserve à des travaux dont il ne s'étoit privé qu'à regret. Des désagréments continuels lui faisoient acheter chaque jour une tolérance qu'il avoit plutôt arrachée qu'obtenue. Mais la contrariété donne de nouveaux charmes aux objets de nos passions. Quoique sensible, il la supportoit avec une indifférence stoïque. Bientôt il n'eut d'autre société que ses livres. Son cabinet

devint une retraite inaccessible, dans laquelle il passoit délicieusement ses jours à lire, à méditer, à composer. On ne l'en voyoit sortir que pour converser avec quelques gens de lettres, entr'autres avec le fameux comte de Boulainvilliers, dont il étoit ami, malgré la différence de l'âge, et qui dès lors, étonné de son érudition, pronostiqua qu'il seroit un des plus savants hommes de son siecle.

Un pareil horoscope ne paroîtra pas sans doute hasardé; le présent répondoit de l'avenir. On juge sans peine quels devoient être les progrès d'un solitaire avide de connoissances, toujours maître de son loisir, jamais oisif, et qui trouvoit dans l'étude une source de plaisirs inépuisable. En peu d'années il acheva la lecture réfléchie de presque tous les écrivains de l'antiquité, de tous les journaux littéraires sans exception, et d'un nombre prodigieux d'auteurs modernes dans tous les genres. Ce fut aussi

dans le même temps qu'il jetta les fondements de son système chronologique ; et lorsque les instances de ses amis l'arracherent à sa solitude, il étoit décidé sur presque toutes les questions qu'il a discutées depuis.

M. l'abbé Sevin le fit connoître vers la fin de l'année 1713, à M. l'abbé Bignon, qui, charmé de l'étendue de ses connoissances et de la solidité de son jugement, le regarda comme un sujet que l'académie ne pouvoit trop se hâter d'acquérir. M. Fréret y fut reçu le 23 mars 1714, en qualité d'éleve ; titre assez fait pour son âge, mais peu convenable à son érudition, et moins encore à son caractere. L'ouvrage par lequel il débuta, fut un discours sur l'*Origine des Français*, qu'il lut dans la séance publique du 13 novembre suivant. Depuis long-temps il étudioit notre histoire ; et si dans la suite il a paru sacrifier ce genre de recherches à d'autres objets, ce fut moins par légéreté, que

par les conseils d'une prudence peut-être excessive, mais dont l'excès sembloit autorisé par l'événement qui suivit la lecture de ce discours. Je n'en rappellerai ni la cause ni les circonstances. Ce seroit un détail inutile à la mémoire de M. Fréret, qui fut assez justifié par la voix publique et par un prompt élargissement.

M. Fréret, trop sûr de voir l'orage se dissiper pour en concevoir de vives alarmes, tira de cette solitude forcée le même parti que si elle eût été volontaire. Il fit des extraits, composa des vocabulaires de diverses langues, et relut la plupart des auteurs grecs et latins, pour soumettre à sa propre censure les premiers jugements qu'il en avoit portés. Xénophon fut un de ceux auxquels il s'attacha le plus; et nous devons à l'examen qu'il en fit alors, son excellent mémoire *sur la Cyropédie*.

Le réglement de 1716, qui supprima la classe des éleves, fit passer M. Fréret

dans celle des associés. Cette même année et les trois suivantes sont les époques de plusieurs de ses dissertations, toutes également curieuses ; mais dont la plus remarquable est celle qu'il composa *sur l'origine du jeu des échecs.* Elle l'est par la singularité du sujet, et de la circonstance dans laquelle l'auteur en fit la lecture. Ce fut dans une assemblée tenue le 24 juillet 1719, en présence du roi, qui voulut, en présidant cette fois à nos exercices, nous donner un gage de sa protection, au commencement d'un regne dont la suite glorieuse devoit offrir de si nobles sujets aux travaux de l'académie.

M. le maréchal de Noailles, dont l'estime est un éloge flatteur, donna vers le même temps à M. Freret une marque éclatante de confiance, en le priant de présider à l'éducation de ses enfans. Il se montra digne de ce choix par son zèle, sans néanmoins que l'académie eût à réclamer les droits qu'elle

avoit acquis sur ses talens. Les soins qu'il devoit à des éleves si capables d'y répondre, ne nuisirent point à ses travaux littéraires. Mais les efforts qu'il fit pour concilier ces deux engagemens dérangerent sa santé. Elle s'altéra de plus en plus, et le repos devint nécessaire pour la rétablir. M. Fréret alla chercher, dans une maison de l'oratoire voisine de Paris, cette tranquillité dont il avoit besoin. Après six mois de retraite, il revint dans la maison paternelle, au commencement de l'année 1723.

Depuis cette époque, sa vie n'offre aucun événement particulier. C'est celle d'un homme de lettres, qui partage son temps entre ses livres et quelques amis. Tel est le sort de la plupart de ceux qui se sont distingués par la beauté du génie, ou par la profondeur du savoir. Uniquement occupés de l'étude, et renfermés dans la sphère étroite d'une société peu nombreuse, ils ont à peine été connus des hommes que leurs

ouvrages éclairent. Tous leurs jours se ressemblent : Il en résulte un tout simple, uniforme, et qui présente une ample matiere à l'éloquence d'un panégyriste, sans fournir le moindre détail au récit d'un historien. Cette uniformité, soutenue pendant un grand nombre d'années, mérite peut-être autant de fixer nos regards, que cette suite fastueuse de faits éblouissans, qui jettent tant de variété dans la vie d'un politique ou d'un guerrier. Le spectacle est moins brillant ; mais il satisfait davantage des observateurs capables d'apprécier les objets. Au reste, l'éloge d'un savant, d'un philosophe, d'un grand écrivain, n'est proprement que l'histoire de son esprit. Des problêmes résolus, des vérités découvertes, des écrits ingénieux et solides ; voilà les exploits et les monumens des héros de la littérature. C'est parler d'eux que de faire connoître leurs ouvrages.

Ceux de M. Fréret ont tous la forme de dissertations. Il aimoit l'académie

comme un Spartiate aimoit Lacédémone. Toujours occupé d'elle, lors même qu'il a paru négliger ses intérêts, il n'a lu, médité, travaillé que pour elle. Il lui consacra, dès qu'il y fut admis, cette plume féconde qui pouvoit l'immortaliser par des écrits d'un autre genre; et renonçant dès-lors à tout esprit de propriété, il a toujours voulu que l'honneur de ses productions réjaillît sur le corps auquel il appartenoit : espece de désintéressement qui seul autoriseroit l'étendue que nous donnons à son éloge. Mais ces morceaux divers, dont la plupart sont encore manuscrits *, quoique détachés en apparence, ont ensemble une véritable liaison. C'est un corps dont toutes les parties se tiennent par un enchaînement qui se découvre aux yeux d'un lecteur attentif. Par-tout on voit

* Ils ont presque tous paru successivement depuis la lecture de cet éloge, dans les mémoires de l'académie, où nous les avons publiés les uns entiers, les autres par extrait. *Voy. les vol. XVI, XVII, XVIII & suiv. jusqu'au XXIV.*

le même esprit ; ce sont par-tout les mêmes principes, les mêmes suppositions, les mêmes calculs, et l'analyse formeroit de leurs résultats un ouvrage systématique et peut-être complet sur l'histoire ancienne.

Elle fut le principal objet des recherches de M. Freret. Mais la chronologie et la géographie sont les yeux de l'histoire : sans elles on s'égare bientôt dans les ténebres de l'antiquité. La connoissance générale des langues n'est pas moins nécessaire. Elle offre un moyen de débrouiller l'origine des nations, et d'autres points également obscurs. Enfin l'histoire n'est pas un simple amas de faits rangés par ordre. Outre les révolutions, qui tant de fois ont changé la scène du monde, elle offre à nos yeux le spectacle intéressant et varié des moeurs, des religions, des systêmes philosophiques de tous les peuples de l'univers; celui de la naissance des arts et des progrès de l'esprit humain. Ce sont donc

autant de branches de cette étude ; branches dont chacune en porte d'autres à l'infini. M. Freret les embrassa toutes ; et s'attachant à chacune d'elles comme si elle eût été seule, il fut à la fois chronologiste, géographe, philosophe, mythologiste et grammairien. Nous allons l'envisager sous ces différens regards.

La chronologie ne plaît pas au premier coup d'œil. Son abord rebute les esprits superficiels, qui ne jugent les objets que sur l'apparence. Elle a pour eux la sécheresse de l'algebre ; et parce que la certitude n'en est pas la même, ils la regardent comme une science frivole sans agrément, et difficile sans utilité. Les détails dans lesquels l'entraîne souvent la discussion d'un point particulier, paroissent autoriser cette censure. Ils en reconnoîtroient l'injustice, s'ils daignoient observer que ces détails, peu curieux en eux-mêmes, font quelquefois partie d'un tout intéressant ; que tous les corps sont des composés de

corpuscules, et que, dans la combinaison de ces atômes, brille un esprit philosophique d'autant plus juste, qu'elle semble plus arbitraire. Quel tableau que celui des fastes de l'univers! une succession rapide y présente à nos regards les principaux événemens dont l'histoire ait conservé le souvenir. L'œil qui parcourt à la fois ces nombreuses suites de faits contemporains, en apperçoit mieux la liaison et la correspondance. Mais si ce tableau nous instruit et nous plaît, les travaux dont il est le fruit ne sont pas méprisables. Ces discussions pénibles, ces immenses calculs, dont s'effraient ceux qui n'aiment qu'à cueillir les fleurs de la littérature, peuvent donc avoir des charmes pour certains esprits solides, patiens, capables d'efforts, et dont la vigueur redouble à la vue des difficultés. Tel étoit le génie de M. Fréret. Les épines dont la chronologie est hérissée, n'en déroberent point les avantages réels aux yeux de sa raison.

Il perça cette écorce, et frappé de l'utilité d'une science essentielle à la perfection de l'histoire, il la crut digne d'occuper une partie de son loisir.

Les écrits des plus célebres chronologistes du siecle dernier, avoient déjà répandu tant de lumiere sur les temps postérieurs à Cyrus, qu'il étoit difficile de rien ajouter à leurs découvertes. Mais le jour ne s'étendoit point au-delà de cette époque. Une nuit obscure couvroit encore les temps plus anciens. La haute antiquité parut à M. Fréret un vaste champ presque inculte.

Ce n'est pas que ces savans n'eussent entrepris de le défricher. Mais le défaut de leur méthode avoit rendu leurs efforts infructeux. La plupart décidés d'avance pour une hypothèse particuliere, semblent n'avoir songé qu'à l'établir; et leurs yeux prévenus ne voyoient dans les anciens que ce qu'ils avoient intérêt d'y voir. De-là tant de systêmes élevés avec art sur des fondemens peu solides:

monumens curieux, mais presque inutiles, de l'érudition et du génie de leurs auteurs.

Il étoit néanmoins essentiel de fixer nos idées sur cette matiere. Quoique les premiers âges du monde paroissent intéresser moins la curiosité que les siecles modernes, ce sont, à certains égards, des objets d'étude très-importans. La connoissance de l'origine des nations influe beaucoup sur celle du reste de leur histoire. On ne peut s'en former une idée juste, si les ténebres en dérobent une partie : si la chaîne des faits, au lieu d'être attachée fermement à quelque point fixe, flotte par son extrémité dans un espace obscur et vague. De plus, quelques nations célebres dans l'orient, s'attribuoient une antiquité qu'on ne peut accorder avec le récit de l'écriture; et de nos jours, le pyrrhonisme historique d'une part, l'irréligion de l'autre, abusent également de ces chimériques prétentions. Ainsi,

l'Inde orientale; et de plus elles forment une sorte de systême. C'est l'exposition allégorique des idées de leurs philosophes sur la naissance de l'univers, et sur les révolutions d'un monde qu'ils supposoient avoir précédé celui-ci. L'énorme durée qu'ils donnoient à ces temps fabuleux, semble presque toujours avoir été réglée sur quelque période astronomique multipliée par elle-même. En descendant de cette époque, les traditions deviennent historiques. Ce sont les seules qui méritent d'être discutées par un chronologiste, et comparées avec ce que Moyse nous apprend.

M. Freret, dont j'expose ici les idées, s'attacha donc à séparer dans l'histoire de chaque peuple les traditions historiques d'avec celles du genre opposé. Cette distinction fut suivie d'un examen attentif de tous les passages qui renfermoient les premieres. Il en conclut que ces passages, disposés dans leur ordre naturel, mettoient entre les événemens

des siecles reculés, la suite et la liaison qui caractérisent l'histoire véritable; mais qu'aucun d'eux ne remontoit jusqu'au temps vers lequel la chronologie du manuscrit samaritain et celle des septante placent le repeuplement de la terre par la famille de Noé.

Pertsonne n'a mis ces vérités dans un si grand jour que M. Fréret. Ce sont deux conséquences nécessaires des dissertations qu'il a composées sur l'histoire *des Assyriens, de Ninive*, sur la chronologie *des Chaldéens, des Egyptiens, des peuples de l'Inde, et sur l'origine des premiers habitans de la Grece* : morceaux importans, dont le premier est le seul qui jusqu'à présent ait vu le jour. Il en résulte que l'histoire d'Egypte, la plus ancienne de toutes, ne commence qu'à l'an 2900 avant Jesus-Christ. Elle est donc postérieure de plusieurs siecles à la dispersion des hommes, marquée dans les livres sacrés comme l'époque et la cause de la formation des diverses sociétés.

Si l'objet et le résulat des recherches chronologiques de M. Freret en font sentir l'importance ; la méthode et les principes qu'il a constamment suivis dans ses discussions, donnent l'idée la plus avantageuse de son systême. Pour connoître à fond cette méthode, il suffit de lire *ses réflexions sur l'étude des anciennes histoires, et sur le degré de certitude de leurs preuves*. Ce discours imprimé dans le sixieme volume de nos mémoires, est comme la préface de tout ce qu'il a fait sur la haute antiquité. La lecture de cet ouvrage vraiment philosophique, et que Descartes eût composé, si Descartes avoit réfléchi sur ces sortes d'objets, doit inspirer une grande confiance pour les opinions d'un homme capable d'avoir des vues si justes. La chronologie ancienne est un labyrinthe ; mais on le parcourt avec succès, lorsque l'érudition a reçu des mainsde la critique le fil qui doit y conduire ses pas.

Cependant malgré tant de travaux entrepris pour la conciliation de l'histoire profane et du texte sacré, ce grand ouvrage n'étoit pas encore terminé. Il restoit un obstacle plus difficile à lever que tous ceux dont avoient triomphé les efforts de M. Fréret. Un empire contemporain des plus anciennes monarchies, et tel aujourd'hui qu'il étoit du vivant de Sésostris, l'empire chinois opposoit au témoignage de l'écriture des annales qui placent sa fondation au-delà du déluge universel. L'examen de ces annales étoit d'autant plus nécessaire, que les Chinois sont un peuple lettré, curieux de sa propre histoire, et qui paroissoit plus en état qu'aucun autre de la préserver de toute altération.

L'importance et la grandeur de la difficulté frapperent M. Fréret : mais il comprit en même temps que la solution de ce problême dépendoit d'une étude approfondie de l'histoire chinoise. Et comme à ses yeux tout devoit céder au

plaisir d'augmenter le nombre et la certitude de ses connoissances, il avoit presque résolu de faire en 1714 le voyage de la Chine, uniquement pour étudier cette histoire dans les sources mêmes. Les liens qui l'attachoient à sa famille empêcherent l'exécution de ce projet dont il m'a plusieurs fois entretenu. Il y suppléa, du moins autant qu'il le pouvoit, par ses liaisons avec Arcadio Hoangh, chinois lettré, que monsieur de Lionne, évêque de Rosalie, avoit amené ici en 1712, et par ses correspondances avec les plus habiles de nos missionnaires. Aux éclaircissemens qu'il tira de leurs réponses, sur-tout de celles du savant pere Gaubil, il joignit ses propres recherches, avec une ardeur digne de l'objet. Le succès passa ses espérances. A force de calculs et de combinaisons, il parvint à découvrir le véritable système de la chronologie chinoise; système fort différent de celui qu'on adopte à la Chine. Le résultat

de ses études fut un traité curieux, dans lequel il démontre que l'histoire chinoise ne remonte point au-delà de l'an 2575 avant Jésus-Christ, et que dès-lors elle quadre parfaitement avec le récit de Moyse.

En s'occupant à détruire la chimérique antiquité de certains peuples, quelques chronologistes semblent être tombés dans l'excès opposé, par la réduction trop forte qu'ils prétendent faire à la durée de ces monarchies. M. Fréret, dans la fixation des premieres époques, s'éloignoit également de ces deux extrémités; et le juste milieu sur ce point comme sur tout autre, lui paroissoit le seul parti raisonnable, lorsqu'il vit avec surprise M. Newton se déclarer hautement pour le calcul abrégé. Ce grand homme est auteur d'un nouveau système qui diminue d'environ cinq cens ans la durée des temps historiques. Son hypothèse roule sur deux points fondamentaux; sur une évaluation nouvelle des géné-

rations, et sur l'époque de Chiron, rapprochée par une méthode astronomique du siecle des Ptolémées. On sait qu'après avoir exposé dans un ouvrage fort étendu, les preuves de ce systême singulier, M. Newton en fit lui-même un abrégé pour la princesse de Galles, qu'une copie de cet abrégé tomba, quelque temps après, entre les mains de M. Fréret qui le traduisit et le fit imprimer avec des observations générales contre la chronologie qu'il renfermoit; que M. Newton repliqua par une lettre fort vive; qu'après sa mort, M. Halley se déclara son partisan; enfin, que le célebre Whiston, astronome anglois, et le P. Souciet l'attaquerent; le premier, par un traité sous le titre de réfutation; le second, par cinq lettres auxquelles a répondu M. de la Nause. Tous ces faits sont connus; mais le véritable détail des principaux est encore ignoré. Je le supprime ici, parce qu'il faut abréger; et je me contente d'ajouter que M. Fréret

a composé, pour défendre ses premieres observations, un grand ouvrage dont les trois parties forment un traité complet sur la chronologie ancienne; que ce morceau, fini dès l'an 1728, et destiné dès-lors à l'impression, par l'auteur, n'a point encore vu le jour; et qu'il est d'une étendue assez considérable pour former un volume séparé, que j'espere être bientôt en état de publier comme une suite de nos mémoires.

Cet ouvrage et le traité sur la chronologie chinoise, remplis l'un et l'autre de calculs effrayans, mais nécessaires, supposent dans M. Fréret une connoissance peu commune de l'astronomie ancienne et moderne. Elle ne brille pas moins dans la plupart de ses dissertations chronologiques, que je ne puis même indiquer ici, sur-tout dans celles qu'il a composées sur *les calendriers des Chaldéens, des Perses, des Romains* et de quelques autres nations. Les différentes especes d'années par-

viennent toutes, par différens moyens, au même but; à celui de mesurer la durée du temps par les révolutions de la lune ou du soleil, ou par la réunion de ces astres avec certaines étoiles fixes, dans des points déterminés de leur écliptique. Pour avoir une juste idée de ces diverses périodes, il faut être profondément versé dans cette astronomie usuelle, qui servoit à leur donner une forme stable et réguliere.

Les connoissances astronomiques influent beaucoup aussi sur une autre science, que M. Fréret n'a pas moins cultivée que la science des temps, sur la géographie. Il s'y livroit avec une ardeur inexprimable; et si nous n'avions des monuments nombreux de ses autres études, ce qui nous reste de ses travaux géographiques feroit croire que ce genre de recherches a rempli tous les instants d'une vie longue et laborieuse.

Le détail en seroit infini. C'est en donner une idée superficielle, que de

dire qu'il a tiré d'une mul
teurs, soit anciens, soit
âge, tout ce qu'ils contenc
latif à la géographie; qu
de la plupart des voyageur
naux d'un grand nombre
de plusieurs portulans, de
néraires connus, il a joint
d'observations astronomiqu
tables de presque toutes le
et latitudes fixées avec pré
ce que M. de Fontenell
dans l'éloge de M. Delis
difficultés de la géograp
quantité, le choix et la
des matériaux nécessaires
truction d'une carte, peu
à M. Fréret. Le nombre p
cartes qu'il a composées, ju
application; il s'en est trou
papiers treize cent cinquant
de sa main, dont une pa
rable m'a été remise. Ce s
de morceaux concernant la

lie, la Grece et les îles de l'Archipel, l'Asie mineure, l'Arménie, la Perse et l'Afrique. M. Buache, gendre de M. Delisle et premier géographe du roi, les a mis en ordre pour m'en faciliter l'examen; et la notice qu'il en a dressée, donne une grande idée du mérite de la plupart. Tous ces morceaux peuvent se ranger sous trois classes.

On en trouve plusieurs qui paroissent au premier coup-d'œil se répéter. Ce sont des cartes différentes des mêmes pays, dressées sur les relations des différens auteurs. Elles peuvent servir à les entendre; mais il ne faut pas y chercher le systême de M. Fréret.

D'autres renferment le détail et la discussion des points particuliers qui devoient, en se réunissant, former des cartes plus générales, dont la plupart ne sont pas encore exécutées.

Enfin la troisieme classe, beaucoup moins nombreuse que les deux autres, offre quelques-unes de ces cartes géné-

vales, qu'on doit considérer comme le résultat d'un nombre infini de recherches et de combinaisons.

M. Buache ne doute pas que ce recueil ne puisse être d'une grande utilité pour la géographie. En l'examinant avec soin, il a remarqué des vues nouvelles en très-grand nombre, des détails inconnus et curieux, plusieurs découvertes intéressantes. Dans les cartes* du détroit des Dardanelles, on voit toutes les mesures anciennes assujetties aux observations des astronomes, et au plan géométrique de M. le Chevalier de Clérac. L'Asie mineure n'avoit pas encore été décrite exactement. Toutes les cartes * défigurent cette contrée, dont la connoissance est importante pour l'histoire ancienne, et pour celle du moyen âge. M. Fréret a donné tous ses soins à réformer cette partie; et ses cartes, au nombre de cent cinquante, donnent un détail absolument

* La carte de l'Asie, par M. Danville, n'avoit point encore paru quand j'ai composé cet éloge.

neuf. Elles suivent toutes les côtes de l'Asie mineure, depuis Trébisonde sur la mer noire, jusqu'à Seyde et Tripoli sur la Méditerranée. On pourroit en former une carte générale, où la configuration extérieure de cette vaste étendue s'offriroit avec des changements assez considérables pour influer sur l'intérieur du pays.

Une autre remarque à faire sur les cartes de M. Fréret, c'est qu'on y trouve un nombre infini de routes tracées avec la représentation sensible des montagnes, des défilés, des passages qui s'y rencontrent. Il s'étoit appliqué sur-tout à connoître la structure, et, pour ainsi dire, l'organisation du globe terrestre. La géographie, telle qu'il l'a toujours étudiée, ne tenoit pas moins à la physique qu'à l'astronomie. On pourra s'en convaincre en lisant sa description de la Grece, qui fait un des articles du traité sur l'origine des Grecs, et son mémoire *sur la prétendue élévation du sol de l'Egypte par les débordemens du Nil.*

Les cartes que je viens d'annoncer ne sont pas les seuls ouvrages géographiques de M. Fréret. Il a composé plusieurs écrits en ce genre; mais le plus curieux est encore manuscrit. Il a pour titre : *Observations générales sur la géographie ancienne*. C'est un traité qui renferme en trois articles tout ce qu'on peut dire d'essentiel sur cette matiere importante. Dans le premier, l'auteur examine la forme des cartes construites par les anciens, et fixe l'époque des premieres. Dans le second, il fait l'histoire de leurs connoissances géographiques, depuis Homere jusqu'au temps de Plutarque et de Ptolémée. Le troisieme est une comparaison de leur géographie astronomique avec la nôtre. Ce parallele fait voir que les anciens savoient déterminer les longitudes et les latitudes avec plus de précision qu'on ne le croit communément.

Cette justesse des anciens dans leurs calculs avoit fait concevoir à M. Fréret une haute idée de leur mérite philoso-

phique ; et c'est principalement sous ce point de vue qu'il les estimoit. Convaincu que cette différence qu'on a prétendu mettre entre les hommes, tombe plutôt sur les siecles que sur les esprits ; que les anciens et les modernes sont égaux ; que pour apprécier leurs talens on doit moins considérer le progrès qu'ils ont fait, que le point d'où ils sont partis, il avoit pour principe que le nombre de nos idées est trop borné, pour ne pas s'être épuisé de bonne heure ; et que par conséquent il est aujourdhui peu d'opinions nouvelles, peu de découvertes qui méritent ce nom pris à la rigueur. La réflexion seule l'avoit conduit à ce raisonnement ; et si ce fut d'abord un préjugé de sa part, ce préjugé ne peut être que celui d'un philosophe. Mais ses études l'y confirmerent bientôt. La preuve de ce sentiment si raisonnable se trouvoit dans tous les ouvrages des anciens. Il s'étoit attaché dans ses lectures à recueillir tout ce qui nous reste de leurs opinions philosophiques,

à rapprocher les débris de leurs hypothèses, à les examiner avec attention. Aussi personne n'a-t-il mieux connu la philosophie ancienne : elle avoit peu de mysteres dont ses yeux n'eussent percé la profondeur. Presque tous les systêmes de métaphysique ou de physique, imaginés par les différentes sectes, étoient nettement arrangés dans son esprit ; et la facilité, la précision, la méthode avec laquelle il les développoit, annonçoient un homme supérieur à sa matiere, et qui l'a souvent envisagée sous toutes ses faces. Les vues neuves et lumineuses qu'il laissoit échapper dans ses entretiens, firent desirer plus d'une fois qu'il voulût travailler à l'histoire de la philosophie. Ses amis l'exhortoient à l'entreprendre; mais d'autres travaux l'en empêcherent, et nous avons de lui peu de morceaux philosophiques. Cependant, le mémoire qu'il a composé sur la philosophie ancienne, sous le titre d'*Observations générales*, est un monument de ses con-

noissances en ce genre. D'ailleurs elles sont éparses dans la plupart de ses dissertations. Il avoit sur-tout étudié les hypothèses des anciens, sur la formation de l'univers, parce qu'il les regardoit comme la source de tous les systêmes philosophiques adoptés dans les temps postérieurs. Nous trouvons dans ses ouvrages l'exposition des principales de ses cosmogonies, de celles des Phéniciens, des Chaldéens, des Egyptiens, et des peuples de l'Inde.

Si les systêmes philosophiques des hommes offrent à la raison un spectacle utile et curieux, celui que présentent les diverses religions ne l'est pas moins. Quelque humiliante que soit pour l'amour propre la vue des égaremens de nos semblables, c'est peut-être la plus instructive portion de l'histoire de l'esprit humain. Plus le paganisme paroît absurde, plus on doit examiner avec soin comment des idées si grossieres se sont accréditées parmi des êtres raisonnables. Remonter à la

source de l'idolâtrie, en considérer les progrès, en parcourir toutes les branches chez les différens peuples, découvrir la naissance de tant de cultes divers, et, si je l'ose dire, le berceau des dieux, suivre leurs établissemens chez des nations étrangeres, leurs conquêtes, leurs usurpations réciproques; distinguer ce qui fit d'abord l'essence de leur culte, et ce qui dans la suite y fut ajouté par une multitude superstitieuse; reconnoître une même divinité sous les différens noms qu'elle portoit en Egypte, en Phénicie, dans la Grece; percer le mysteres, expliquer les fables, et ne pas confondre celles qui renfermoient ou des idées physiques, ou de simples allégories, avec celles dont le fond est historique; en un mot porter le jour dans cet amas obscur de traditions et de mensonges, c'est étudier la mythologie en philosophe, et comme a fait M. Fréret.

Elle fut un des principaux objets de ses réflexions. Tous ses ouvrages sem-

blent l'annoncer à l'envi. Dans son mémoire *sur l'année Persanne*, il expose les dogmes des partisans de Zoroastre. Dans celui *sur les antiquités de Babylône*, il explique la théogonie Chaldéenne. Ailleurs, on trouve un précis de celle des Indiens. Son traité *de l'origine des Grecs* est rempli d'un détail curieux sur la religion de ce peuple. Dans celui contre la chronologie de M. Newton, les lecteurs le verront combattre l'hypothèse d'Evhémere, et développer le systême religieux des Egyptiens, dont la connoissance influe sur celle de ce paganisme moins grossier que les nouveaux Platoniciens voulurent opposer aux progrès de la religion chrétienne. Je ne parle ni de son mémoire *sur le culte de Bacchus*, ni de celui qu'il a composé *sur la religion des Gaulois et des Germains*. Tous ces morceaux, en montrant l'érudition de M. Fréret, contribueront à prouver qu'il n'est point de genres de recherches, auxquels on ne

puisse appliquer avec succès l'esprit philosophique.

Il n'en a pas fait un usage moins fréquent ni moins heureux dans l'étude des langues ; étude dont il sentoit l'importance, et qui l'a mis plusieurs fois en état de résoudre des questions difficiles. Les réflexions et les remarques qui se trouvent presque toujours jointes à plus de trente-deux vocabulaires différens, qu'il avoit tirés de plusieurs écrivains, ou composés lui-même, montreroient seules à quel point il possédoit les principes de la grammaire générale. Cette confusion que le mélange des peuples a mise entre leurs langues, ne l'empêchoit pas d'en démêler l'origine et le fond. La plupart ne se sont enrichies que par un alliage qui les défigure, et le nombre des termes adoptifs étouffe presque celui des racines et de leurs dérivés. Pour les ramener à leur simplicité primitive, il faut les décomposer par de savantes analyses ; et le seul

moyen d'y réussir, c'est de les renfermer sous certaines classes, de les diviser, comme les botanistes divisent les plantes, en différents genres, subdivisés chacun en plusieurs especes, qui convenant toutes dans les caracteres essentiels, ajoutent des variétés spécifiques à ces caracteres communs. Tel étoit le procédé de M. Fréret. Il rapportoit tous les idiômes connus à quelques langues meres; et s'attachant à l'essence de ces langues primitives, il observoit dans chacune d'elles ce génie grammatical qui lui est propre, et qui, commun à tous ses dialèctes, leur donne en quelque sorte un air de famille qui les décele, malgré la différence des traits.

Une méthode si simple le faisoit marcher d'un pas sûr dans les routes incertaines de l'étymologie. Cet art ingénieux, mais téméraire, hardi, prodigue de conjectures, et si souvent accusé de prendre de légeres probabilités pour des démonstrations, étoit soumis

par M. Fréret aux loix d'une critique éclairée. Libre sans licence, circonspect sans timidité, difficile sur le choix des preuves, il n'hasardoit qu'avec retenue, et ne donnoit ses découvertes que pour des vraisemblances.

La science de M. Fréret ne se bornoit pas aux regles fondamentales des langues. S'il s'étoit contenté d'apprendre la grammaire et les racines de presque toutes celles du nord et de l'orient, quelques autres avoient été l'objet particulier de ses études. Il possédoit les langues savantes, l'anglois, l'italien et sur-tout l'espagnol auquel il s'étoit singuliérement appliqué. Ses entretiens avec Arcadio Hoangh lui frayerent dès 1713 la connoissance du chinois. Il y fit de grands progrès; et l'on ne peut douter qu'il n'en eût pénétré tous les mysteres, s'il avoit pu s'y livrer sans réserve. La simple inspection de quelques pages d'un dictionnaire chinois, le conduisit à l'importante découverte du sys-

tême général de l'écriture chinoise. Il comprit qu'on doit l'envisager comme une langue véritable, absolument indépendante de l'autre ; et qui ne parle qu'aux yeux ; que ses caracteres sont les signes immédiats des idées ; que leur nombre prodigieux se réduit à deux cent quatorze caracteres radicaux, et que tous les autres ne se forment que par différentes combinaisons de ces élémens. Cette théorie, jusqu'alors inconnue en Europe, parut pour la premiere fois dans une dissertation qu'il lut au mois de novembre 1718, *sur les principes généraux de l'art d'écrire, et particuliérement sur ceux de l'écriture chinoise.* En lisant ce discours, imprimé dans le VIe. volume de nos mémoires, ainsi que ses réflexions sur la langue des Chinois et sur celle des Grecs, on sera pleinement convaincu qu'il a joint dans l'étude des langues le savoir d'un grammairien habile, aux vues d'un métaphysicien profond.

Peut-être aura-t-on peine à croire que le même homme ait pu réunir à la fois tant de genres de connoissances, et les porter au plus haut degré. Cependant les divers points de vue sous lesquels je viens de présenter M. Fréret, ne donnent pas, à beaucoup près, une idée complette de son mérite littéraire. Dans ce qui me reste à dire, on trouveroit encore de quoi former plusieurs savants. Tous ceux qu'une liaison plus intime a mis à portée de l'approfondir, savent qu'il a fait une étude particuliere de la tactique des anciens; qu'il s'occupoit avec plaisir de l'histoire naturelle et du détail des arts; qu'il avoit assez de géométrie pour devenir physicien; qu'il auroit pu comparer entr'elles les moeurs et les loix de toutes les nations; qu'il étoit très-versé dans l'histoire et dans la littérature moderne; enfin qu'il connoissoit tous les romans et les théâtres de presque tous les peuples, comme si ses lectures n'avoient jamais eu d'autre

objet. Tous les ouvrages dramatiques, anciens, modernes, Français, Italiens, Anglais, Espagnols, étoient présents à sa mémoire. Il faisoit sur-le-champ l'analyse d'une piece de Lopès de Véga, comme il auroit fait celle d'une tragédie de Corneille; et l'on étoit plus surpris de s'entendre raconter les anecdotes littéraires et politiques du temps, par un homme que les Grecs, les Romains, les Celtes, les Chinois, les Péruviens, auroient pris pour leur compatriote et leur contemporain.

Des connoissances si variées formoient dans son esprit un tout systématique, dont les parties les plus éloignées avoient une correspondance qui les mettoit à portée de se servir mutuellement. Parce qu'il avoit étudié la grammaire, il savoit mieux la géographie que s'il n'eut été que géographe; et l'on doit en dire autant des autres sciences qu'il a cultivées. Dans un de ses mémoires imprimés, il propose de regarder un phé-

nomène céleste, arrivé du temps d'Ogygès, comme une ancienne apparition de la fameuse comete de 1680. Qu'on examine les motifs sur lesquels est appuyée cette ingénieuse conjecture, on verra, sans avoir besoin d'autres preuves, avec quel art il faisoit contribuer plusieurs sciences à l'éclaircissement d'une question qui sembloit n'être du ressort que d'une seule.

On prétend, et sans doute avec raison, qu'il s'est trompé sur quelques points particuliers; que le nombre des objets qu'il embrassoit, a nui plus d'une fois à son exactitude; qu'à force de s'étendre, soit dans ses écrits, soit dans les dissertations qu'il faisoit souvent de vive voix, il perdoit le fil de la matiere. Mais malgré ces écarts, on sera toujours forcé de reconnoître qu'il avoit l'esprit d'analyse; qu'écrivain méthodique, et profond dissertateur, il possédoit l'art de discuter une question, de la développer avec clarté, d'en élaguer les

branches; et que s'il a quelquefois négligé de mettre un certain ordre dans ses idées, il l'a fait avec succès quand il l'a voulu. Les erreurs dans lesquelles il a pu tomber sur quelques détails peu importans, n'empêcheront pas qu'on ne puisse avancer qu'il sut réunir au même degré des qualités presque incompatibles, la profondeur et la variété, la précision et l'étendue des connoissances.

En effet, personne n'a plus mérité que lui de savoir beaucoup et de savoir bien. Il avoit reçu de la nature tous les talens nécessaires; et pour seconder la nature, il faisoit plus qu'un autre n'eût fait pour en dompter la résistane. A beaucoup d'esprit, il a joint un travail infatigable et continuel; aux avantages de la plus heureuse mémoire, ceux d'une méthode qui seule y pourroit suppléer, et dont l'exemple de Leibnitz et le sien montrent l'utilité. Il faisoit des extraits raisonnés de tout ce qu'il lisoit, en les arrangeant selon l'ordre des ma-

tieres et la nature des objets. C'étoit entre ses mains un amas immense de matériaux de toute espece; et de-là vient cette facilité qu'il avoit de composer d'un jour à l'autre, et même sur le champ, de longues dissertations. Tous ces extraits m'ont été remis. Ils forment un recueil prodigieux, qui pourra servir à convaincre les incrédules, s'il en est quelqu'un, de l'exactitude presque superstitieuse, qu'il portoit dans ses recherches.

On peut juger par tout ce qui précede, que M. Fréret a peu connu les plaisirs de la société. Il étoit presque toujours seul, et ne sortoit que pour aller à l'académie, ou dans des assemblées de gens de lettres, où la conversation rouloit toujours sur des matieres sérieuses. Dès sa jeunessse il avoit pris l'habitude de ne mettre pour le travail aucune différence entre la nuit et le jour. Il dormoit peu; et pour se défendre contre l'affaissement qui suit une application trop

longue, il prenoit du caffé quatre ou cinq fois en vingt-quatre heures.

Une pareille conduite eut le double effet qu'elle devoit produire. En peu de temps il acquit un savoir peu commun, et perdit la santé. Son tempérament succomba, malgré sa force, à ce genre d'excès aussi dangéreux qu'il est rare. Il devint sujet à toutes les infirmités qu'entraîne l'altération du sang. Le lait auquel il se réduisit, pendant un grand nombre d'années, le soutint, et l'eût peut-être rétabli. Mais pour rendre le régime efficace, il auroit fallu l'étendre sur le travail, et c'est à quoi M. Fréret n'eut jamais la force de consentir. Son esprit toujours actif, toujours sérieux, ne pouvoit se résoudre à faire treve pour un instant avec l'étude ou la méditation.

Cette langueur habituelle est une des causes qui l'ont empêché de remplir, comme il auroit dû, les fonctions de secrétaire de l'académie. Il s'en chargea au commencement de l'année 1743, et nous

nous sommes contraints d'avouer que, depuis cette époque, la publication de nos mémoires est interrompue, quoique le travail ne se soit jamais ralenti. Le public, accoutumé depuis long-temps à l'exactitude de monsieur de Boze, s'est étonné d'un silence si subit, et d'autant plus singulier que le nouvel interprete de l'académie étoit zèlé pour sa gloire, capable de la soutenir par ses talens, possédé de l'amour du travail, et qu'il avoit de plus un modele dans son prédécesseur. Un panégyriste qui doit s'attacher à justifier tout ce qui ne peut pas être un sujet d'éloge, se rejetteroit sur les infirmités de M. Fréret. Il diroit que, trop plein de ses idées, il avoit peine à s'occuper de celles des autres; que d'immenses travaux utiles en eux-mêmes, lui causoient une distraction continuelle, et peut-être excusable; que son génie trop libre, et jusque-là trop maître de tous ses instans, secouoit, malgré lui-même, le joug d'une occu-

pation forcée; que, par tempéramment, par principe, par habitude, il remettoit toujours au lendemain. Pour nous, qui sommes historiens, nous dirons simplement qu'il eut tort; et si nous entrons dans le détail de ses raisons, c'est moins pour faire son apologie, que pour expliquer comment il est possible qu'un homme qui respectoit en tout ses devoirs, leur ait manqué précisément sur cet article. Au reste, vers la fin de ses jours il songeoit sérieusement à réparer les suites d'une négligence presqu'involontaire; et quoiqu'elle cause un retard de huit ans, nous osons nous flatter de faire bientôt oublier ce délai. Monsieur de Foncemagne, qui s'est offert volontairement, et par zèle pour l'académie, à partager avec nous le travail de la rédaction des mémoires, est sur le point d'en donner deux volumes à l'impression.

Les genres d'étude auxquels M. Fréret s'est livré par préférence, ont un mérite réel, mais revêtu de dehors sauvages.

Son caractere leur sembloit assorti. Né sérieux, il avoit contracté, dans la solitude du cabinet, une rudesse extérieure qui pouvoit rebuter d'abord. Quoique sensible à la contradiction, il n'avoit pas sur lui-même assez d'empire pour l'épargner aux autres. Il est vrai que quoique les hostilités parussent toujours commencer de sa part, il étoit le plus souvent sur la défensive, lors même qu'il sembloit attaquer. Comme il avoit réfléchi sur tout, il avoit un parti pris sur tout; et c'étoit moins pour combattre les idées d'autrui, que pour défendre les siennes, qu'il discutoit des opinions hasardées en sa présence. Il ne se fioit pas assez à la supériorité de son mérite, et le croyoit trop dépendant du sort d'une hypothèse particuliere. L'intérêt qu'il y prenoit, presque toujours trop vif, pour l'importance apparente de la question, venoit aussi quelquefois de ce qu'il en appercevoit la liaison avec des parties essentielles de son système. Un

homme d'esprit a dit de lui, *qu'il avoit toujours raison quand il parloit le premier*. C'est assez faire entendre que la dispute l'emportoit souvent trop loin. Mais ne savons-nous pas que l'amour de nos opinions est une des branches les plus délicates de l'amour propre! Au reste, s'il soutenoit les siennes, c'étoit moins par opiniâtreté, que par conviction. Il avoit pour le vrai un zèle intolérant, mais sincere. Toujours armé pour la querelle, il s'en croyoit l'avocat et le champion; rôle difficile à soutenir, et qui souvent expose à déplaire : mais cette façon de déplaire n'est pas à la portée du commun des hommes; elle suppose trop de connoissances et de jugement. Ce goût de M. Fréret pour la dispute, cet air sombre, cet éloignement des plaisirs le faisoient passer pour un philosophe, à prendre ce terme dans le sens impropre que lui donne le langage de la société.

Ce philosophe avoit néanmoins des

amis, et méritoit d'en avoir. Cet extérieur stoïque cachoit une ame sensible, généreuse et désintéressée. Fils tendre et respectueux, homme et citoyen, juste estimateur du mérite, vertueux par principe, quoique sans effort, ami sûr, bienfaisant, fidele; il chérissoit les occasions de rendre service, au point d'avoir de la reconnoissance pour ceux qu'il obligeoit. Il étoit tout ce que tant d'autres affectent de paroître. Les trésors de son érudition s'ouvroient à quiconque le consultoit. Charmé de contribuer aux progrès des gens de lettres, il leur communiquoit avec plaisir ses propres idées, sans se réserver le moindre hommage sur ce qu'il avoit une fois donné. Ces sortes de secours n'étoient pas les seuls qu'il leur prodiguât. Sa mort a fait perdre un bienfaiteur à plus d'une famille, qui trouvoit en lui des ressources aussi promptes que secretes.

Cette mort, qui prive la république des lettres d'un de ses plus illustres

citoyens, arriva le 8 mars dernier, après une maladie longue et douloureuse, dont M. Freret ne connut jamais le danger. Il venoit d'entrer dans la soixante-deuxieme année de son âge. Si c'est vivre que de penser, personne n'a vécu plus long temps que lui.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

SUR

L'HISTOIRE ANCIENNE.

RÉFLEXIONS

Sur l'étude des anciennes histoires, et sur le degré de certitude de leurs preuves.

Les savants hommes du siecle passé, qui se sont appliqués à l'étude de l'ancienne histoire, Scaliger, Pétau, Usserius, Vossius, Marsham, Pezron, Dodwel, et plusieurs autres habiles chronologistes ont répandu par leurs ouvrages une telle lumiere sur l'antiquité historique, que l'on se persuade volontiers qu'ils en ont dissipé toutes les ténebres.

Il est certain que, pour les temps postérieurs à Cyrus et à la monarchie des Perses, il est difficile de rien ajouter d'important à leurs découvertes; mais je ne sais s'il en est de même pour les temps anciens, et si l'histoire des Assyriens, des Egyptiens, des Babyloniens, et celle des temps héroïques, ou même fabuleux de la Grece, n'offrent pas encore un vaste champ aux découvertes des chronologistes.

Il y a long-temps que je suis dans cette opinion; mais comme j'étois persuadé en même temps, que les difficultés qui avoient arrêté ces savans hommes, devoient être insolubles en elles mêmes, je croyois qu'il y avoit de la présomption à tenter ce qu'ils n'avoient pu exécuter. Cependant, comme nous vivons dans un siecle, où l'on ne confond point avec l'estime et la considération due aux grands hommes, ce respect servile qui défend à ceux qui les suivent, de s'écarter de leurs opinions,

j'ai cru qu'il me pouvoit être permis d'examiner, de nouveau, les matieres que ces hommes respectables par la profondeur de leur érudition, et par l'étendue de leur génie, avoient déjà discutées : j'ai parcouru, de nouveau, les routes dans lesquelles ils avoient marché, et j'ai vu, avec surprise, que c'étoit aux seuls défauts de la méthode qu'ils ont suivie, que l'on doit attribuer le peu de succès de leurs tentatives pour éclaircir l'ancienne histoire.

On les voit presque par-tout opposés les uns aux autres, et le plus souvent en contradiction avec eux-mêmes : malgré les suppositions gratuites auxquelles les plus habiles de ces critiques ont recours à tout moment, ils ne peuvent mettre entre les divers événemens de l'histoire ancienne, cette suite et cette liaison qui est le caractere de l'histoire véritable. On n'apperçoit dans aucune de leurs hypothèses, que les histoires des nations voisines les-unes des

autres, aient entr'elles le rapport qui doit se trouver entre les aventures des peuples qui ont eu nécessairement des intérêts communs, et une fortune pareille.

La connoissance que nous avons aujourd'hui de l'ancienne histoire, est presque entièrement fondée sur diverses citations que nous trouvons répandues dans les écrits de l'antiquité : ces citations peuvent être considérées comme des fragmens d'anciens ouvrages historiques contemporains aux événemens, ou du moins composés sur ces histoires contemporaines. Ces fragmens contiennent les traditions historiques les plus universellement reçues dans l'antiquité, et leur témoignage doit avoir un grand poids, au moins pour les événemens considérables. Les faits qui intéressent les nations entieres, sont toujours présens à leur esprit, et ne peuvent être altérés par des historiens, sans forcer ces mêmes nations à réclamer contre l'imposture de ceux qui voudroient leur en imposer.

C'est en rapprochant et en réunissant ces passages épars, c'est en les plaçant dans l'ordre des temps auxquels ils ont rapport, que l'on peut former une histoire suivie de ces siecles reculés, histoire qui tire sa certitude du degré d'autorité que doivent avoir les écrivains de ces citations dont elle est composée.

Mais comme ces fragments laissent souvent des vuides entre eux; que plusieurs sont obscurs, et paroissent opposés les uns aux autres, ou avec des histoires authentiques dont la suite entiere nous est connue, il ne suffit pas de déterminer, en général, le dégré d'autorité des écrivains dont on emploie les fragmens, il faut encore les interpréter, et les suppléer par des conjectures et des hypothèses qui ne tirent leur force que de leur probabilité et de leur liaison avec le reste de l'histoire. C'est principalement sur cet article que la méthode des savans du siecle passé me paroît vicieuse.

La méthode qui peut nous mener au

vrai dans quelque étude que ce soit, est celle qui commence par rassembler des connoissances certaines sur les points particuliers, et qui ne regarde les principes généraux, que comme le résultat nécessaire de toutes les propositions particulieres, dont la certitude est déjà constante; c'est elle qui sait distinguer non seulement entre le vrai et le faux absolu, mais encore entre les divers degrés de probabilité qui approchent plus ou moins de l'un ou de l'autre de ces deux termes; c'est celle qui ne se contente pas de discerner les diverses nuances du certain et de l'incertain en général, mais qui sait encore faire la différence des diverses especes de certitude, propres à chaque science, et à chaque matiere; car il n'en est presque aucune qui n'ait sa dialectique à part.

Cette méthode n'a point été celle qu'ont suivie les savans hommes dont j'ai déjà parlé; ils ont commencé par prendre leur parti dans les anciennes

histoires, ou dans celles des temps antérieurs à Cyrus, sur une légere et superficielle inspection de quelques-uns des fragmens qui nous en restent; et après cela ils semblent avoir étudié, non pour parvenir à la connoissance de ce qui est, mais pour trouver des preuves de ce qu'ils ont imaginé devoir être : ils se sont cru en droit de lier ces fragmens par des suppositions ordinairement arbitraires, et qu'ils présentent le plus souvent à leurs lecteurs, comme ayant une certitude égale à celle du reste de l'histoire. Dans le choix des témoignages opposés, c'est rarement par la force et la solidité des preuves sur lesquelles ils sont appuyés, qu'ils se déterminent : ils ne s'attachent presque jamais à rechercher le caractere particulier de sincérité et d'exactitude de l'auteur dont ils sont tirés, la maniere dont il avoit pu être instruit des faits sur lesquels il dépose, ou l'intérêt qu'il pouvoit avoir d'en altérer la vérité; ils sont déterminés le

plus souvent dans ces occasions, à rejetter ou à recevoir ces témoignages, par la convenance qu'ils y trouvent avec les hypothèses qu'ils ont embrassées en commençant leur ouvrage. La preuve en est claire : ils admettent et rejettent le témoignage d'un même auteur, selon qu'il les accomode, ou qu'il les embarasse, et quelquefois ils reçoivent une partie du même témoignage, tandis qu'ils rejettent l'autre : ces deux différentes parties ayant la même autorité, ne peuvent cependant être séparées sans violer la premiere regle de la critique qui veut que les témoignages soient indivisibles.

L'ouvrage du chevalier Marsham pourroit lui seul fournir un grand nombre d'exemples de ces défauts; et ils sont, sans doute, l'unique cause pour laquelle ce savant homme n'a pu encore trouver personne qui ait adopté son système de chronologie, malgré la profonde érudition répandue dans son ouvrage. Il

déclare, dès les premieres pages de son livre, qu'il est résolu de suivre le calcul abrégé; et fidele à cette résolution, il n'a vu dans les anciens auteurs, que ce qui étoit favorable à son opinion : il les a lus, et il les a interprétés dans cet esprit, et ne s'est plus mis en peine de savoir ce qu'ils avoient voulu dire.

Une méthode si peu raisonnable ne peut être regardée, que comme le fruit de cet amour déréglé des systêmes, qui s'est emparé des sciences depuis long-temps, et qui a si souvent emporté les meilleurs esprits hors des bornes du vrai et du raisonnable. Les philosophes entendent, par ce mot de systême, un assemblage de faits certains, de vérités démontrées, de propositions évidentes, qui, liées les unes aux autres par un rapport naturel et nécessaire, forment un seul et même corps dont toutes les parties se soutiennent, et se prêtent une force et une lumiere mutuelle; ainsi la bonté d'un systême dépend de la liaison

et de la vérité de chacune de ses parties : si une seule se dément, bientôt l'édifice entier s'ébranle et se renverse de lui-même.

Rien au monde n'est plus beau que cette idée ; mais les bornes que la nature a prescrites à notre esprit, sont si étroites, que je ne sais si nous devons nous flatter de pouvoir jamais ramasser toutes les connoissances nécessaires pour former un système général et complet sur quelque matiere que ce soit. Nous ne connoissons guere que des vérités particulieres, presque toujours disjointes les unes des autres, et l'expérience ne nous a que trop souvent convaincu de la fausseté de tous ces systêmes ingénieux, que la critique, la politique et la philosophie ont imaginés dans ces derniers siecles ; à quoi ont abouti leurs promesses magnifiques ? Je ne prétends pas, dans ce que je dis ici, confondre avec l'amour des systêmes le caractere d'esprit méthodique, que l'étude des sciences exactes

a remis à la mode dans notre siècle : on a toujours distingué entre l'esprit philosophique et l'esprit de systême; il n'en faut point d'autre preuve que la conduite des deux plus célebres compagnies de philosophes qui soient dans l'Europe, la société royale de Londres, et l'académie des sciences de Paris. Elles ont exclu formellement tout ce que l'on appelle systême général : elles ont cru ces systêmes trop opposés aux progrès de nos connoissances : et elles n'ont pas craint qu'on les accusât de bannir cet esprit de méthode, qui seul peut régler nos démarches dans la recherche de la vérité. L'esprit philosophique est bien différent de l'esprit de systême; autant le premier est nécessaire, autant le second est-il dangereux. L'amour des systêmes, qui s'empara des esprits après Aristote, fit abandonner aux Grecs l'étude de la nature, et arrêta les progrès de leurs découvertes philosophiques : les raisonnemens subtils prirent la place des

expériences : les sciences exactes, la géométrie, l'astronomie, la vraie philosophie disparurent, presqu'entiérement : on ne s'occupa plus du soin d'acquérir des connoissances nouvelles, mais de celui de ranger et de lier les unes aux autres, celles que l'on croyoit avoir, pour en former des systêmes. C'est-là ce qui forma toutes les différentes sectes : les meilleurs esprits s'évaporerent dans les abstractions d'une métaphysique obscure, où les mots tenoient le plus souvent la place des choses, et la dialectique nommée par Aristote l'*instrument de notre esprit*, devint chez ses disciples l'objet principal et presque unique de leur application. La vie entiere se passoit à étudier l'art du raisonnement, et à ne raisonner jamais, ou du moins à ne raisonner que sur des objets fantastiques.

Dans ces derniers siecles, l'amour des systêmes n'a pas été moins contraire au rétablissement de la vraie philosophie. Jamais Descartes, l'un de ces génies

rares qui font honneur à la race humaine, n'eût désabusé l'univers de la vaine philosophie des scholastiques de son tems, s'il n'eût offert un nouveau systême philosophique, qui, tout ingénieux qu'il est, ne doit être regardé, de l'aveu même de son auteur, que comme le roman de la nature. Les hommes n'étoient pas encore assez philosophes pour sentir l'inconvénient des systêmes, il leur en falloit un; et plutôt que de s'en passer, ils eussent conservé cet assemblage monstrueux d'êtres fantastiques, d'accidents, de qualités, de vertus occultes, d'attractions, de sympathies, d'antipathies, de forces et de sentimens attribués aux êtres les plus passifs et les plus inanimés, en un mot, cet amas de chimeres que les péripatéticiens des derniers siecles appeloient le systême d'Aristote. A mesure que nous avons étudié et connu la nature en elle-même, à mesure que nous sommes devenus philosophes, nous avons reconnu les défauts

du système de Descartes : nous sentons, à la vérité, toute l'étendue des obligations que nous avons à ce grand homme, pour nous avoir tirés de la route ténébreuse où nous marchions, et pour nous avoir ouvert par sa méthode, le sentier de la vérité ; mais en même temps nous osons abandonner le système qu'il nous avoit donné pour cette vérité même, nous regardons toujours ce système comme un chef-d'œuvre de l'esprit humain ; mais éclairés par les propres principes de Descartes, nous regardons la croyance aveugle à son système, comme un obstacle à nos progrès dans la vraie philosophie.

Je ne crains donc point que l'on confonde aujourd'hui l'esprit de système avec cet esprit philosophique qui nous porte à tout discuter, à tout examiner, à comparer tout, à ne tirer que des conséquences naturelles, à peser scrupuleusement la force de chaque preuve, pour assigner à chaque proposition le

véritable degré de certitude, et même de probabilité qu'il doit avoir.

On sait aujourd'hui distinguer l'esprit de système, de l'esprit philosophique: la vraie critique n'est autre chose que cet esprit philosophique, appliqué à la discussion des faits: elle suit dans leur examen le même procédé que les philosophes employent dans la recherche des vérités naturelles. La justesse du raisonnement s'applique à toutes sortes de faits, elle n'est point bornée aux seuls phénomènes de la nature; c'est cette critique qui fournit à la philosophie une grande partie des faits de morale et de physique, sur lesquels elle travaille; c'est elle qui lui donne l'intelligence de ce qu'ont dit et pensé les grands hommes qui ont vécu avant nous, par-là elle met les philosophes en état d'augmenter l'étendue de leur esprit, en ajoutant à leurs propres connoissances, celles que les anciens avoient acquises; mais d'un autre côté, la

philosophie a éclairé, et a dirigé la critique ; c'est elle qui lui a appris à douter et à suspendre son jugement ; c'est elle qui l'a rendue difficile sur le choix de ses preuves et sur le degré de leur force, ainsi la critique doit aussi sans doute beaucoup à la philosophie. Cependant, comme l'excès des meilleures choses peut devenir dangereux, je ne sais si la philosophie ne rend pas quelquefois la critique trop difficile et trop douteuse. La crédulité étoit le défaut du siecle de nos peres, peut-être celui où nous vivons donne-t-il dans l'extrémité opposée. Le caractere de notre siecle semble être de ramener tout au doute absolu ; non-seulement on regarde aujourd'hui la suspension, ou l'époque des académiciens, comme l'état naturel des esprits justes ; mais encore on fait gloire de se livrer à cette philosophie dangereuse, dont l'unique but est de tout détruire, sans jamais rien établir.

Il falloit démontrer à nos peres la

fausseté de plusieurs ouvrages manifestement supposés, et l'on est aujourd'hui dans l'obligation de nous prouver la vérité des histoires les plus indubitables.

Cette raison m'oblige d'examiner ici quelle est la nature et la force de la certitude historique en général, et de rechercher s'il n'y a pas un grand nombre de degrés de certitude. Les anciennes histoires, celles même qui n'étoient fondées que sur la simple tradition, ont, à ce que je crois, un certain degré de certitude, moins fort à la vérité que celui des histoires contemporaines, mais tel cependant, que malgré l'éloignement des temps et des lieux qui nous cache une partie des circonstances, et qui altere souvent la vérité de plusieurs autres, les esprits vraiment justes ne se croient point en droit de les rejetter entiérement pour le gros des faits, lorsqu'ils n'ont point de preuves positives de leur fausseté.

On peut réduire toutes les preuves

de l'histoire à deux classes ; à celle des témoignages contemporains, et à celle des traditions : j'appelle témoignages contemporains, les actes, les titres, les pièces écrites du tems des événemens, et les ouvrages des historiens qui ont vu les faits qu'ils rapportent, ou qui ont travaillé sur les mémoires de ceux qui en avoient été les témoins.

Par traditions historiques, j'entends ces opinions populaires, en conséquence desquelles toute une nation est persuadée de la vérité d'un fait, sans en avoir d'autres preuves que sa persuasion même, et celle des générations précédentes, et sans que cette persuasion soit fondée sur aucun témoignage contemporain subsistant séparément de la tradition même. Pour que ces traditions aient une autorité suffisante, on demande que les faits dont elles déposent, aient été publics et éclatans, qu'elles soient anciennes, qu'elles remontent jusqu'au temps des événemens même, et que du moins on

on ne puisse en montrer le commencement, qu'elles soient constantes et générales, qu'elles s'accordent avec les témoignages positifs de l'histoire ; qu'au moins elles n'y soient opposées, qu'elles ne soient point détruites par d'autres traditions mieux prouvées, ou plus anciennes, et par des coutumes et des pratiques religieuses ou politiques établies en conséquence.

Quoiqu'il y ait des exemples de traditions, qui ne sont nées que de la fausse origine attribuée à quelque coutume ancienne, et que ce qui est arrivé une fois puisse se répéter en plusieurs occasions, la possibilité d'une chose ne suffit pas pour en établir l'existence. Ce seroit conclure du particulier au général, que de prétendre rejetter absolument toutes les traditions, parce qu'il y en a quelques-unes dont on a découvert la fausseté. Par ce principe, les preuves authentiques de l'histoire, les chartes, les titres, les inscriptions, les médailles, les monu-

mens publics, les manuscrits qui portent les plus sûres marques d'antiquité perdroient bien-tôt toute leur autorité; car il n'y a aucune espece de ces diverses preuves, qui ne fournisse plusieurs exemples de morceaux crus vrais pendant un temps, et convaincus de fausseté dans la suite; cela seul devroit au moins nous rendre suspects ceux même dont on n'a point encore reconnu la fausseté.

Il seroit inutile d'établir ici l'autorité des témoignages contemporains, on ne l'a point attaquée directement dans la compagnie: et quoique l'on ait avancé plusieurs principes qui paroissent l'affoiblir, je ne suis pas assez injuste pour donner à ces principes un autre sens, que celui dans lequel on les a employés. Les gens raisonnables ne révoquent point en doute l'autorité de ces témoignages contemporains; et les tentatives qu'ont fait pour la détruire quelques savans *

* Tel est entr'autres M. Bayle, qui dans une infinité d'endroits de ses ouvrages, semble n'avoir eu en vue que d'insinuer le pyrrhonisme historique le plus outré.

de nos jours, n'ont servi qu'à montrer avec quelle facilité un homme d'esprit qui abuse du raisonnement et de l'érudition, peut répandre sur ce qu'il y a de plus certain, des doutes souvent très-difficiles à dissiper.

Il n'est pas question non plus de savoir laquelle de ces deux sortes de preuves a plus de force pour établir la croyance d'un fait, ni si la persuasion qui résulte de la tradition, est égale à celle que produisent les témoignages contemporains, jamais personne ne l'a prétendu. On demande uniquement si la différence qui est entre ces deux especes de certitude est telle, qu'elle ne puisse être mise en comparaison, et si l'on est en droit de rejetter comme faux les faits appuyés seulement sur une tradition qui auroit tous les caracteres que je viens de marquer. Ce principe semble être le fondement des différentes dissertations que l'on a lues dans l'académie contre la certitude des anciennes

histoires; et l'on ne peut entendre autrement la proposition, où l'on dit *qu'il y a un conflit perpétuel, entre la vérité et la fausseté historique confiée à la tradition ; mais que la fausseté sort toujours victorieuse de ce combat, quoiqu'il lui faille quelque temps pour vaincre son ennemie.*

L'on n'a pas fait réflexion en avançant cette proposition, que si l'on en excepte les faits dont nous avons été nous-mêmes témoins oculaires, tout est tradition dans l'histoire, même contemporaine, c'est-à-dire que toute l'histoire n'a de certitude que celle qui résulte de la confiance que nous avons au témoignage d'autrui.

Cette vérité est encore plus sensible dans l'histoire ancienne : l'autorité des écrivains contemporains qui nous est transmise, dépend de trois choses, dont je ne puis être instruit que par la seule tradition.

Il faut 1o. qu'ils aient été témoins des

événemens qu'ils rapportent, qu'ils aient vécu dans le temps même, et qu'ils aient été à portée d'en être instruits.

2°. Il faut qu'ils aient été trop sinceres pour vouloir en imposer à la postérité, que ni la haine ni la faveur ne leur aient point fasciné les yeux, et que la flaterie ou la jalousie ne leur aient point fait décrire les événemens d'une maniere opposée à la vérité.

3°. Enfin il faut que les écrits qui portent leur nom, soient véritablement leur ouvrage, et qu'ils soient venus jusqu'à nous sans altération et sans corruption.

Sur ces trois articles, l'autorité des témoignages contemporains dépend absolument de la tradition, c'est-à-dire de l'opinion qu'ont eu de ces témoins ceux qui les ont suivis; l'estime qu'ils en ont faite, regle la nôtre, et détermine le degré de notre persuasion.

Je crois qu'Hérodote, Thucydide, Xenophon, Polybe, etc. ont écrit les livres

qui portent leur nom, vivoient dans le temps dont ils parlent, et méritoient notre croyance, parce que les écrivains postérieurs en ont été persuadés, et parce que, de ces derniers, jusqu'à nous, il y a une chaîne non interrompue de témoins conformes les uns aux autres, qui déposent tous d'une maniere unanime.

L'autorité des premiers écrivains dépend de celle des seconds, et il y a d'âge en âge une gradation de présomptions dépendantes les unes des autres, qui nous persuade que tous ces écrivains n'ont pû être d'assez mauvaise foi pour vouloir nous tromper, et que, quand ils auroient voulu le faire, le grand nombre des divers témoignages qu'ils nous rendent, ne leur eût pas permis de parler d'une maniere assez uniforme pour venir à bout de nous en imposer : le caractere du mensonge est de ne se point accorder avec lui-même. Je ne prétends point chicaner sur la suite de ces traditions ; si je voulois l'examiner

à la rigueur, j'y trouverois bien des vuides, et la chaîne des témoignages seroit souvent interrompue; mais en la supposant telle qu'elle doit être pour avoir la plus grande force, je demande si la certitude de ces histoires contemporaines est d'un autre genre que celle de la tradition, si elle ne résulte pas de la confiance que nous avons au témoignage d'autrui, et si nous sommes en droit de rejetter les faits que ces histoires rapportent uniquement, parce que la tradition n'est pas suffisante pour en établir la certitude.

Il est vrai que la tradition non écrite est moins forte que celle qui est écrite, parce que n'étant pas fixée il est beaucoup plus facile qu'elle s'altere, surtout dans les détails et dans les circonstances; mais cet inconvénient qui peut en diminuer la certitude dans certains cas, ne doit pas la détruire entiérement pour les faits publics et éclatans, dont la mémoire des hommes aime à se char-

ger, et dont elle conserve facilement le souvenir.

Je conviendrai sans peine que les traditions sont quelquefois altérées par l'addition de circonstances merveilleuses, et même absurdes, si l'on veut; mais en même temps je demanderai si l'on est pour cela en droit de les rejetter absolument. Avec cette dialectique qui permet de conclure ainsi du particulier au général, on sera bientôt en droit de rejetter aussi l'histoire fondée sur les témoignages contemporains; car enfin elle n'est pas à couvert de ce reproche : le merveilleux et les fables dont elle est souvent remplie, empêchent-ils que l'on ajoute foi à ce qu'elle contient de vraisemblable ? agissons - en de même avec la tradition historique : rejettons ce qu'elle contient de merveilleux, d'incroyable et d'absurde, ne recevons que ce que nous y verrons de raisonnable; mais pensons que si nous récusions absolument son témoignage, à cause

qu'il ne faut pas le recevoir sans quelque précaution, cette même raison nous obligeroit aussi à rejetter absolument celui de l'histoire.

Séparons du fond des choses, ces circonstances incroyables que l'amour du merveilleux ajoute presque toujours aux grands événemens; mais ne distinguons point sur cet article entre la tradition et l'histoire : rejettons également les fables mêlées à l'histoire de Sémiramis, de Thésée, de Romulus, de Cyrus, d'Alexandre, de Scipion, de Mahomet, de Genghiskan, de Tamerlan, de Cortès, et de presque tous les grands hommes que leurs exploits ont rendu célebres; mais ne nions pas le reste de leur histoire.

Quoique les monumens incontestables de l'histoire nous apprennent que, du temps d'Alexandre, de Scipion, et de Genghiskan, les peuples ajoutoient foi aux fables qui donnoient une origine

à ces héros *, nous rejetterons aussi hardiment cette opinion populaire, que celle qui faisoit Thésée fils de Neptune, Romulus fils de Mars, et Sémiramis fille de Dercéto. Mais aussi de même que ces fables mêlées à l'histoire d'Alexandre, de Scipion et de Genghiskan, ne nous font point regarder comme fabuleux les autres événemens de leur vie, qui ne contiennent rien de semblable, de même aussi les fictions dont on a embelli la vie de Sémiramis, de Thésée et de Romulus, ne nous feront point rejetter la tradition constante et unanime des peuples qui les croyoient fondateurs d'un grand empire, et de deux états aussi célebres que ceux d'Athènes et de Rome.

* Pour Alexandre, *voyez Plut. Arrien, &c.* pour Genghiskan, *voyez l'histoire d'Arménie du moine Hayton, & l'ouvrage de Marcpol*, tous deux presque contemporains de Genghiskan. Pour Scipion, *voyez dans Tite-Live, livre XXXVIII, §. 58*, le discours prononcé par Publius Scipion Nasica, devant le peuple, dans lequel il dit, en parlant de son frere, *Publium Africanum tantùm paternas superavisse laudes, ut fidem fecerit non sanguine humano, sed stirpe divinâ satum se esse.*

L'amour du merveilleux a régné dans tous les temps avec une égale force : il n'a varié que pour se conformer aux différens goûts des hommes. Tite-Live entasse les prodiges dans son histoire, et rapporte exactement ceux même dont il nous apprend la fausseté : Corneille-Tacite affecte de répandre sur tous les événemens un merveilleux politique qui fait dépendre les succès de cette prudence scélérate que Machiavel a réduite en système. Les écrivains postérieurs à l'établissement du christianisme, je dis même les plus vertueux et les plus religieux, comme Grégoire de Tours, ont rempli leurs ouvrages de miracles souvent absurdes et puériles. Faudra-t-il, parce que le témoignage de ces écrivains est le plus souvent faux sur les faits d'une certaine espece, le rejetter indistinctement sur toutes sortes de faits. On ne doit pas craindre que les esprits vraiment justes tombent dans ces excès, mais, comme je l'ai déjà dit, la tradition

est dans le même cas que l'histoire : elle a besoin de la même précaution, et sans admettre ni rejetter indistinctement son autorité, les faits qu'elle rapporte obtiendront ou n'obtiendront pas notre croyance, suivant que ces mêmes faits examinés avec attention et sans préjugé, nous paroîtront la mériter. Il faut examiner tout, péser les divers degrés de probabilité, rejetter le faux, et assigner à chaque fait le degré de vérité ou de vraisemblance qui lui appartient : les soupçons vagues et généraux ne doivent pas nous porter à rejetter tout indistinctement, mais seulement à ne pas recevoir tout indistinctement. Il y a plusieurs traditions fausses, il y en a d'incertaines et de douteuses, mais toutes ne le sont pas; et il y en a peut-être telle qui par son universalité opere en nous une persuasion aussi forte dans son genre, que celle de beaucoup de faits établis sur des témoignages contemporains :

Je me flatte d'avoir suffisamment établi l'autorité de la tradition historique en général, et d'avoir montré qu'elle a pour le gros des faits une sorte de certitude qui ne permet pas aux esprits justes de la rejetter entiérement sur de simples soupçons généraux, et sans avoir des preuves positives de sa fausseté : mais je vais plus loin, et je ne crains point d'avancer que, quand bien même la force de ces traditions seroit insuffisante pour établir la croyance des faits éloignés, la certitude de l'ancienne histoire ne seroit pas entiérement détruite pour cela. Il est peu de faits qui fussent uniquement appuyés sur la tradition au tems de ces premiers historiens, dont les écrivains qui nous restent avoient tiré leurs mémoires ; et même ce petit nombre de faits avoit été écrit dans un temps où la tradition en étoit encore assez récente.

Comme ce sont principalement les anciennes histoires dont on a voulu dé-

truire la certitude, il faut examiner si l'on est en droit de les rejetter absolument, de les traiter de fables, et de les mettre en parallelle avec nos vieux romans de chevalerie, c'est ce que je vais faire dans la suite de ce discours; la matiere est si importante pour tous les gens de lettres, que l'on me pardonnera si je ne puis être court.

Les histoires originales des Egyptiens, des Assyriens, des Babyloniens, et même celles des Grecs avant Hérodote, et celles des Romains avant Polybe, sont péries depuis long-temps; mais elles ont subsisté, comme toute l'antiquité nous l'atteste, et elles ont été consultées par les écrivains postérieurs. L'on en retrouve des fragmens, des citations, et souvent même des abrégés dans ces derniers écrivains, soit qu'ils les eussent tirés de ces histoires même, soit qu'ils les eussent pris dans les histoires générales, compilées dans des temps plus voisins de leur siecle.

Les auteurs des ouvrages historiques qui nous restent, avoient non-seulement consulté ces histoires originales, ils les avoient encore comparées avec les traditions plus universellement répandues de leur temps, ils en avoient recherché les sources et les fondemens, et ne leur avoient accordé leur croyance, qu'après avoir fait, pour se préserver de l'erreur, tout ce que la critique prescrit aux esprits justes.

Faut-il rejetter absolument leur témoignage, parce que nous ne pouvons le comparer avec les mémoires sur lesquels ils avoient travaillé? Les conséquences d'un pareil principe nous meneroient loin, et s'il est une fois admis dans la critique, la postérité se trouvera en droit de rejetter un jour les faits dont la vérité est maintenant la plus constante parmi nous; la certitude de la plupart de ces faits est produite par la comparaison et par l'examen d'un grand nombre de preuves qui, peut-être très-foibles chacune en particulier, operent aujour-

d'hui conviction en nous, lorsqu'elles sont réunies. Ces preuves qui subsistent encore, seront détruites dans quelques siecles, la postérité qui ne les verra plus, qui, peut-être ne pourra pas même imaginer de quelle nature elles étoient, sera-t-elle en droit de récuser le témoignage de nos écrivains, lorsqu'ils attesteront les mêmes faits, n'aura-t-elle aucun égard à notre persuasion, suffira-t-il alors de dire, il est vrai que dans le dix-septieme siecle, on croyoit communément telle ou telle chose; mais comme nous ne voyons pas les preuves sur lesquelles on le croyoit, et que d'ailleurs nous savons qu'il est possible de se tromper sur des choses de cette nature, nous sommes en droit de traiter cette croyance de pure illusion. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de démêler ici la fausseté de ce raisonnement: mais pensons que ce que nous dirions pour détruire l'application du principe sur lequel il est fondé, les savans critiques

de l'antiquité, un Eratosthène, un Apollodore, un Caton, un Varron, un Denys d'Halicarnasse, nous le diront aussi pour défendre la certitude des faits historiques qui étoient crus de leur temps. J'espere que l'on n'en doutera plus, si l'on veut faire réflexion sur la circonstance des temps dans lesquels ils ont vécu. La plus grande partie des ouvrages composés par les Grecs sur les antiquités historiques ont été publiés sous les successeurs d'Alexandre, par des écrivains élevés dans les savantes écoles d'Athènes, d'Alexandrie, de Cyrène, de Pergame, etc. lorsque les sciences exactes, la géométrie, l'astronomie, les mathématiques, la dialectique, la morale, etc. fleurissoient dans la Grece. Les auteurs de ces ouvrages avoient, lorsqu'ils les ont écrit, des mémoires, des titres, des monumens que nous ne connoissions plus, mais que les savants étoient alors en état de consulter : ces auteurs avoient examiné

ces mémoires, et les avoient comparés avec les différentes traditions, ils n'ont point adopté indistinctement ces dernieres, ils ont choisi celles qui leur paroissoient les plus certaines, et se sont contentés de rapporter, sans garantie, celles qui ne leur ont pas paru suffisamment établies. Il y a eu parmi eux des opinions différentes sur des points d'histoire et de chronologie, à la vérite peu importants, mais cette diversité même montre non-seulement la multiplicité des mémoires et des titres qu'ils avoient consultés, mais encore que chacun se croyoit en droit d'examiner, que l'on ne suivoit point aveuglement l'autorité d'autrui, et l'on est obligé de conclure que, quand il y a unanimité dans leurs suffrages, cet accord n'a pu être produit que par la certitude et l'uniformité des titres sur lesquels ces écrivains se sont déterminés.

Lorsque les grecs ont commencé à publier des ouvrages étendus et suivis

sur leur propre histoire, elle étoit encore assez naturelle pour eux. Cadmus et Hecatée de Milet, Xanthus de Lydie, Théagéne de Rhége et plusieurs autres anciens historiens grecs ont écrit environ 500 ans avant l'ère chrétienne; il est vrai que leurs histoires remontoient à des tems éloignés de plusieurs siecles de celui auquel ils écrivoient, mais ils avoient travaillé sur des mémoires anciens. Les poëmes d'Homere et d'Hésiode, écrits 400 ans (*) avant Hérodote, c'est-à-dire, près de 900 ans avant Jésus-Christ, montrent que non-seulement les grecs avoient l'usage de l'écriture depuis longtemps, mais encore qu'ils avoient porté fort loin l'art d'écrire en vers, c'est-à-dire d'une maniere travaillée avec un soin infiniment plus grand que celui que demandoit le discours ordinaire: de plus,

(*) Hérodote qui avoit 53 ans la premiere année de la guerre du Péloponese, étoit né l'an 484 avant Jésus-Christ. *Aulugelle*, *XV*. 23.

Hérodote dit qu'Homere et Hésiode étoient plus anciens que lui de 400 ans. *Hist. II*. 53.

les fragments du véritable Orphée cités par les anciens, ainsi que ceux de quelques autres poëtes antérieurs à Homere et à Hésiode que l'on accusoit de les avoir pillés, montrent que la poësie étoit beaucoup plus ancienne qu'Homere, ce que la beauté des vers de ce poëte rend très-vraisemblable ; il faut du temps et des réflexions pour porter un art à sa perfection. Si les grecs ont cultivé dès les premiers temps l'art d'écrire, comme on n'en peut douter, peut-on supposer qu'ils n'eussent aucuns mémoires historiques de ce qui les concernoit ? Une telle supposition seroit absurde.

On objecte que les grecs ont commencé fort tard d'écrire en prose, quand le fait seroit tel qu'on le suppose, qu'en doit-on conclure ? N'avons-nous pas dans notre propre histoire plusieurs chroniques versifiées, dont nous tirons de grandes lumieres, la même chose a pu arriver dans la Grece. Mais est-il bien sûr que les Grecs aient connu si tard l'usage de la

prose, parloient-ils naturellement en vers, et avoient-ils besoin d'art et de préceptes pour faire de la prose? Je ne crois pas que personne l'ait jamais pensé. La prose étoit alors comme aujourd'hui le langage naturel des hommes, et un peuple policé qui connoissoit l'art de l'écriture, avoit sans doute mille occasions où il étoit forcé d'écrire comme il parloit.

J'avouerai que dans ces temps anciens l'on ne publioit ordinairement que des ouvrages écrits en vers. Tout étoit poëme alors, jusqu'aux loix et aux traités de philosophie; l'agrément de la versification les faisoit lire plus avidement, et sa cadence les faisoit retenir avec plus de facilité. Nous avons vu de même parmi nos Français, un temps où l'on ne croyoit pas que la prose française méritât d'être transmise à la postérité. A peine avons-nous un ou deux ouvrages de prose antérieurs à Villehardoin et à Joinville, tandis que nos bibliothèques

ouvrage de philosophie, et c'étoit le premier ouvrage en prose que l'on eut vu parmi les Grecs sur cette matiere, peut-être est-ce-là tout ce que Pline a voulu dire; nous voyons qu'en parlant de Cadmus de Milet, postérieur à Phérécyde mort en l'an 570 avant Jésus-Christ (1), il ne se contente par d'avoir dit de lui, dans un endroit de ses ouvrages, *primus historiam condere instituit*; mais il ajoute dans un autre, *prosam primus condere instituit.* Ainsi, à prendre ces passages de Pline à la rigueur, voilà deux inventeurs de la prose qui ont même vécu dans des tems différents. Cádmus de Milet avoit écrit une histoire de l'Ionie en quatre livres depuis la fondation de Milet, et comme c'étoit la plus ancienne histoire écrite en prose avec art et méthode que les Grecs eussent connue, ceux de Milet qui cherchoient à faire honneur à leur ville, déjà très-célebre pour avoir été

(1) Plin. lib. 7. 56.

le

le berceau de la philosophie et de l'astronomie grecque (1), lui attribuerent l'invention de l'art historique, et même celle de la prose harmonieuse et élégante, quoiqu'avant lui, Phérécide eut publié un livre de philosophie écrit en prose. Ce Cadmus n'étoit pas même le premier qui eut écrit des histoires en prose : Pausanias parle d'une histoire de Corinthe, attribuée à un Eumelus que la chronique d'Eusebe place à la deuxieme olympiade, ou vers l'an 740 : et nous voyons que l'usage des ouvrages en prose commençoit à être commun dans la Grece, puisque Epiménides de Crete composa, outre plusieurs poëmes, deux traités en prose; l'un, des sacrifices; et l'autre, du gouvernement de Crete; l'un et l'autre, dans l'ancienne dialecte des Crétois; car cette dialecte étoit une des marques à quoi l'on distinguoit les véritables ouvrages d'Epi-

(1) Thalès, Anaximandre, Anaximènes, &c., étoient de Milet.



ménides, de ceux qui lui étoient supposés.

Mais sans m'engager dans une plus longue discussion sur l'usage de la prose, avant le siecle de Cyrus, je me contenterai de remarquer que le style dans lequel étoient conçus les monumens et les mémoires dont se sont servis les premiers historiens grecs, est indifférent à la certitude de leurs histoires. Il est toujours sûr qu'il y en avoit au temps de Cyrus, et qu'un siecle où la philosophie étoit cultivée, parmi les Grecs, avec ardeur, n'eût pas donné une grande approbation à des histoires de pure invention, que l'on eût voulu faire recevoir comme authentiques : on ne doit pas oublier que le siecle dont je parle, est celui de Thalès, de Solon, de Phérécide, de Pithagore, de Pisistrate, et d'un grand nombre d'autres hommes célebres par leur sagesse, par leur habileté, et par leur amour pour les sciences : on ne pourroit le comparer,

sans injustice, à ces siecles grossiers et ignorans dans lesquels nos peres prenoient les fabuleuses chroniques de l'archevêque Turpin, de saint Graal, de Lancelot du Lac, et de tant d'autres héros imaginaires, pour des histoires véritables.

Il y avoit parmi les Grecs du siécle de Pisistrate, un grand nombre de monuments de l'ancienne histoire, des chroniques en vers que les peuples chantoient communément, des hymnes composées en mémoire des grandes actions des héros anciens, des inscriptions, des épitaphes, des tombeaux, des temples, des chapelles, des autels, des statues, des fêtes, qui devoient leur origine à des événemens célebres : les peuples conservoient aisément le souvenir de ces faits, parce qu'ils étoient liés par ces monuments, et par ces cérémonies, aux pratiques de la religion qui ont fait, dans tous les temps, une impression vive et durable sur l'esprit des hommes : les ou-

vrages des anciens nous fournissent des exemples de ce que j'avance. Il y avoit même quelques-uns de ces monumens qui avoient été élevés avec des inscriptions, exprès pour conserver à la postérité la mémoire et les circonstances de certains événements : nous voyons dans tacite (1), que l'on conservoit encore dans le Péloponése, au temps de Tibere, les originaux du traité de partage de ce pays entre les descendants d'Hercule, lorsqu'ils s'en emparerent, un siecle après la guerre de Troye. Les Messéniens produisirent les originaux de ce traité, dans un différend qu'ils avoient avec les Lacédémoniens, au sujet de la propriété d'un temple de Diane ; les Lacédémoniens opposoient à ces titres des chroniques anciennes et d'anciens poëtes ; les Messéniens avoient aussi pour eux des chroniques et des poëtes anciens, conformes aux inscriptions du traité de partage, et de plus un grand nombre

(1) Annal. 4, c. 43.

de jugemens favorables qui les avoient ou maintenus, ou rétablis dans la possession du temple contesté ; ainsi les Romains déciderent en leur faveur, et leur en adjugerent la propriété.

Ce traité de partage n'avoit gueres moins de 1000 ans d'antiquité ; cependant on ne refusa point de le recevoir comme un titre véritable, et l'arrêt rendu en conformité, prouve qu'il fut regardé comme authentique. Nous avons dans les recueils d'inscriptions plusieurs semblables traités faits entre des villes et des peuples entiers ; ils ne sont pas, à la vérité, aussi anciens que ce traité de partage, mais il y en a plusieurs qui ont aujourd'hui plus de 2000 ans ; et si malgré les révolutions arrivées dans la Gréce depuis vingt siecles, ces inscriptions ont subsisté jusqu'à nous, combien devoit-on en trouver au temps de Pisistrate qui vivoit au plus huit ou neuf cents ans après le commencement de la nation ou de l'histoire grecque.

Ce que je dis de ces monuments, n'est point une chose avancée sans fondement: au temps d'Hérodote (1), postérieur de plus d'un siecle à Pisistrate, on montroit encore des inscriptions du temps de Laïus, et du temps d'Amphitryon, qui avoient alors près de 1000 ans d'ancienneté.

Ces sortes de monuments publics, je veux dire les traités, et les conventions, entre les peuples entiers, n'étoient pas les seuls qui pussent servir à l'histoire, il y en avoit de plusieurs autres especes: les temples, et même les chapelles particulieres, avoient alors, comme aujourd'hui, des revenus attachés: la richesse, et même la subsistance des prêtres dépendoient de ces fondations: ils tiroient leur crédit de leur exactitude à les acquitter, et ils ne pouvoient le faire sans avoir des fonds suffisants. Il leur étoit donc important de conserver avec soin les décrets, les actes, les contrats

(1) Hérod, 5. 59,

qui faisoient foi de ces fondations : ces titres gravés sur l'airain et sur le marbre, ou même peints sur le bois, sur l'écorce et sur la toile, étoient au temps du renouvellement des lettres dans la Gréce, d'un aussi grand secours pour déterminer les généalogies des grandes familles, que le sont aujourd'hui les chartes gardées dans les archives des monasteres.

Il y a même grande apparence qu'il s'étoit trouvé parmi les prêtres de ces temples, des gens curieux qui avoient écrit des especes d'annales rapportées aux années des sacrificateurs de ces mêmes temples, sans cela on ne peut concevoir sur quoi Hellanicus de Lesbos se seroit fondé pour déterminer les dates des événements, par les années de la sacrificature des prêtresses d'Argos : aucun des anciens qui le citent, ne s'est avisé de lui contester l'exactitude de ses dates, ainsi l'on doit croire qu'elles étoient appuyées sur des titres suffisants.

Ces especes de chroniques devoient ressembler à celles que les moines écrivoient dans les siecles d'ignorance, et qui nous ont été d'une si grande utilité pour notre histoire moderne.

Je sais que l'authenticité de nos chartes et de nos chroniques n'a pas paru fort respectable à un savant homme de ce siecle (1); mais la maniere spécieuse dont il a proposé son opinion n'a séduit personne, ainsi je ne crois pas que ceux qui n'oseront adopter son systême sur les chartes et sur les chroniques de nos monasteres, se servent de ses principes contre les anciens titres, et les anciennes chroniques des temples grecs. Les raisonnements de ce savant homme n'ont pas plus d'application sur les uns que sur les autres; leur cause est commune, malgré la différence que l'on doit mettre entre les sacrificateurs Grecs et nos Religieux.

Lors du renouvellement des sciences

(1) Germ. de vet. Reg. Francorum diplomat.

dans la Gréce, on s'attacha à publier des recueils de ses inscriptions, actes, titres et épitaphes. La plûpart des ouvrages que l'on publioit alors sous le titre de généalogies et d'antiquités, n'étoient que de semblables recueils : les anciens (1) nous apprenent que l'ouvrage d'Acusilaus d'Argos, publié avant la guerre des Perses, avoit été composé pour expliquer des inscriptions trouvées sur de vieilles tables d'airain, en creusant la terre.

Phérécyde l'Athénien avoit eu, sans doute, de pareils mémoires pour composer ses dix livres des antiquités de l'Attique, intitulés *Autochtones*. Denys d'Halicarnasse (2) le nomme un ancien écrivain, qui ne le céde à aucun de ceux qui ont écrit des généalogies : Eusébe le fait contemporain de Thalès (3),

(1) Jos. contr. Appionem 1. Clem. Alex. Strom. 2. Suid. Acusil.

(2) Lib. hist. rom.

(3) Chron.

mais cela ne doit pas s'étendre à la rigueur, car il est postérieur au philosophe Phérécyde de Siros, et a vécu, selon les apparences, au temps de Cambise et de Darius.

Ces savants avoient alors, pour entreprendre ces ouvrages, plus de commodités que l'on ne l'imagine ordinairement. Pisistrate, tyran d'Athénes, qui méritoit par ses vertus de remplir un trône légitimement acquis, avoit amassé une bibliotheque considérable pour ces temps encore peu cultivés; non-seulement il la tenoit ouverte au public, mais il y entretenoit encore des gens de lettres, auxquels nous devons les poëmes d'Homére et d'Hésiode, dont on ne voyoit alors que des exemplaires défectueux et informes.

Cette bibliothéque subsista après la mort de Pisistrate et de ses enfants, les Athéniens l'augmenterent de tous les ouvrages qui parurent depuis. Elle fut enlevée par Xerxès, lorsqu'il brûla Athé-

ries, mais les livres transportés en Perse y subsisterent; il y en avoit encore partie au temps d'Alexandre; et Seleucus Nicator les renvoya aux Athéniens, à ce que nous apprend Aulugelle (1) de qui ce détail est tiré.

Cette bibliotheque contenoit au moins quelques centaines de volumes, on ne peut lui en donner moins. Pisistrate mourut l'an 528, avant l'ere chrétienne, selon la chronique de Paros: les grands ouvrages historiques et philosophiques n'étoient pas encore publiés; de quoi pouvoit être composée la bibliotheque de ce prince, si ce n'étoit de ces poëmes historiques, de ces annales, de ces cantiques, de ces recueils de titres, d'actes, d'inscriptions, et de tous ces autres monuments sur lesquels on a composé dans la suite les grandes histoires.

Ce fut sans doute le retour de ces recueils après la conquête de l'Asie par Alexandre, qui mit les Grecs en état

(1) Aul. Gel. 6, cap. 17.

de comparer ces histoires étendues, avec les titres sur lesquels on les avoit écrites. La philosophie et les mathématiques cultivées alors avec éclat, porterent dans la critique un esprit de discussion et d'exactitude que l'on n'avoit pas encore employé communément dans les matieres historiques : on examina les titres et les fondements des grandes histoires, et cet examen produisit tous les ouvrages de chronologie qui parurent alors. Le seul que nous ayons un peu entier, est la chronique de Paros, publiée parmi les marbres du comte d'Arondel; ce monument gravé sur le marbre, s'est conservé pendant plus de 2000 ans, mais les fragments qui nous restent des chroniques d'Eratosthénes, de Castór, d'Apollodore, de Thrasylle et de plusieurs autres, font voir que la plupart de ces chronologistes, s'accordoient assez dans les points essentiels pour nous donner lieu de croire qu'ils avoient travaillé sur des mémoires authentiques....

Je conviendrai cependant sans peine que les premieres histoires étendues ont été publiées par les Grecs dans un temps où la critique étoit encore grossiere. Il est probable que ceux qui les écrivoient, ont mêlé à leurs récits des fables que les dogmes de la religion dominante rendoient alors moins absurdes qu'elles ne le paroissent aujourd'hui ; mais nous pouvons rejeter ces circonstances merveilleuses, en conservant le fond des événemens principaux. Nous le faisons pour les anciennes histoires des nations modernes, et l'on ne peut douter que parmi les Grecs, les gens sensés ne tinssent une conduite semblable. Thucydide qui se plaint de l'amour des premiers écrivains pour les fables, rapporte pourtant dans son histoire un assez grand nombre de dates anciennes, et même plusieurs événemens antérieurs au siége de Troye, qu'il ne tenoit que de ces mêmes auteurs ou des mémoires qu'ils avoient suivis. Il

croit ces événemens embellis par l'addition de plusieurs circonstances fabuleuses; mais il se garde bien de les rejetter entiérement : aurions-nous aujourd'hui plus de droit que lui de regarder ces histoires comme absolument fabuleuses, parce que tout ce qu'elles contiennent, n'est pas également vrai ? Sommes-nous mieux instruits que les anciens qui avoient examiné les preuves sur lesquelles elles étoient appuyées, et qui y ont ajouté foi en beaucoup de choses ? Ces propositions révoltent les esprits sensés, mais indépendamment du préjugé que cette absurdité forme contre les critiques de l'ancienne histoire, je pourrois montrer que la chronologie des principaux événemens rapportés par ces auteurs, est établie sur les démonstrations les plus indubitables.

Les Romains sont pour leur propre histoire dans le même cas que les Grecs. Fabius Pictor et Cincius, les premiers Historiens de Rome, n'avoient peut-être

pas eu tout le discernement nécessaire pour bien choisir entre les divers mémoires sur lesquels ils avoient écrit l'histoire des premiers siècles de leur nation ; mais ceux qui vinrent dans la suite, Polybe, Caton, Varron, Tite-Live, Denys d'Halicarnasse, et plusieurs autres historiens et critiques habiles, firent subir un examen rigoureux à ces premieres histoires : ils rechercherent avec soin les divers exemplaires des annales des pontifes, des journaux des magistrats, des actes du sénat, des registres des censeurs. Ils y joignirent les inscriptions conservées dans les Temples, les mémoires historiques des nations voisines, et comparerent avec les anciennes histoires, tous les monumens capables de les assurer de la vérité, ou de la fausseté des événemens qui y étoient rapportés.

Je ne m'arrêterai point ici à prouver l'existence ni l'autorité de ces divers monumens historiques, l'une et l'autre

ont déjà été invinciblement démontrées par M. l'abbé Sallier : cependant avant que d'examiner l'autorité du témoignage des anciens dans l'histoire des nations étrangeres, je crois devoir ajouter une réflexion générale sur le droit que se donnent aujourd'hui des gens d'esprit, de rejeter des histoires qui ont été reçues par ceux qui avoient intérêt de les examiner, et qui étoient bien mieux en état de le faire, que nous ne le pouvons être aujourd'hui.

Lorsque nous apprenons par le témoignage d'autrui un fait que nous n'avons ni vu ni pu voir, et que ce fait n'implique aucune contradiction formelle avec d'autres dont la certitude est complette : la présomption fondée sur le caractere du témoin qui en dépose, forme ordinairement presque toute la raison que nous avons de recevoir, ou de rejeter son temoignage. C'est un homme d'esprit, dit-on, on n'a pu lui faire illusion : c'est un homme de

probité, il ne peut avoir dessein de me tromper, et d'ailleurs il n'a aucun intérêt à le faire : tous les gens raisonnables lui accordent leur confiance, car souvent quoique le caractere du témoin me soit inconnu, la confiance que les autres ont en lui, cause ma persuasion, et je dois croire le fait dont il m'assure, lorsque ce fait ne contient nulle contradiction ; telle est la regle fondamentale de cette critique d'usage, par laquelle les hommes se conduisent dans le cours ordinaire de la vie.

Nous sommes précisément dans le même cas, à l'égard des anciennes histoires des grecs et des romains : les événemens qu'elles contiennent, ne nous sont connus que par le rapport des écrivains qui les racontent. Les plus habiles et les plus honnêtes gens de ces deux nations non-seulement ont ajouté foi à ces témoignages, mais ont comblé d'éloges ceux qui employoient leur esprit à les éclaircir, et à les concilier.

Supposera-t-on que deux nations aussi sages et aussi éclairées que les Grecs, des siécles postérieurs à Alexandre, et les Romains du temps de Ciceron, ayent adopté des ouvrages remplis de fables, et les aient pris pour des histoires véritables?

Les siécles dont il s'agit, étoient savans et éclairés : la philosophie, la géométrie, l'astronomie, les mathématiques, la dialectique, la morale, la jurisprudence, la politique, étoient cultivées avec tant de succès, que nous puisons encore aujourd'hui dans les écrits qui parurent alors, les premiers principes de ces sciences; est-il vrai-semblable que les plus grands critiques de l'antiquité aient espéré se faire considérer de leurs contemporains, en autorisant des contes populaires par leur suffrage? Ces siécles éclairés étoient semblables au nôtre : le plus sûr moyen d'attirer l'estime publique étoit de se distinguer du vulgaire, par des opinions

hardies, par des paradoxes étonnans, et d'employer son esprit et son érudition à détruire les opinions communes : il n'y avoit aucun honneur à gagner en les défendant (1) : c'étoit se confondre avec la populace qui y ajoutoit foi. Je sais bien que ce n'est-là qu'une présomption ; mais en matiere de faits, il y a des présomptions décisives : celle-ci est, je crois, de ce genre ; et l'on ne ne persuadera pas aisément que la nation romaine du siecle de Caton et de Varron, nation grave et sensée qui méprisoit les agrémens frivoles, qui ne faisoit cas que des études sérieuses et du mérite solide, que cette nation toute occupée des emplois militaires,

(1) Censorin, *de die natali*, c. 21, nous donne une idée du travail de Varron sur la chronologie qui montre combien il avoit pris de précautions pour s'assurer de la vérité, et quels secours il avoit eus : *Hoc quodcumque caliginis Varro discussit, et pro cetera sua sagacitate nunc diversarum civitatum conferens tempora, nunc defectus, eorumque intervalla retrò dinumerans eruit verum, lucemque ostendit per quam numerus certus non annorum modo, sed et dierum perspici possit.* Suivons-nous d'autre méthode, et avons-nous d'autres secours ?

de la jurisprudence et de la politique, qui regardoit presque la philosophie, comme une étude peu convenable à la gravité romaine (1), eût comblé d'éloges l'érudition frivole d'un homme dont les recherches n'auroient eu que des fables pour objet, et dont l'unique but eût été de faire recevoir les traditions fabuleuses de la populace, pour des histoires véritables. Quand bien même nous ne connoîtrions pas aujourd'hui les sources dans lesquelles Caton, Varron et Atticus avoient puisé les faits appuyés sur leur témoignage, les éloges qu'ils ont reçus de leurs contemporains, doivent nous persuader de la pureté et de l'autorité de ces sources.

Après ces réflexions sur ce que les Grecs et les Romains ont laissé des commencemens de leur propre histoire, passons à ce qu'ils nous apprennent de l'histoire des nations étrangeres, les romains ne nous ont parlé que sur le té-

(1) Plut. Cat. le cens.

moignage des grecs, ainsi je ne m'arrêterai qu'à ces derniers. On doit ranger ce qu'ils nous ont dit, sous trois classes; la premiere comprend les traditions poëtiques, et les opinions populaires qui ont été reçues jusqu'au siecle des Perses; alors commence le second temps, ou celui dans lequel les grecs allerent voyager dans les pays étrangers; ce temps n'a fini que sous les successeurs d'Alexandre, lorsque les grecs se trouverent en état de consulter les histoires écrites par des pays même dont ils vouloient parler: de ces trois classes, la plus ancienne est celle qui a le moins de certitude. L'on suppose ordinairement, qu'en fait de témoignages historiques, les plus anciens sont les plus authentiques; mais ce principe n'a lieu, que lorsqu'il y a d'ailleurs égalité parfaite entre les témoins, c'est-à-dire lorsqu'ils ont eu une égale facilité de s'instruire des événemens dont ils parlent, et une égale disposition d'esprit pour examiner le

les héros et les divinités de l'orient, Isis, Osiris ou Bacchus, Belus et Adonis, sont si absurdes et si pleines de contradictions. Dès que les Grecs commencerent à cultiver sérieusement les sciences, ils sentirent l'insuffisance de leurs mémoires sur l'histoire étrangere, et ils prirent le parti d'aller s'en instruire dans les pays mêmes; c'est ce qui forme le second temps de l'érudition grecque. Hécatée, de Milet, fit un voyage en Egypte, pour s'informer non-seulement des mœurs et de la nature du pays, mais encore des antiquités de la nation: il en observa une partie par lui-même, et consulta sur le reste les prêtres et les savans dont il put gagner la confiance. Hérodote, qui voyagea dans le pays, après lui, le cite dans son histoire; et s'il en faut croire quelques anciens, il n'avoit pas dédaigné de le copier en beaucoup d'endroits, et de se faire honneur des remarques de son prédécesseur. Si, comme il y avoit bien

de

de l'apparence, Diodore de Sicile, avoit tiré du même Hécatée, de Milet, ce qu'il dit de la haute Egypte ; rien n'étoit plus exact que les descriptions de cet ancien écrivain, et nous verrons dans la relation du P. Sicard, que les monumens qu'il décrivoit, entr'autres le *memnonium*, subsistent encore aujourd'hui, comme Hécatée, de Milet, les avoit vus il y a plus de 2000 ans.

Cependant il ne paroît pas que ces auteurs de la seconde classe, puissent être aussi exacts sur les antiquités étrangeres, que sur la description des pays qu'ils avoient vus ; ils n'avoient été instruits de ces antiquités, que par des conversations dans lesquelles la nécessité de se servir d'interpretes, et la difficulté de retenir exactement ce que l'on avoit ouï dire, devoit, sans doute, les entraîner dans des méprises, et dans des erreurs considérables. D'ailleurs, ceux qu'ils consultoient, n'avoient peut-être pas étudié leur histoire avec assez de soin.

pour pouvoir en rendre un compte bien exact, de vive voix : ils mêloient, sans doute, les fables populaires, et les traditions incertaines, aux faits assurés et indubitables ; nous en voyons un exemple sensible dans la différence qui se trouve entre les histoires de la Chine, que nous ont donné les premiers missionnaires européens, et les annales traduites sur les livres historiques de la Chine, par le P. Martini.

Il en a été de même des Grecs du second temps qui n'a fini que lorsque l'on a publié, dans la Grece, des ouvrages composés sur les histoires originales des nations étrangeres : jusqu'alors on n'avoit connu cette histoire, que d'une maniere très-confuse.

Ctésias est, je crois, un des premiers qui ait exécuté cette entreprise. Xanthus de Lydie avoit déjà donné une histoire des Lydiens, tirée des archives même de cette nation ; mais on n'avoit rien de pareil pour les Assyriens, les Medes

et les Perses. Hérodote avoue qu'il ne fait que rapporter ce qu'il avoit appris dans la conversation des savans de ces pays. Nous n'avons plus aujourd'hui son histoire d'Assyrie, qu'il cite lui-même, et qui avoit été vue par Aristote (1), ainsi nous ne pouvons la comparer avec les fragmens de Ctésias, ni même savoir quelle différence il y avoit entre les recits de ces deux historiens, parce que Hérodote ne donne nulle part la suite totale de l'histoire d'Assyrie; il n'en parle que par occasion; mais quand bien même ils se trouveroient contraires l'un à l'autre, je crois qu'il faudroit s'en rapporter à Ctésias qui a dû être mieux informé: il a pour l'histoire d'Assyrie, le même avantage sur Hérodote, que Hérodote a sur Eschile, pour la suite des rois de Perse; quoique Eschyle soit antérieur à Hérodote, aucun critique sensé ne préfere le passage confus d'une des tragédies de ce poëte contemporain

(1) *Arist. histor. anim.* 7. 18.

de la bataille de Salamine, à ce qu'en dit Hérodote. L'historien parle de la même façon, en plusieurs endroits différens; et ce qu'il dit des deux branches de la famille des Achéménides, de celle de Cyrus, et de celle de Darius, fils d'Hystape, cadre parfaitement avec ce que nous apprend Diodore, de Sicile (1), de la généalogie des rois de Cappadoce, qui, quoique alliés seulement par femmes, à la famille des Achéménides, en formoient une troisieme branche. D'ailleurs, la suite de ces rois, dans Hérodote, est conforme au canon de Ptolémée qui nous a donné, après Bérose, la suite des rois de Perse, tirée des registres du college des astronomes chaldéens, de Babylone; et les diverses observations d'éclypses, reportées dans Ptolémée, au regne de ces rois de Perse, conviennent par le calcul astronomique, avec la chronologie d'Hérodote.

(1) *Diod, lib. 31. Phot. cod. 244.*

Hérodote, pour l'histoire d'Assyrie, étoit moins bien instruit que Ctésias; Ninive étoit détruite depuis long-temps, la ville avoit été entiérement dépeuplée, les titres publics et particuliers avoient été transportés à Ecbatanes, capitale de Médie, comme l'écriture nous l'apprend (1); c'étoit dans les archives de cette derniere ville, qu'il falloit chercher les annales de l'empire assyrien; on y lisoit non-seulement les événemens qui concernoient cette nation en particulier, mais encore l'histoire des nations voisines; un rescript du roi de Perse aux Samaritains, dont on voit un fragment dans le livre d'Esdras, nous prouve incontestablement que les guerres de David et de Salomon contre les petits princes de Syrie, y étoient rapportées. Ctésias nous assure que les annales de Perse, écrites par l'autorité des rois, contenoient un abrégé de ces anciennes histoires, et que les loix de Perse en

(1) *Esdr.* 1. c. 4.

imposoient la nécessité : il nous dit que c'est de là qu'il a tiré ce qu'il en écrit ; aucun des anciens ne s'est avisé de révoquer en doute son témoignage sur cet article ; il avoit passé dix-sept ans à la cour des rois de Perse, en qualité de médecin du roi ; il avoit appris la langue du pays, comme nous n'en pouvons douter par la justesse des interprétations (1) qu'il donne aux mots persans qu'il rapporte, et par-là il étoit en état de consulter ces mêmes annales, comme il nous assure l'avoir fait.

Je veux que Ctésias, par sa partialité pour les Lacédémoniens, dans l'histoire moderne, par sa crédulité pour les événemens miraculeux, liés au système de la religion qu'il professoit, par son peu d'exactitude dans le fait de physique ou d'histoire naturelle, ait mérité les reproches que lui ont fait les anciens, ce qui demande encore quelque examen : que conclura-t-on de-là ? Ces défauts

(1) *Reland. dissert. de vet. lingua indica, de vet. lingua persica.*

qu'on lui reproche, n'ont pas empêché ceux même des anciens qui avoient le moins d'indulgence pour lui, de le suivre dans ce qu'il avoit écrit de l'ancienne histoire des Assyriens et des Medes; ils le préféroient à Hérodote, parce qu'ils le croyoient mieux instruit que lui : nous est-il permis de donner à ces reproches plus de force que ne leur en donnoient les anciens qui les lui faisoient; par quel droit en tirons-nous des conséquences qu'ils n'ont pas cru en pouvoir tirer ? Songeons que leur conduite à l'égard de Ctésias doit régler la nôtre, et que si nous ajoutons foi aux reproches qu'ils lui font, nous devons aussi croire que, lorsqu'ils recevoient le témoignage d'un homme pour lequel ils n'avoient aucune prévention, il falloit qu'ils y fussent forcés par l'évidence et la certitude de ce même témoignage.

Si ces anciens auteurs sont dignes de créance, lorsqu'ils blâment Ctesias, ils

le sont aussi lorsqu'ils reçoivent son histoire ; s'ils ont été assez mauvais critiques pour admettre sans preuve et sans fondement l'histoire d'un écrivain qu'ils croyoient fabuleux, quelle autorité doivent-ils avoir sur notre esprit, et ne devons-nous pas croire qu'ils avoient pu condamner Ctésias sans raison et par la même légéreté qui leur faisoit ajouter foi au témoignage d'un homme qu'ils affectoient de traiter de menteur.

Ce principe paroîtra encore plus vrai, si l'on considere le troisieme temps de la Grece, c'est-à-dire, celui qui a suivi la conquête de l'Orient par Alexandre. Alors les Grecs, maîtres de toutes les villes considérables, se trouverent en état d'en consulter les archives, d'en faire traduire les histoires, et de s'instruire exactement d'une infinité de faits dont ils n'avoient eu jusqu'alors que des notions confuses ; le seul motif de la gloire que leur acquéroient de pareilles connoissances chez une nation aussi avide de savoir que les Grecs, auroit

pu les soutenir dans cette entreprise ; mais ils en avoient un plus puissant encore, je veux dire celui de faire leur cour, par ce moyen, à des princes riches, curieux et libéraux.

Dans le partage des provinces conquises par Alexandre, l'Egypte étoit échue à Ptolémée ; non-seulement il s'y maintint dans l'indépendance de tous les autres généraux de ce prince, mais par la sagesse de son admininistration, il rendit ce royaume le plus florissant et le plus riche de tout l'Orient. Ptolémée étoit savant ; les anciens (1) citent avec éloge ce qu'il avoit écrit sur les expéditions d'Alexandre, ainsi il auroit cru ne donner à l'Egypte qu'un éclat imparfait, s'il n'y avoit fait fleurir les Lettres ; dans ce dessein, aidé des conseils et des soins du fameux Démétrius de Phalére, il établit dans sa capitale une bibliotheque qui se trouva composée de cent mille volumes à la mort

(1) Arrian. præf. histor.

de son fils Ptolémée Philadelphe ; mais comme cet amas de livres eût été peu utile, si l'on n'en eût pas fait usage, il attira un grand nombre de savants à sa cour de toutes les parties de la Gréce, et les plaça dans le *musœum*, espece de college ou d'académie qui tiroit son nom des muses, divinités tutélaires des sciences. Là ils trouvoient avec une protection utile qui prévenoit leurs besoins avec magnificence, tous les secours nécessaires pour perfectionner toute sorte de sciences.

Clearque (1) tyran d'Heraclée, dans le Pont, avoit déja ouvert une bibliotheque publique sous le regne des derniers rois de Perse ; et cet établissement, qui lui rendoit les gens de lettres favorables, avoit empêché que le reste de la Grece ne conçut pour lui toute l'horreur que méritoit la façon tyrannique avec laquelle il gouvernoit sa patrie : les lettres étoient alors en grand

(1) Memnon. apud Phot. cod. 224.

honneur parmi les Grecs. La conquête de l'Orient avoit fait passer dans leurs mains les trésors des nations barbares, et ces richesses, se répandant dans toute la Grece, procuroient à un grand nombre de particuliers cet heureux loisir nécessaire pour se donner entiérement à l'étude.

Je n'entrerai pas dans le détail de tous les ouvrages historiques qui parurent alors, ce seroit la matiere de plusieurs dissertations, je me contenterai de parler en général de quelques-uns.

Berose, né à Babylone, avant la conquête de la Perse par les Grecs, fut élevé parmi les prêtres chaldéens, de l'odre desquels il étoit. Il quitta la Chaldée pour porter l'astronomie dans la Grece, et il s'y acquit une grande réputation; c'est dans ses ouvrages qu'Hipparque avoit pris ses anciennes observations d'éclipses que l'on trouve rapportées dans Ptolomée, et dont le calcul astronomique montre l'exactitude. Le

même. Bérose publia aussi une histoire chaldéenne qui finissoit à l'an 267 avant Jesus-Christ, et qu'il dédia à Antiochus II du nom, l'an 267; nous en avons quelques fragments et quelques extraits assez imparfaits, j'aurai lieu de les examiner dans une dissertation particuliere (1). Je me contenterai de remarquer ici que non-seulement ce qu'il avoit dit, de l'ancienne histoire des derniers rois de Babylone, est absolument conforme aux faits rapportés dans l'écriture, comme Josephe, et les premiers chronologistes chrétiens nous l'assurent; mais encore que ce qu'il dit des antiquités de cette ville : il est tellement d'accord avec l'écriture, que l'on est forcé de croire qu'il avoit consulté les livres des Juifs, ou que les traditions chaldéennes ne contenoient rien pour l'histoire des premiers temps, qui ne fut assez conforme aux livres de Moyse dans le gros des faits, quelque

(1) Sur les antiquités de Babylone.

opposition qu'il y eût d'ailleurs entre le système religieux des Juifs et celui des Chaldéens.

Bérose est le seul auteur profane qui ait parlé d'un déluge véritablement universel : il compte dix générations entre le premier homme et le déluge, comme Moyse, et marque la durée de ces générations en *sares* ou périodes de 223 mois lunaires, semblables au cycle de Méton de dix-neuf ans et demi. Ces sares, suivant la signification de leur nom en Chaldéen (1) marquoient la *restitution*, ou le retour des éclipses, c'est-à-dire des conjonctions du soleil et de la lune à peu-près au même lieu de l'écliptique. Le nombre des *sares*, ou périodes lunaires, attribué par Bérose à ces dix générations, étant évalué en années communes, fait une durée peu différente de celle qui est marquée par Moyse; et le même rapport se trouve entre le reste de son histoire et

(1) Suidas, au mot Σάρος.

la véritable chronologie, c'est-à-dire, celle de la bible.

Cette histoire de Bérose, comparée avec les histoires particulieres de Tyr et de Sidon, dont Menandre d'Ephése publia une traduction, mit les Grecs en état de juger de la confiance que méritoit l'histoire Assyrienne de Ctésias; et puisqu'après cet examen ils continuerent de la recevoir, il ne semble pas que nous soyons aujourd'hui en droit de la rejeter, comme on prétend nous y forcer.

A peu-près dans le même temps que Bérose, Manéthon publia une histoire d'Egypte, dédiée à Ptolémée Philadelphe, c'est-à-dire, avant l'an 247 avant Jesus-Christ, dans lequel ce prince mourut: Manéthon étoit grand-prêtre d'Héliopolis, et avoit consulté toutes les archives des temples de l'Egypte, il le pouvoit faire aisément, étant préposé à la garde des livres sacrés de tout le pays. Un fragment de cette histoire, cité par Josephe, nous donne lieu de

juger qu'elle étoit écrite avec exactitude; car il avoue que sur sur le fait dont il parle (1), il n'a rien trouvé dans les livres authentiques, ou dans les archives des temples, et remarque qu'il ne tient ce qu'il en dit, que de la tradition des habitants d'Héliopolis, ce qui prouve le soin qu'il avoit de distinguer les divers dégrés d'autorité des mémoires qu'il suivoit.

Nous avons des extraits de son histoire d'Egypte, faits par Jule africain, et transcrits par George le Syncelle : la durée, l'ordre, et le nombre des différentes dynasties dont il y étoit parlé, ont fort partagé les Savants, mais sans entrer ici dans cette discussion qui regarde une autre dissertation, je me contenterai de remarquer que cette histoire de Manéthon; ainsi que celle de Ptolémée de *Mendes*, autre prêtre égyptien, méritoient plus de croyance que celle d'Hécatée de Milet, et que

(1) Joseph. in App. 1 cap. 16, p. 1340, ed. ox.

celle d'Hérodote, qui s'étoient contentés de consulter de vive voix les prêtres de Memphis, de l'habileté desquels on ne fait pas de grands éloges, au lieu que Manéthon et Ptolémée de *Mendes* avoient consulté les chroniques mêmes des Egyptiens, et que leurs histoires étoient fondées non-seulement sur les traditions, mais encore sur les titres, et les monuments les plus assurés. Sous le regne de Ptolémée Evergete, Eratostene originaire de Cyréne ville grecque, sur les côtes d'Afrique, qui a produit un grand nombre de Savants, fut appellé en Egypte pour présider à l'academie du *Musæum*, et à la bibliotheque d'Alexandrie : il posséda cet emploi pendant 45 ans, et publia un grand nombre de livres, qui firent voir qu'il étoit aussi grand critique, que grand astronome et grand géométre. J'ai montré dans une dissertation particuliere sur l'évaluation des mesures anciennes, combien l'opération par la

quelle il avoit déterminé la mesure de la terre, devoit être exacte, puisqu'elle ne différoit que de quelques stades, de celle de messieurs de l'académie des sciences.

Eratosthene avoit fait une étude particuliere de l'histoire, et avoit publié une chronique complette de l'histoire grecque ; elle remontoit jusqu'aux temps les plus reculés, et fixoit même l'époque de plusieurs événements des temps héroïques. Cette chronologie fut reçue avec un applaudissement universel : les Grecs la regardoient comme un ouvrage parfait; et lorsque Apollodore d'Athénes en fit une continuation près d'un siécle après, il adopta (1) entiérement les calculs d'Eratosthene, autant que nous pouvons en juger par les fragments qui nous restent de l'une et de l'autre.

Le témoignage que rendoit par-là Apollodore à la chronologie d'Eratos-

(1) Cette chronique d'Apollodore, dédiée à Attale Philadelphe, roi de Pergame, finissoit à la 148e olympiade, ou à l'an 145 avant J. C.

thenè, est d'une extrême autorité ; la science des temps étoit alors extrêmement cultivée dans la Gréce : Castor (1) de Rhodes, qui écrivoit vers l'an 160 avant Jesus-Christ, avoit composé un ouvrage exprès pour relever les fautes des chronologistes, sous le titre Χρονικὰ ἀγνοήματα. La réputation d'Eratosthene dans la Gréce étoit trop grande, pour que Castor eût oublié de l'examiner; cette même réputation, dans un moderne, n'est pas une raison à un critiquè pour le traiter avec indulgence.

Apollodore (2) avoit lu cet ouvrage de Castor, c'est par lui qu'il nous est connu; ainsi, puisque malgré cette lecture, et l'étude particuliere qu'il avoit faite de la chronologie, il ne change rien à celle d'Eratosthene, c'est une preuve qu'il approuvoit celle de ce savant homme.

Cette approbation est d'un très-grand

(1) Castor étoit postérieur à la prise de Jérusalem l'an 166 par Antiochus, puisqu'il en parloit dans son histoire de Syrie. *Joseph. contre Appion*, *l.* 2.

(2) Apol. bibliot. lib. 2, §. 7.

poids : Apollodore étoit (1) à la cour de Pergame, et occupoit dans l'Académie des gens de lettres, qui étoit attachée à la bibliotheque royale, un poste assez semblable à celui qu'avoit eu Eratosthéne à Alexandrie : cette espece de rivalité devoit exiter Appollodore à ne pas menager Eratosthéné. Dans tous les temps les gens de lettres n'ont été que trop susceptibles de cette jalousie, qui nous fait trouver une sorte de gloire à découvrir les fautes de nos prédécesseurs ; mais Apollodore avoit encore une raison plus forte, c'étoit l'envie de faire sa cour au Roi de Pergame, aux dépens de la réputation du plus sçavant homme qui eût été à Alexandrie. Les anciens

(1) Denys d'Halicarnasse, dans son jugement sur Dinarque, *p. 179, vol. 2, ed. oxon.* cite les grammairiens de pergame, comme formant une académie qui avoit publié des mémoires, p. 188, les tables de pergame ἐν τοῖς Περγαμηνοῖς πίναξι, comme un catalogue contenant la vie, les ouvrages, & un jugement sur les savans qui les avoient précédés. Dans Diogene Laerce, cet ouvrage semble être attribué à Appollodore, car c'est lui qui est cité, lorsqu'il s'agit de quelque chose de semblable.

nous apprennent que la cour de Pergame et celle d'Alexandrie n'étoient pas en trop bonne intelligence. Les Rois d'Egypte avoient vu avec chagrin se former la bibliotheque de Pergame (1): ils avoient fait tous leurs efforts pour l'empêcher: les livres étoient alors plus rares qu'aujourd'hui, on n'en trouvoit pas toujours à acheter, ainsi ceux qui vouloient établir promptement une bibliothéque, étoient contraints de faire copier les manuscrits dont on ne vouloit pas se défaire. L'on écrivoit alors sur du *Papyrus*, espece de papier de roseau, dont les manufactures étoient toutes en Egypte; et Ptolémee crut qu'en défendant le transport de ce *Papyrus*, il ôteroit à Euménès, Roi de Pergame, le moyen de faire copier les manuscrits dont il vouloit enrichir sa bibliotheque; ce moyen auroit réussi, si Euménès ne se fût avisé de perfectionner l'art de passer, et de préparer les peaux d'animaux pour écrire

(1) V. Prid. hist. des Juifs, part. 1. liv. 7. à l'an 331.

dessus. Cet art étoit déjà connu en Orient (1), mais il étoit fort grossier, et ce fut à Pergame qu'on trouva le moyen de le porter à sa perfection, et de faire le parchemin, ou *charta Pergamena*, infiniment supérieur par son poli, par sa fléxibilité et par sa durée, au papier d'Egypte toujours rude et cassant, malgré les soins que l'on apportoit pour le préparer.

Mais comme ce parchemin étoit bien plus cher que le *papyrus*, ou papier de roseau, la dépense où l'on étoit engagé par là à Pergame, devoit entretenir une jalousie contre la cour d'Alexandrie, qui ne disposoit pas les esprits à faire grace aux savants du *Musæum*; ainsi l'approbation accordée à Eratosthène par Appollodore, doit avoir toute la force des éloges donnés à ceux que l'on voudroit pouvoir estimer moins qu'on ne fait.

Cet Eratosthène cependant tout géo-

(1) Varro ap. Plin. lib. 13, c. 11.

métre, tout philosophe qu'il étoit, ne crut point déshonorer la réputation qu'il avoit acquise dans les sciences exactes, en s'appliquant à la recherche des antiquités égyptiennes. On ne voit point qu'il ait blâmé l'ouvrage écrit par Manéthon sur l'histoire d'Egypte, il se contenta d'y ajouter des suppléments, parce que ce prêtre d'Héliopolis n'avoit pas vu tous les monuments, et que l'on en avoit peut-être découvert d'autres depuis. Nous avons un fragment de cet ouvrage d'Eratosthéne, contenant la suite, la durée du regne, et le nom des trente-huit premiers rois de Thébes, et ce fragment peut-être d'un très-grand usage pour fixer la chronologie d'Egypte. Appollodore inséra, dans sa chronique, la liste des rois de Thébes, donnée par Eratosthéne; et comme elle finissoit au temps où cette ville avoit cessé d'être la capitale de l'Egypte, il y ajouta une continuation qui comprenoit le reste des princes qui avoient régné sur le pays

jusqu'à la destruction du royaume par les Perses : l'un et l'autre de ces deux savants se réunissoient donc, pour regarder l'histoire d'Egypte, comme une histoire véritable : ils n'avoient pu être forcés à se ranger du même parti que par le caractere et la certitude des mémoires, sur lesquels cette histoire étoit fondée, et leur exemple est un préjugé, ce me semble, très-fort pour nous empêcher de rejeter absolument cette histoire avec le mépris que témoignent pour elle quelques savants de nos jours, dont les sentiments et les discours ne peuvent servir qu'à dégoûter de cette même étude, à laquelle ils ont sacrifié leur vie entiere. Quelque longue que soit cette dissertation, on s'appercevra aisément que j'ai passé légérement sur beaucoup de points : elle contient la matiere d'un juste volume par le nombre et l'importance des choses qu'il a fallu me contenter d'indiquer ; cependant, avant que de finir, j'espére

que l'on me permettra encore une réflexion sur la cause de cette espece d'incrédulité, ou de pyrrhonisme historique, qui est si fort à la mode dans notre siécle.

L'étude de la géométrie et des mathématiques est aujourd'hui l'étude favorite, et presque l'unique d'un très-grand nombre de bons esprits ; ces sciences même semblent tenir aujourd'hui le premier rang, et ceux qui les cultivent, affectent de ne parler qu'avec mépris des autres sciences qui sont l'objet de l'application des gens de lettres ; je ne prétends point ici décrier les mathématiques, je connois en quoi consiste leur excellence ; mais je ne sais par quelle fatalité ces sciences si utiles et si nécessaires pour régler nos connoissances, non-seulement ne sont d'aucun usage pour les étendre, et pour diriger notre conduite dans les occasions pratiquées, mais peuvent même quelquefois devenir dangereuses, lorsque

que des esprits trop ardents les veulent appliquer aux matieres qui n'y sont point assujetties.

La géométrie n'admet que la certitude parfaite, ou celle des propositions identiques, qui, réunissant deux termes synonimes affirment, que l'un et l'autre désignent la même idée. Les démonstrations les plus longues ne font autre chose que ramener les théorêmes et les assertions à des propositions identiques avec les premiers axiomes : de-là arrive que ceux qui se sont accoutumés à ce procédé de la géométrie, ne reconnoissent bientôt plus d'autre certitude que celle des propositions identiques; et comme les grands génies donnent ordinairement dans les plus grands excès, quand ils ne savent pas se modérer, ils en viennent bientôt à regarder comme fausses, ou du moins comme très-incertaines toutes les choses dont la certitude n'est pas absolue et parfaite.

Cependant les sciences les plus im-

portantes à l'homme, la morale, la politique, l'économie, la médecine, la critique, la Jurisprudence sont incapables de cette certitude identique des démonstrations de géométrie ; elles ont chacune leur dialectique à part, comme l'a remarqué M. Leibnits, et leurs démonstrations ne vont jamais qu'à la plus grande probabilité; mais cette même probabilité a une telle force dans ces matières, que les esprits raisonnables ne refuseront jamais de s'y soumettre, ce seroit même détruire ces sciences que de vouloir leur appliquer la théorie des combinaisons, sous prétexte que les probabilités pouvant se calculer, peuvent être considérées comme des nombres, et qu'il est par conséquent facile de déterminer leur rapport. Je sais que cette partie de mathématiques, cette théorie des combinaisons dont on nous a parlé avec tant d'emphase, a été poussée très-loin dans les derniers siécles, mais en même temps je sais que les

plus grands génies qui s'y sont appliqués, ont évité avec soin toutes les questions qui se trouvoient mêlées de quelque autre chose que de nombres ; je m'explique : M. *de Montmaur*, dans son analyse des jeux de hazard, examine quels sont les avantages de chacun des joueurs, c'est-à-dire, qu'ayant calculé toutes les combinaisons différentes des cartes et des dés, dont il en doit arriver nécessairement une quelconque, il examine combien il y en a de favorables à chacun des joueurs, non-seulement dans une situation particuliere, mais encore dans toute la suite du jeu. Comme il ne s'agit là que du nombre des coups favorables possible, comparé au nombre des coups défavorables possible, quelque travail que demande une pareille opération, un esprit capable de le soutenir peut espérer d'en venir à bout ; car enfin il ne s'agit que de déterminer le rapport qui est entre deux nombres ; mais si ces jeux se trouvent mêlés de

hazard et d'habileté, comme le trictrac et la plupart des jeux de cartes, alors il ne suffit plus de calculer les hazards, il faut comparer les dégrés d'habiletés; or ces dégrés ne peuvent se comparer que par des suppositions arbitraires, et les questions ne se trouveront jamais résolues que pour le cas particulier de la supposition; mais comme le nombre des différens dégrés d'habileté est infini, puisqu'il n'y en a aucun en qui l'on ne puisse concevoir de l'augmentation et de la diminution, c'est n'avoir rien fait que d'avoir seulement résolu un cas particulier dans une suite infinie. M. *de Montmaur* a évité d'examiner le calcul de ces jeux, et il étoit bien éloigné d'appliquer, comme ont fait d'autres géométres (1), la théorie des combinaisons à des questions de morale et de politique. Les plus habiles éprouvent tous les jours que, dès qu'un problême se trouve mêlé de physique, il est im-

(1) Mrs. Bernoulli.

possible d'en donner une solution générale, elle ne sera jamais vraie que dans le cas particulier des suppositions que l'on a été contraint de faire pour déterminer les divers dégrés de force, de résistance, etc. Personne n'a poussé l'application de la théorie des combinaisons aussi loin que M. Craig. Ce savant géometre Anglois a publié un ouvrage (1) sur les mathématiques, dans lequel appliquant les principes de sa théorie aux différens dégrés de persuasion et de certitude, il entreprend de déterminer quand la fin du monde doit arriver; la chose est assez singuliere pour qu'il me soit permis de donner ici une idée de son raisonnement, ce sera un exemple de ces excès où le mauvais usage de la géométrie emporte quelquefois de grands génies. Jésus-Christ a prédit que le monde prendroit fin, lorsqu'il n'y auroit plus de foi sur la terre; l'auteur Anglois part de ce principe, et

[1] Philosophiæ christianæ principia mathematica.

remarquant que le plus grand dégré de certitude en matiere de faits est produit par la vue même de ces faits, le second par rapport de ceux qui les ont vus, les ont seulement oui raconter à d'autres, et ainsi de suite à l'infini; il suppose que la certitude produite par ces divers moyens de savoir un fait, diminue de dégré en dégré, après quoi déterminant la quantité de cette diminution de certitude et de crédibilité suivant différentes progressions, il examine au bout de combien de générations les dégrés de certitude seront tellement affoiblis dans chaque hypothèse, qu'ils ne seront plus en état de faire une impression suffisante sur l'esprit des hommes; alors il n'y aura plus de foi, et c'est alors, selon lui, que doit arriver la fin du monde prédite par Jésus-Christ.

Suivant les hypothèses adoptées par le géometre anglois, la certitude de l'histoire de Jesus-Christ est aujourd'hui la même, que celle d'un fait historique

rapporté par 28 personnes qui s'en disoient les témoins, et la fin du monde arrivera dans 1500 ans environ, parce qu'alors la certitude de cette histoire ne sera pas même égale à celle qui résulteroit du témoignage d'un homme seul; ce qu'il y a de plus étonnant dans ce savant géométre, c'est qu'ayant beaucoup de piété et de zèle pour la religion, il n'a pas senti quels étoient les inconvéniens de ce système, qui a réjoui les libertins et scandalisé les gens religieux. Un géometre pourroit-il appliquer la méthode de Craig à la tradition historique? Entreprendra-t-il d'en déterminer la probabilité, ou celle que doit avoir le témoignage d'un ecrivain particulier, en comparant le nombre des témoignages démontrés vrais à celui des témoignages démontrés faux? Et conclura-t-il, ainsi qu'on a fait dans une dissertation lue à la compagnie, que la probabilité des témoignages indéterminés, est comme le rapport du nom-

bre des témoignages déterminés ; c'est-à-dire, que, s'il a dix témoignages démontrés faux pour un démontré vrai, on a dix raisons de rejeter les témoignages indéterminés pour une de les recevoir ? Ne pourroit-on pas comparer le géometre qui suivroit une telle méthode, à celui qui, pour déterminer le crédit et la richesse d'un marchand, se contenteroit de compter le nombre de ses dettes actives et passives, sans examiner la quantité des sommes qu'il doit et qui lui sont dues ? Un marchand peut être très-riche, quoiqu'il ait 50 créanciers et un seul débiteur, si les sommes qu'il doit ne montent qu'à la dixieme partie de celles qui lui sont dues. Toutes choses d'ailleurs égales c'est la quantité des sommes et non le nombre des débiteurs qui fait la richesse et le crédit. N'en faut-il pas dire autant d'un écrivain, ne faut-il pas examiner la nature de chaque fait sur lequel il rend témoignage, et discuter une infinité de

circonstances du pays, du siécle, de la profession, du caractère, de la situation et de l'intérêt de celui qui parle ? Un écrivain pourroit rapporter des choses démontrées fausses sur la physique et sur l'histoire naturelle : il pourroit par un zèle mal entendu pour sa religion, croire trop facilement des faits merveilleux qu'il y croira liés, sans que cela influe sur l'autorité de son témoignage dans les faits de politique, de chronologie, etc. desquels je saurai qu'il aura pû être instruit, et dans lesquels je saurai qu'il n'aura aucun intérêt d'altérer la vérité.

Ne seroit-ce pas avilir cette géométrie sublime dont on fait aujourd'hui tant de cas, que de l'appliquer à des objets aussi méprisés de nos grands géometres, que l'étude de l'histoire ? L'expérience doit les avoir convaincus que leurs spéculations se trouvent défectueuses, lorsqu'il faut les appliquer à des choses de pratique et de sentiment ; car il n'en est

pas des êtres réels, comme de ceux qui n'ont qu'une existence objective, les points, les lignes, les surfaces et les figures géométriques, qui n'existent nulle part hors de l'imagination de ceux qui les considérent. L'esprit qui a, pour ainsi dire, créé ces êtres objectifs, les connoît parfaitement; mais il n'en est pas de même des ê res réels, comme leur existence est indépendante de lui; il doit se contenter de n'appercevoir tout au plus la surface extérieure, de connoître leur présence, et de sentir l'impression qu'ils font sur lui. J'ai déja observé que la théorie des combinaisons n'avoit aucune application aux problémes de la physique; et je crois que l'on peut le dire avec encore plus de raison dès problêmes de politique et de critique: ainsi, je n'entreprendrai point d'entrer dans le détail de ce qu'il faudroit observer dans cette méthode de déterminer l'autorité des historiens par la voie du calcul, j'attendrai qu'elle se soit établie.

Cependant j'avouerai que la certitude ou la crédibilité de l'histoire augmente avec la proximité des temps dont elle parle ; mais je soutiendrai en même-temps que la raison de la moindre certitude n'est pas une raion suffisante pour rejeter entiérement cette ancienne histoire : contentons-nous de lui donner une moindre croyance, et ne confondons point le moins certain avec le faux. L'ancienne histoire a son mérite, l'étude que l'on en fait, a ses avantages ; et j'ai peine à comprendre comment de bons esprits ne voyent pas que tous les efforts qu'ils font pour en dégoûter, ne serviront qu'à prêter de nouvelles armes à l'ignorance. Le goût de l'antiquité n'a été que trop affoibli par les dernieres disputes dans lesquelles ceux qui attaquoient les anciens, ne sont peut-être pas ceux qui leur ont porté les coups les plus dangereux : faut-il que pour achever de détruire ce goût, ceux qui réunissent l'érudition avec les con-

noissances exactes de la géométrie et de la philosophie, se déclarent contre l'étude de l'antiquité. En réduisant tout en problême comme ils font, en multipliant avec les raisons de douter les difficultés qui sont déja en assez grand nombre dans l'étude de l'antiquité, ils ne doivent espérer d'autres fruits de leurs discours, que celui de persuader l'inutilité d'un travail qui blesse assez la paresse naturelle à tous les hommes. Le parti de l'ignorance n'est déja que trop fort dans un siecle et dans une nation qui fait gloire, comme la nôtre, de préférer la gentillesse naturelle et les agrémens frivoles au mérite solide que l'étude et les occupations sérieuses peuvent donner à l'esprit.

RÉFLEXIONS
SUR LES PRODIGES
RAPPORTÉS
DANS LES ANCIENS.

LES prodiges que nous trouvons rapportés dans les ouvrages des Grecs et des Latins, peuvent être, ce me semble, rangés sous deux classes.

Dans la premiere, je comprends ces miracles du paganisme, que l'on ne peut expliquer sans recourir à une cause surnaturelle, c'est-à-dire, sans supposer que dieu a bien voulu faire des miracles pour le compte du diable, et par conséquent employer pour confirmer les hommes dans l'erreur, les mêmes moyens dont il s'étoit servi pour éta-

Les prodiges de la seconde classe sont des effets purement naturels, mais qui, arrivant moins fréquemment et paroissant contraires au cours ordinaire de la nature, ont été attribués à une cause surnaturelle par la superstition des hommes effrayés à la vue de ces objets inconnus. D'un autre côté, l'adresse des politiques qui savoient en tirer parti pour inspirer aux peuples des sentimens conformes à leurs desseins, a fait regarder ces effets étonnans, tantôt comme une expression du courroux du ciel, tantôt comme une marque de la réconciliation des dieux avec les humains; mais cette derniere interprétation étoit bien plus rare, la superstition étant une passion triste et fâcheuse qui s'emploie plus souvent à effrayer les hommes, qu'à les tranquilliser ou à les consoler dans leurs malheurs.

Je range presque tous ces prodiges sous cette derniere classe, étant persuadé que la plus grande partie de ces

évènemens merveilleux ne sont, en les reduisant à leur juste valeur, que des effets naturels, souvent même assez communs. Lorsque l'esprit des hommes est une fois monté sur le ton superstitieux, tout devient à leurs yeux prodige et miracle, (1), selon la réflexion judicieuse de Tite-Live : *multa ea hyeme prodigia facta, aut, quod evenire solet, motis semel in religionem animis, multa nunciata et temerè credita sunt.* Je ne prétends cependant pas m'engager à parler ici de toutes les différentes especes de prodiges, cela me meneroit trop loin ; les uns ne sont que des naissances monstrueuses d'hommes ou d'animaux qui effrayoient alors les nations entieres, et qui servent aujourd'hui d'amusement aux physiciens ; d'autres ne sont que des faits puériles et souvent même absurdes, dont la plus vile populace a fait des prodiges, et où l'on a cru pou-

(1) Decad. 3, . 2.

voir apprendre la volonté des dieux : telles étoient les conjectures des Augures sur le chant, le vol et la maniere de manger de certains oiseaux ; telles étoient les prédictions des Haruspices à l'occasion de la disposition des entrailles d'une victime ; telle étoit l'apparition d'un serpent, d'un loup ou de tel autre animal que le hasard faisoit rencontrer sous les yeux de celui qui étoit près d'entreprendre quelqu'action. Je n'entre point dans l'examen de ces prodiges vulgaires dont Cicéron a si spirituellement étalé le ridicule dans ses livres de la divination ; les prodiges que j'examine, sont des phénomenes ou apparences dans l'air, et des météores singuliers par leur nature ou par les circonstances qui les accompagnoient.

Il est fait mention, par exemple, en cent endroits de Tite-Live, de Pline, de Julius Obséquens et des autres Historiens, de ces pluies prodigieuses de pierre, de cendres, de briques cuites,

de chair, etc. On y lit tantôt que le ciel a paru enflammé, *cœlum arsisse*, tantôt que le soleil, ou du moins un corps lumineux semblable à cet astre, s'est montré au milieu de la nuit; que l'on a vu en l'air des armées brillantes de lumiere, et cent autres faits de cette nature. Le commun des philosophes modernes, ou de ceux qui, n'ayant pris qu'une légere teinture de philosophie, se croient en droit de nier la possibilité des effets dont ils ne peuvent imaginer la cause naturelle et physique, prennent le parti de récuser le témoignage des anciens qui les rapportent, sans penser que ces Historiens, décrivant la plupart des faits publics et connus de leur temps, méritent qu'on leur accorde la croyance que nous ne refusons pas aux ecrivains modernes, lorsqu'ils rapportent des faits dont nous n'avons pas été témoins. C'est donc pour leur apprendre que la justice les oblige à traiter de la même façon les écri-

vains anciens et les modernes, et pour justifier la bonne foi des premiers, que je vais parcourir les divers prodiges de la derniere espece, et montrer qu'ils sont des phénomenes purement naturels, et que les philosophes modernes rapportent des faits semblables arrivés de nos jours, et dont ils ont même été souvent les témoins.

Je commence par les pluies prodigieuses. La plus ancienne pluie de pierres dont il soit fait mention dans l'histoire Romaine (1), est celle qui arriva sous le regne de Tullus Hostilius après la ruine d'Albe (2) : *Nunciatum regi patribusque est*, dit Tite-Live, *in monte albano lapidibus pluisse, quod cùm credi vix posset, missis ad id visendum prodigium, in conspectu; haud aliter quàm cùm grandinem venti glomeratam in terras agunt, crebri cecidère cœlo lapides.* Et quel-

[1] Article Ier. Des Météores.

[2] Lib. 1, c. 31.

ques lignes plus bas il ajoute : *Mansit solemne, ut quandocumque idem prodigium nunciaretur, feriæ per novem dies agerentur.* Les circonstances rapportées par Tite-Live semblent assurer la vérité de ce fait d'une maniere incontestable ; et il s'est répété tant de fois aux environs du même mont *Albanus*, qu'il n'est gueres possible de le révoquer en doute ; il n'est pas même bien difficile d'en déterminer la cause physique, puisque l'on peut supposer avec beaucoup de vraisemblance, qu'il y a eu dans les premiers temps un volcan sur le mont *Albanus* ; on sait que c'est un effet ordinaire aux volcans de jeter des pierres et de la cendre dans l'air, qui, retombant ensuite sur la terre, peuvent être pris par le peuple grossier pour une pluie prodigieuse. Voici les preuves sur lesquelles j'avance que le mont *Albanus* a été autrefois un volcan.

1°. On a des exemples que cette

montagne a vomi des flammes en certains tems, comme sous le consulat de C. Cécilius et de Cn. Papirius : *Albanus mons nocte ardere visus*, selon le rapport de Julius Oséquens.

2°, Cette montagne étoit sujette aux tremblemens de terre, qui sont ordinairement causés par la fermentation des matieres métalliques et sulfureuses; fermentation qui produit les volcans, lorsque les matieres sont en assez grande quantité, et qu'elles s'échauffent assez pour s'enflammer tout-à-fait, comme il arrive dans les volcans perpétuels du Vésuve et de l'Etna. Le plus ancien et le plus célebre de ces tremblemens de terre du mont *Albanus*, dont l'histoire ait parlé, est celui qui arriva sous le regne d'Alladius, onzieme roi d'Albe. Ce tremblement de terre augmenta l'étendue du lac d'Albe, et engloutit une partie de la ville, et même le palais du roi Alladius, avec la personne de ce prince et sa famille. Denys d'Hali-

carnasse (1) assure que de son tems, quand les eaux du lac Albain étoient basses, on voyoit encore les ruines de ce palais. Il est vrai que Denys attribue cette inondation à un orage, et non pas à un tremblement de terre : « » Agrippa, dit-il, eut pour successeur » Alladius, prince que sa tyrannie rendit » l'objet du courroux céleste. Son mé- » pris pour les dieux le porta à ima- » giner le moyen d'imiter la foudre et » le tonnere, afin de passer lui-même » pour une divinité auprès des peuples » effrayés de ce spectacle ; mais son » palais ayant été renversé par un orage » et des foudres plus réels que les siens, » et le lac sur le bord duquel il étoit » bâti, s'étant enflé extraordinairement, » il fut englouti avec tout ce qui étoit » dans ce palais. Aujourd'hui quand le » lac diminue et que les eaux sont plus » basses, on voit, lorsqu'elles sont cal- « mes, des salles ruinées et d'autres

[1] Lib. 1.

» vestiges d'un palais «. L'auteur des annales citées dans la dissertation *de origine gentis romanæ*, et l'abrégé de Pison, ont recours à la même cause : *Fulmine ictus raptusque turbine in albanum lacum præcipitatus est, ut scriptum est annalium lib.* 4, *et epitomarum Pisonis* 11. Mais, outre que l'on ne comprend pas trop comment un coup de tonnerre peut produire un pareil effet, c'est-à-dire, abîmer un grand palais sous les eaux, deux écrivains anciens, cités par l'auteur de la même dissertation, assurent formellement que ce palais fut renversé par un tremblement de terre, et non pas par la foudre: *Aufidius sanè in epitomis et Domitius lib.* 1. *non fulmine ictam, sed terræ motu prolapsam simul cum eo regiam in albanum lacum tradunt.*

3o. On a vu quelquefois l'eau du lac d'Albe croître tout d'un coup et s'élever à une hauteur considérable, sans au-

cune autre cause apparente; c'est ce qui arriva pendant le siége de Véïs : *Lacus in albano nemore sine ullis cœlestibus aquis, causave qua alia quæ rem miraculo eximeret*, in altitudinem *insolitam crevit.* Cet événement fut considéré comme un prodige, et il effraya si fort les Romains, que comme ils étoient en guerre avec les Toscans, les seuls qui s'entendissent en Italie dans la science des augures, on envoya à Delphes consulter Apollon, et le dieu répondit, comme avoit fait un sacrificateur Véïn, qu'il falloit faire écouler l'eau de ce lac sur les campagnes voisines, mais de sorte qu'elle s'évapòrât toute, sans qu'elle pût s'écouler jusqu'à la mer. Cette réponse n'avoit rien de fort extraordinaire, puisque c'étoit l'usage auquel on employoit ordinairement ces eaux, dont les habitans se servoient pour arroser leurs terres plus basses que ce lac, qui étoit à mi-côte et très-profond : *Aqua albana deducta*

ad utilitatem agri suburbani, non ad arcem urbemve retinendam. On peut observer de ceci, en passant, que dans presque toutes les réponses de ces augures et de ces devins, il n'y avoit rien qui s'élevât au-dessus de l'art conjectural, et même d'un art conjectural qui n'avoit aucuns principes constans, comme Cicéron le leur reproche (1). Pour revenir à l'augmentation subite et sans cause apparente des eaux du lac d'Albe, on peut en assigner deux causes, qui supposent l'une et l'autre des fermentations intérieures dans les entrailles de cette montagne, et par conséquent le foyer d'un volcan. 1o. Le terrein qui est sous ce lac, peut avoir été soulevé par un tremblement, ce qui aura fait remonter les eaux. 2o. Les conduits souterreins par lesquels doivent s'écouler les eaux de ce lac, qui n'ont aucune isssue apparente, peuvent avoir été comblés par l'affaissement des terres, ou par le soulevement de leur sol;

[1] Cic. de Divin. l. II, c. 69.

et les eaux non-seulement ne s'écoulant plus par ces conduits, mais celles qui les remplissoient ayant été contraintes de refluer dans le lac, ses eaux auront dû s'élever subitement à une hauteur extraordinaire.

On a vu (1) en 1768, un événement à-peu-près semblable, dans la Gascogne; un tremblement de terre, qui n'avoit été sensible que dans les Pyrennées, ayant grossi subitement les eaux des rivieres de Garonne, d'Adour et des autres qui tombent de ces montagnes; M. Foucault qui étoit alors intendant à Montauban, s'étant fait instruire des circonstances de ce débordement, apprit que l'eau étoit sortie subitement et avec violence des entrailles des montagnes; qu'elle s'étoit ouvert plusieurs passages par lesquels elle s'élançoit en forme de torrens, entraînant avec elle les arbres et même les plus gros rochers, aux endroits où le passage étoit plus

[1] Journal des favants, an 1679.

étroit. En plusieurs endroits, on vit des montagnes entieres s'affaisser de plusieurs pieds ; et ce fut sans doute cet abaissement subit qui obligea les eaux à se faire de nouveaux passages, avec d'autant plus de violence, que la force de la pression avoit été plus grande.

On peut donc supposer avec vraisemblance qu'il y avoit un volcan dans les entrailles du mont *Alban*, et que, quoique ce volcan ne jettât ordinairement ni flammes ni fumée, le foyer en subsistoit toujours, et la fermentation des matieres sulfureuses et métalliques qui y étoient contenues, avoit assez de force pour jetter en l'air des pierres, de la terre, et divers autres corps qui, retombant du ciel sur les campagnes voisines, passoient dans l'esprit des peuples effrayés de ce spectacle, pour une pluie prodigieuse, et pour une marque assurée du courroux des dieux ; car d'où pouvoient venir ces corps ? que du ciel d'où ils retomboient

Des corps pesans ne peuvent s'élever d'eux-mêmes, et on ne voyoit aucune cause qui pût les forcer à monter. Les ouvertures par lesquelles ces matieres étoient poussées, n'étant produites que par un mouvement passager de la montagne, elles se refermoient d'elles-mêmes, ou se remplissoient par l'éboulement des terres et des rochers voisins.

Le Vésuve et les autres volcans qui en sont proche, causoient un effet tout semblable dans l'Italie inférieure; mais comme leur embrâsement étoit continuel, et ces évacuations assez fréquentes, les peuples qui s'étoient accoutumés à ce spectacle, n'étoient plus effrayés que des évaporations qui vomissoient ces matieres en plus grande quantité, ou qui les poussoient à une plus grande distance. C'est à cette derniere cause, c'est-à-dire, aux embrâsemens et aux évacuations du Vésuve, que je rapporterois ces pluies de terre dont il est souvent fait mention dans Tite-Live et dans

la compilation de Julius Obséquens. Je ne rapporterai qu'un des exemples cités par ce dernier : *Caïo Martio III. et Tito Manlio Torq. Coss. lapidibus pluit, et nox interdiu visa est intendi in urbe Roma.* Cette derniere circonstauce est pareille à ce que nous lisons dans la lettre où Pline le jeune décrit la mort de son oncle : *Jam dies alibi, illic nox omnibus nigrior densiorque.* Il ajoute à la fin de cette lettre, que l'on fut deux jours entiers aux environs du mont Vésuve, sans voir la lumiere, *ubi dies redditus, is ab eo quem novissimè viderat tertius.* Cette pluie de pierres dont parle Julius Obséquens, étoit donc accompagnée d'un nuage de cendres assez épaïs pour cacher la lumiere aux habitans de la ville de Rome ; *nox interdiu visa est intendi in urbe Roma.*

Dans les embrâsements considérables de Vésuve et du mont Etna, les cendres et les pierres calcinées sont portées

à une distance très-considérable. Dion Cassius rapporte que, lors du fameux embrâsement du Vésuve, arrivé sous l'Empereur Vespasien, le vent porta les cendres et la fumée que vomissoit cette montagné, non-seulement jusqu'à Rome, mais même jusqu'en Egypte.

La chronique du comte Marcellin observe à l'année 472, c'est-à-dire, sous le consulat de Marcien et de Festus, que ce.te même montagne s'étant embrâsée, les cendres qui en sortirent, se répandirent par toute l'Europe, et causerent un si grand effroi à Constantinople, que l'on célébroit tous les ans la mémoire de cet événement par une fête établie le 8 des Ides de novembre: *Vesuvius torridus intestinis incendiis œstuans, exusta vomuit viscera, nocturnisque in die tenebris omnem Europæ faciem minuto contexit pulvere. Hujus metuendi memoriam cineris Byzantii annuè celebrant octavo Idus novembris.*

Dans l'embrâsement du mont Etna (1) arrivé en 1537, et décrit dans la Sicile de Fazelli et dans le dialogue latin du cardinal Bembo, la cendre fut portée à plus de deux cens lieues de la Sicile.

La pluie de fer (2) qui tomba dans la Lucanie l'année qui précéda la mort et la défaite de Crassus, fut regardée comme un prodige dans cette Province; et peut-être aux environs du Vésuve n'y eût-on fait aucune attention, ces peuples étant accoutumés dans ces cantons à voir souvent tomber des marcassites calcinés, semblables à ce que l'on nomme *machefer*; car le fer qui tomba en Lucanie étoit de cette espéce, *spongiarum ferè similis*, dit Pline.

Quelquefois un ouragan poussant des corps pesans du haut d'une montagne dans la plaine (3), a effrayé des peuples grossiers, qui ont cru que ces corps,

(1) Decad. 1, l. 2, c. 4.

(2) Plin. 11, 56.

(3) Idem, ibid.

quoiqu'ils fussent des ouvrages de l'art humain, étoient tombés immédiatement du ciel. Telle étoit cette pluie de tuiles ou briques cuites, qui tomba l'année de la mort de T. Annius Milo, *lateribus coctis pluisse*. A l'égard de cette pluie de chair dont Pline parle au même endroit, et qu'il dit être tombée plusieurs fois, il n'est pas facile de déterminer la nature des corps, que l'on prit pour de la chair, n'ayant aucune relation circonstanciée; on peut cependant assurer que ces corps n'étoient pas de la chair, puisque ce qui resta exposé à l'air ne se corrompit pas, comme l'observe Pline au même lieu.

Quant aux pluies de sang dont les anciennes histoires font mention, plusieurs philosophes modernes ont tenté d'en expliquer la possibilité par la nature des exhalaisons qui se résolvent en pluies; mais M. de Peiresc ayant examiné ce prodige de plus près (car on a prétendu qu'il s'étoit renouvellé souvent) trouva

que les taches formées par cette prétendue pluie de sang, étoient la plupart en des endroits où cette pluie n'auroit pu atteindre, comme sous des voûtes, ou sur la partie des rochers, des maisons, des pierres, etc. opposée à la terre et absolument à couvert de la pluie. Cette premiere remarque lui ayant fait soupçonner que ce fait pourroit bien n'être pas fort assuré, il découvrit que l'on avoit pris pour des vestiges d'une pluie de sang, ces petites taches rousses et sanglantes que laissent en une infinité d'endroits de la campagne, les papillons qui sortent des féves dans lesquelles les chenilles se renferment vers le mois de juin, et les physiciens les plus exacts ont trouvé depuis que la chose étoit comme M. de Peiresc l'avoit pensé.

A l'égard des pluies semblables à celle dont parle Dion dans l'histoire de l'Empereur Sévere, et qui étant tombée sur des pieces de monnoie de cuivre, les changea en argent ou du moins leur en

donna l'apparence pour trois jours ; il est évident que ce n'est autre chose que du vif argent qui a été élevé avec les vapeurs, et qui retombe avec elles, lorsqu'il a été condensé par le froid de l'air, comme il arrive tous les jours dans les opérations chymiques.

Pour revenir à la chûte de ces pierres tombées du ciel, l'histoire romaine n'est pas la seule qui nous en fournisse des exemples ; on en trouve dans l'histoire grecque, même dans les écrits des philosophes les plus exacts. Personne n'ignore que la seconde année de la LXXXIII. Olympiade, il tomba du ciel en plein jour une pierre auprès du fleuve Egos dans la Thrace. Pline assure que l'on montroit encore de son temps cette pierre, et qu'elle étoit *magnitudine vehis, colore adusto.* Cet événement devint si fameux dans la Grece, que l'auteur de la chronique athénienne, publiée par Selden avec les marbres du comte d'Arondel, en a fait mention sur l'époque

58 à l'année 1113 de l'Ère attique ou de Cécrops. Ce prodige donna lieu au philosophe Anaxagoras qui vivoit alors, d'enseigner que le ciel étoit une voûte solide composée de grosses pierres que la rapidité du mouvement circulaire tenoit éloignées du centre, vers lequel elles retomberoient toutes sans ce mouvement; c'est ce que nous apprenons d'un passage du premier livre de l'historien Silénus, que Diogéné-Laërce nous a conservé. Je rapporte ce fait d'autant plus volontiers, qu'il me donne lieu de remarquer une erreur populaire dont on l'a embelli. Pline, ainsi que quelques autres anciens, assure qu'Anaxagoras avoit prédit la chûte de cette pierre, *prædixisse cœlestium litterarum scientiâ quibus diebus saxum casurum esse è sole, idque factum interdiu.* De la façon que Pline s'exprime, il semble qu'il s'agisse là d'une éclipse ou de quelqu'autre phénomene céleste, qui, ayant une cause réglée et connue, peut-être

prévu par un habille astronome, *cœlestium litterarum scientiâ.* Or, quand on accorderoit toutes les suppositions d'Anaxagoras, c'est-à-dire, que la voûte éthérée est construite de grandes pierres, est il assez ordinaire de les voir tomber du ciel, et cette chûte a-t-elle une cause assez connue, pour que l'on soit en état de prédire, d'une façon déterminée, le tems auquel elle doit arriver? Cette prédiction d'Anaxagoras ne doit donc être regardée que comme une de ces traditions populaires auxquelles la crédulité et l'ignorance donnent cours. Diogéne-Laërce rapporte le fait comme un ouï dire, sans citer aucun garant. A l'égard de Pline, il y auroit de l'injustice à l'obliger de rendre compte de tous les faits qu'il rapporte, lorsqu'il ne les donne pas avec garantie, il s'est trop clairement expliqué là-dessus en une infinité d'endroits.

Cette pierre qui tomba dans la Thrace du tems d'Anaxagoras, étant *colore adusto*, étoit apparemment poussée par le

volcan qui en fit tomber trois autres dans le même pays, plusieurs siecles après, c'est-à-dire, l'an de J. C. 452. l'année même de la ruine d'Aquilée par Attila: *Hoc tempore*, dit la chronique du comte Marcellin, *tres magni lapides è cœlo in Thracia cecidêre.*

On pourroit peut-être attribuer aussi à la même cause la chûte de cette pierre qui tomba du ciel au mois de janvier 1706, auprès de Larisse en Macédoine; elle pesoit environ soixante-douze livres, dit Paul Lucas (1) qui étoit alors à Larisse; elle sentoit le soufre, et avoit assez de l'air du machefer: on l'avoit vu venir du côté du nord avec un grand sifflement, et elle sembloit être au milieu d'un petit nuage qui se fendit avec un très-grand bruit, lorsqu'elle tomba.

Cardan assure au livre XIV. chap. 72 de ses variétés, qu'en l'année 1510, on vit tomber du ciel en Italie environ

(1) Voyag. de Paul Lucas, tom. 1.

douze cens pierres, dont une pesoit cent vingt livres, une autre soixante, et les autres un peu moins; qu'avant la chûte de ces pierres il avoit paru un grand feu en l'air, qui avoit duré près de deux heures.

Le fameux Gassendi, dont l'exactitude est aussi reconnue que le savoir, rapporte que le 27 novembre 1627, le ciel étant très-serein, il vit tomber vers les dix heures du matin sur le mont Vaisien entre les villes de Guillaume et de Péme en Provence, une pierre enflammée qui paroissoit avoir quatre pieds de diametre; elle étoit entourée d'un cercle lumineux de diverses couleurs, à peu près comme l'arc-en-ciel: sa chûte fut accompagnée d'un bruit semblable à celui de plusieurs canons que l'on tireroit à la fois. Cette pierre pesoit cinquante-neuf livres; elle étoit de couleur obscure et métallique, d'une extrême dureté. La pesanteur étoit à celle du marbre ordinaire, comme 14 à 11. Si l'on examine ces différens exem-

ples, on conviendra qu'il n'y a rien que de naturel dans ces pluies de pierres rapportées dans les anciens. A l'égard de la supposition que jai faite d'un volcan dans le mont *albanus*, j'aurois été en droit de la faire, quand bien même je n'aurois pas eu les raisons que j'ai rapportées pour appuyer ma conjecture.

L'exemple de cette pierre que Gassendi vit tomber, nous apprend qu'il n'est pas besoin que les volcans qui les poussent, soient continuels et apparents. en effet, sa matiere métallique nous démontre qu'elle avoit été jetée en l'air par un volcan; cependant on n'en connoît aucun aux environs, et Gassendi attribue l'ouverture de la montagne qui a jeté cette pierre, à un embrâsement de peu de momens: *Fuit à vicino aliquo monte extrusus, vi subitaneæ inflammationis quæ violenter eruperit.*

Les phénomenes de lumiere(1) sont de trois sortes; les premiers arrivoient lors-

(1) Article II. Des phénomènes de lumiere.

que l'on appercevoit plusieurs soleils pendant le jour ou plusieurs lunes pendant la nuit, qui éclairoient le ciel en même tems (1) : *Quod plerique appellavére nocturnos soles*, dit Pline. Ce phénomene que les physiciens nomment *Parhelia* et *Paraselenes*, nous est si familier, et les livres des philosophes modernes en contiennent tant d'exemples, qu'il est, je crois, inutile de s'arrêter à prouver que les anciens n'ont rien dit d'extraordinaire en rapportant ces sortes de faits.

Les prodiges du second genre sont les apparences d'un corps lumineux qui éclairoit le ciel pendant la nuit, ou même pendant les crépuscules. Les anciens l'expriment ordinairement en disant simplement *sol noctu visus*; quelquefois ils ajoutent, *ejusque lux aliquandiu visa*; d'autres fois, mais plus rarement, ils entrent dans un plus grand détail. Par exemple on lit dans

(1) 25 mai 1717.

pline (1) *Clypeus ardens ab occasu; ad ortum scintillans transcurrit solis occasu* ; dans Julius Obséquens : *Sub ortu solis, globus ignis à septentrionali regione cum ingenti sono cæli emicuit.* Quelquefois ils nomment ce phénomene *fax* et *lampas*, flambeau : *Fax in cælo apparuit, et totum cœlum ardere visum*, dit Julius Obséquens. Pline en décrit un avec un peu plus de détail (1) *Scintilla è stella cadere et augeri terræ appropinquantem, ac postquam lunæ magnitudine facta sit, illuxisse ceu nubilo die. Dein cùm in cœlum se reciperet, lampadem factam, semel unquam proditur. Vidit hoc Licinius Syllanus cum comitatu suo.*

Cette espece de phénomene n'avoit pas été inconnue aux anciens philosophes. Aristote en parle dans le premier livre sur les Météores (2), et dit que l'on nommoit ce corps lumineux *chévre*,

(1) Lib. 2, c. 354.
(2) cap. 5.

lorsqu'il étoit porté par un mouvement irrégulier et comme en sautillant, et *poutre*, lorsque la matiere enflammée formoit un corps oblong porté par un mouvement régulier. Sénéque (1) ajoute une troisieme espece qu'il nomme *pithias : Cùm magnitudo vasti rotundique ignis dolio similis, vel fertur, vel in uno loco flagrat.* C'est sans doute ce que Pline nomme *clypeus ardens.*

Les philosophes modernes ont observé fréquemment ces divers phénomenes. M. Gassendi (2) parle d'une de ces poutres enflammées qu'il apperçut en 1637 à Aix, et qui fut vue aussi dans tout le Languedoc. En 1676, il parut en Italie un corps lumineux de l'espece de ceux que les anciens nomment *pithias* ou *scutum, ardens* et qu'ils ont pris même quelquefois pour le soleil, *noctu sol visus.* Il fut observé à Faenza

(1) Nat. quæst. l. 1, c. 14.
(2) Physic. lib.

par M. Cavina (1) qui en envoya la relation à M. Magliabecchi. M. Auzout, célebre mathématicien français, étoit alors à Rome, et l'observa. Il fut vu aussi à Florence; M. Cassini l'observa à Bologne, et il fut même visible à Tréves.

C'étoit un corps lumineux aussi grand que la lune dans son plein, qui s'élevant de l'horison du côté de l'Orient, le 31 mars de l'année 1676, après le coucher du soleil, parcourut tout le ciel, laissant après lui une longue et large queue de lumiere. Il alla se perdre dans l'horison au bout de quatre minutes, avec une détonation semblable au bruit d'une fusée qui finit. Le disque lumineux avoit autant d'éclat que celui même du soleil, lorsqu'il est vu au travers d'un léger brouillard; il imprimoit aux objets qu'il éclairoit, une couleur rougeâtre : sa grandeur aug-

(1) Mém. de l'acad. des sciences, t. 1. Miscell. medico-physica, anni 1677.

menta considérablement, lorsqu'il fut près de finir, et il se répandit dans l'air une odeur de soufre assez forte.

M. Cavina (1) ayant comparé les diverses observations et les différens endroits du ciel auxquels ce corps lumineux avoit paru répondre dans les villes de Faenza, Rome, Bologne et Florence, en conclut qu'il étoit vertical à la latitude de quarante-trois degrés, élevé de cent vingt un mille pas au-dessus de la terre, et de près d'un mille d'Italie de diametre. L'année suivante 1677, M. Mentzélius observa au mois de mai vers les sept heures du soir, auprès de Berlin en Allemagne, un gros nuage noir duquel sortoient des rayons d'une lumiere aussi vive que si le soleil ou la pleine lune avoient été cachés derriere; ces deux astres étoient néanmoins sous l'horison, et cette apparence dura pendant une demi-heure.

(1) Miscell. medico-physic. anni 1678.

En 1683 (1), le 22 août, sur les neuf heures du soir, la lune étant nouvelle, il s'éleva sur l'horison un flambeau ou corps lumineux égal à la pleine lune, mais bien plus brillant que cet astre; on l'apperçut dans toute l'Allemagne. Son mouvement étoit du septentrion vers l'occident, et avant que de se plonger sous l'horison, il se dissipa avec une espece de fulguration, c'est-à-dire, comme un éclair, et répandant de tous côtés des rayons d'une lumiere rouge et bleue semblable à celle du soufre.

Le P. Feuillée, Minime, rapporte (2) que le 4 mars 1709, on apperçut à Lima sur les neuf heures du soir, un globe de feu d'une grandeur extraordinaire, qui, après être resté allumé durant plus d'un quart-d'heure, éclairant les campagnes comme auroit pu faire le soleil, se dispersa en l'air en une infinité d'étincelles.

(1) *Ibid.* 1684.
(2) Voyage de la mer du sud.

Ces exemples suffisent pour nous donner une idée de ce que les anciens entendoient par ces apparitions d'un soleil, au milieu de la nuit, soit que le corps lumineux auquel ils donnoient ce nom, demeurât dans le même lieu pendant quelque tems, soit qu'il fût emporté d'un mouvement rapide. Nous voyons même par le premier de ces exemples, que l'on ne doit pas traiter de fiction ce que dit Julius Obséquens, *globus ignis cum ingenti sono cæli emicuit.*

La troisieme espece de ces phénomenes est une apparence de lumiere qui, n'étant produite par aucun corps visible, éclaire seulement tout l'horison. Quelquefois cette lumiere étoit accompagnée de circonstances qui l'ont fait prendre, par le peuple ignorant, pour des combats que se livroient dans l'air des armées de feu.

Les anciens (1) nommoient ce prodige *cæli ardores*, *cæli incendium*. On lit

(1) Cicer. Catil. 3. n.° 18.

dans Julius Obséquens (1) en plusieurs endroits, *cœlum ardere visum est plurimo igni.* Pline dit (2), *lumen de cœlo noctu visum est. . . . . et sæpè . . . ut diei species noctu luceret.* Il dit ailleurs, *ipsum ardere cœlum minimè mirum est et sæpiùs visum . . . . Amerinis et Tudertinis spectata arma cœlestia ab ortu occasuque inter se concurrentia, pulsis quæ ab occasu erant.* Quelquefois ce phénomene étoit accompagné de celui que les anciens philosophes nommoient *chasma*, et que Sénéque (3) décrit ainsi après Aristote : *Sunt chasmata, cùm aliquando cœli spatium discedit, et flammam dehiscens velut in abdito ostentat.* On lit dans Julius Obséquens, *prima luce flamma cœlo émicare visa, cùm in unum coïsset, os flammæ ferrugineum ostendit, cœlum*

(1) Senec. quæst. nat. lib. 1.

(2) Plin. 2. 14.

(3) Senec. quæst. nat. lib. 1.

visum

visum descendere, cujus hiatu vertices flammæ apparuerunt.

Les historiens ne nous ont laissé aucune description détaillée de cette lumiere qui occupoit une grande partie du ciel, et le faisoit paroître tout en feu, mais nous en trouvons dans les anciens philosophes.

Aristote, au premier livre des Météores, traite de ces apparences ignées; et après ce que l'on en a rapporté plus haut, il ajoute que quand la lumiere paroît occuper un espace égal en largeur et longueur, cela ressemble à l'embrâsement d'un champ dont on brûle le chaume, c'est-à-dire, que le ciel est éclairé d'une lumiere qui prend sa source dans l'horison, de la même façon que si elle étoit produite par quelqu'embrâsement.

Sénéque s'est encore expliqué plus clairement, et son témoignage est d'autant plus fort, qu'il dit précisément que les prodiges nommés *cœli ardores* ne

sont autre chose que ce phénomene (1) : *Fulgores quos græci Σέλα appellant . . . . . . quædam certo loco permanent, et tantùm lucis emittunt, ut fugent tenebras et diem repræsentent, donec consumpto alimento, primùm obscuriora sint, deinde flammæ modo, quæ in se cadit, per assiduam diminutionem redigantur in nihilum . . . Inter hæc ponas licet, et quod frequenter in historiis legimus, cœlum ardere visum : cujus nonnunquam tam sublimis ardor est, ut inter ipsa sidera videatur ; nonnunquam tam humilis, ut speciem longinqui incendii præbeat. Sub Tiberio Cæsare cohortes in auxilium Ostiensis coloniæ cucurrerunt, tamquam conflagrantis ; cùm cœli ardor fuisset per magnam partem noctis, parum lucidus, crassi fumidique ignis.*

Sénéque distingue, comme l'on voit, deux especes de ces embrâsemens : les

(1) Senec. quæst. nat. L. 1, c. 15.

uns tellement élevés et séparés de l'horizon, qu'ils paroissent au milieu des astres, *cujus nonnunquam tam sublimis ardor est, et inter ipsa sidera videatur*; les autres ne sont pas détachés de l'horizon, et semblent produits par l'embrâsement de quelque campagne éloignée : c'est ce qu'Aristote compare à l'effet d'une campagne dont on brûle le chaume, et que les scholastiques latins nomment après lui *stipula*. Ce phénomene a été apperçu plusieurs fois depuis un siecle; mais comme il a été décrit par des observateurs philosophes, nous en avons une connoissance plus exacte. Je rapporterois ici les différentes descriptions toutes entieres, si je n'appréhendois pas que ces matieres ne parussent un peu trop éloignées de l'objet de cette académie ; je me contenterai donc d'en donner le précis, et de montrer leur conformité avec ce qui a été rapporté par les anciens.

Les philosophes modernes l'ont nom-

mé *Aurora Borealis*, et les peuples du nord de l'Allemagne *Nordlig*, parce que lorsqu'il paroît, le soleil semble prêt à se lever du côté du pole boréal. Outre cette lumiere pareille à celle de l'aurore, on a observé toutes les fois que ce phénomene a paru :

1°. Un ou plusieurs arcs lumineux, qui, touchant l'horison par leurs extrémités, à peu près comme l'arc-en-ciel, s'élevoient par leur sommet à une hauteur plus ou moins grande ; par exemple, la lumiere boréale observée le 12 septembre 1621, par M. Gassendi, occupoit dans l'horison un arc d'environ cent vingt dégrés, et s'élevoit par son sommet jusqu'à quarante dégrés au-dessus du même horizon : aussi, comme le remarque ce philosophe, cette lumiere fut apperçue, non-seulement par toute la France, mais encore jusques dans la Syrie, à ce que l'on apprit par des lettres d'Alep. Sénéque dit en parlant de ce phénomene, *nonnunquam tam su-*

blimis, ut inter ipsa sidera videatur.

D'autres fois cette lumiere n'est point détachée de l'horizon, et semble produite par un grand embrâsement; c'est ce qui arriva en 1686. M. Mœren observa à Mittelhein dans le Rhingaw un de ces phénomenes, qui fut pris d'abord pour un incendie, paroissant comme des flammes qui s'élevoient de l'horizon jusqu'au milieu du ciel avec la rapidité d'un éclair: *Nonnunquam tam humilis, ut speciem longinqui incendii præbeat,* dit Sénéque.

2°. Cette lumiere a toujours paru fort blanche, sans aucun mélange de rougeur, et si rare que l'on appercevoit les plus petites étoiles au travers de ces arcs lumineux, quoique leur éclat fût plus vif que celui de la pleine lune, et qu'il effaçât la lumiere de cet astre, lorsqu'il se trouvoit sur l'horizon en même-temps que ce phénomene.

3°. Du corps de ces arcs lumineux, on a observé qu'il s'élevoit comme des

jets de lumiere, semblables à nos fusées volantes, qui montoient vers le plus haut du ciel en forme de pyramide renversée, c'est-à-dire, en s'élargissant. Tantôt ces jets de lumiere partoient plusieurs ensemble de différens endroits, ce qui formoit comme une palissade; d'autres fois ces fusées lumineuses s'élevoient successivement et l'une après l'autre, avançant pour l'ordinaire de l'occident à l'orient: le plus souvent ces jets de lumiere s'élevoient perpendiculairement à l'horizon, mais quelquefois aussi ils lui étoient inclinés en sens contraire, et sembloient prêts à s'entre-choquer, ce qui formoit aux yeux du peuple une apparence de combat: *Hoc addam quod his oculis conspexi in Islandia,* dit Thormodus Thorsæus, pag. 102 de sa description du Groenland, *meteorum hoc, continuo licèt fulgore, sibi tamen interdùm inimicum, se invicem magno terribilique impetu collidere.* Un astronome qui observa un des ces phénomenes à Coppenha-

gue l'an 1707, assure que ces rayons sembloient quelquefois poussés l'un contre l'autre en sens contraire ; et un ecclésiastique anglois dont la lettre fut insérée dans la gazette de Londres, assure avoir vu la nuit du 18 mars 1716, un pareil phénomene, dans lequel les évaporations de lumiere étoient de diverses couleurs, rougeâtres, jaunes, blanches, bleues, noires, et qu'elles formoient une espece de combat, ces jets de flamme se confondant ensemble, et paroissant être dardés les uns contre les autres avec une vîtesse et une force extraordinaires.

4°. Ce phénomene paroît assez fréquemment, et comme il se montre toujours vers le Nord, on pourroit peut-être soupçonner qu'il a une cause fixe et constante. M. Gassendi l'avoit apperçu plusieurs fois, *sæpiùs observavi*. M. Roëmer, (1) astronome du roi de Dannemarck, dit que cette lumiere a

(1) Miscell. Berol. tome 1.



été souvent observée sur l'observatoire de Coppenhague. M. Seidélius, astronome de Berlin, assure avoir souvent remarqué vers le temps des équinoxes, que la partie boréale du ciel est éclairée d'une lumiere semblable à celle de l'aurore. Le même Thormodus Thorsæus que j'ai déja cité, et qui travaille depuis plusieurs années à nous donner une histoire des pays septentrionaux, appelle ce météore *Nordlig*, et assure qu'il se montre régulièrement tous les ans à la nouvelle lune des équinoxes dans le Groenland, et que sa lumiere éclaire tout ce pays. Il cite le témoignage d'une ancienne chronique islandoise, compilée en 1205, sous le titre de *Speculum regale Islandicum*, par le fameux *Snorro-Storle-fonius*, vice-roi d'Islande, très-connu par l'*Edda* ou le recueil des anciennes poësies du Septentrion, dans lequel on trouve le code mythologique des peuples du Nord avant leur conversion au christianisme. La

Peyrére en dit autant dans sa description du Groenland (1) et toutes les relations des différens voyages faits dans le Spitzberg pour la pêche de la baleine, assurent que cette lumiere y paroît continuellement, lorsque la lune n'est pas sur l'horizon; qu'elle éclaire tout ce pays pendant la nuit, et qu'elle occupe une grande partie du ciel vers le pole arctique. En joignant à tout cela ce que l'on a observé touchant cette lumiere, qu'elle est fixe et permanente au même endroit du ciel, et toujours vers le pole boréal : qu'elle augmente et diminue peu-à-peu par une gradation lente, ensorte qu'elle semble s'élever et se plonger sous l'horison, plutôt que s'allumer et s'éteindre : *Certo loco permanent*, dit Sénéque, *doneó obscuriora sint.....deinde per assiduam diminutionem redigantur in nihilum*; enfin que cette lumiere dure très-long tems, et que le plus souvent elle ne

[1] Voyez le nouveau recueil des voyages du Nord.

disparoît que lorsque les rayons du soleil l'effacent; on peut conclure que ce n'est pas l'effet d'une exhalaison qui s'embrâse, mais de quelqu'autre cause moins variable dont la recherche est du ressort des physiciens. Si le passage de l'exhalaison qui fut vue en 1676, en Italie, fit sentir une odeur de soufre et entendre une détonation à ceux sur la tête desquels elle étoit, quoique ce corps enflammé n'eût au plus qu'un mille de diametre, quels effets sensibles ne devroit pas produire le phénomene de la lumiere boréale, dont le corps, c'est-à dire, l'arc lumineux, occupe le plus souvent un espace immense dans le ciel, si cette apparence étoit l'effet d'une exhalaison enflammée?

5°. Enfin ce phénomene a fait en divers tems la même impression sur les esprits, que celle des prodiges anciens dont nous avons parlé: *Quæ ipsi*, dit Gassendi, *non alia specie quam vaporum conspeximus. Fuére qui evul-*

gaverint apparuisse acies instructas procedentes præliantesque, visa tormenta bellica, visos emissos globulos, visos ictus, visas hastas, etc....: mirum quod non simul clangorem tubarum, clamoremque virûm auditum esse addidissent, quando eadem credulitas infirmitasque humana est, quæ his figmentis locum facit. Credibile omninò est, si non omnia, at bene multa quæ in historiis similia extant, ex eadem esse origine, nec ampliorem fidem mereri.

Le célebre M. Leibnitz, qui a fait voir que l'érudition littéraire et les connoissances les plus abstraites se prêtoient un secours mutuel, étoit dans la même pensée que M. Gassendi, et croyoit que ces armées célestes et ces combats observés par les anciens, n'étoient autre chose que la lumiere boréale, dont les jets étant quelquefois inclinés en sens contraire, ressembloient à des combats; par exemple, ce que dit Pline, 2, 57.

Spectata arma cœlestia, ab ortu occasuque inter se concurrentia, pulsis quæ ab occasu erant. En effet, il ajoute immédiatement après, *ipsum ardere cælum minime mirum est.* La chronique d'Isidore dit à l'année 457 de l'Ere d'Espagne, qui fut celle de l'entrée d'Attila en Italie : *Ab Aquilonis plaga cælum rubens sicut ignis effectum, permixtis per igneum ruborem lineis clarioribus in speciem hastarum rutilantium déformatis.* On lit au chap. 16 du quatrieme liv. de l'histoire des Lombars par Paul Diacre : *Tunc*, c'étoit pendant le regne d'Agiluphe, *Signum sanguineum in cælo apparuit, et quasi hastæ sanguineæ, et lux per totam noctem clarissima.* Les annales de saint Bertin portent à l'année 859. *Acies nocturno tempore visuntur in cælo mense augusto, septembri et octobri, ita ut diurna claritas ab oriente usque in septentrionem continuè fulserit, et columnæ sanguineæ ex ea discurentes processerint.*

Je pourrois ajouter encore un grand nombre de pareils exemples ; mais, comme je crois en avoir assez dit pour établir la conformité des observations anciennes avec les nouvelles, je passerai au dernier phénomene de cette espece, qui a été observé en Angleterre et en France le 18 mars 1716.

Ce phénomene ne fut point vu à Paris, apparemment parce que cette ville étoit couverte de quelque nuage ; mais, sur les côtes de l'Océan et sur celles de la Méditeranée, il parut une grande lumiere qui sortant de l'horizon, éclairoit une partie du ciel vers le Nord. En Normandie et en Picardie on crut que cette lumiere étoit produite par quelqu'embrâsemeut considérable en Angleterre, et on l'écrivit à Paris où le bruit de cet incendie courut pendant quelques jours. La même nuit du 18 mars des pêcheurs des environs de la ville d'Agde en Languedoc, ayant apperçu une grande lumiere au Nord du lieu où ils pêchoient, crurent que le

feu avoit pris à la ville d'Agde, et vinrent s'informer le lendemain des suites de ce prétendu embrâsement. Sénéque nous apprend en parlant de ce météore, que la même chose étoit arrivée de son tems : *Sub Tiberio Cæsare cohortes in auxilium Ostiensis coloniæ cucurrerunt, tanquam conflagrantis ; cùm cœli ardor fuisset per magnam partem noctis, parum lucidus, crassi fumidique ignis.* Ceux qui l'observerent avec un peu plus d'exactitude à Londres et en France, apperçurent une grande lumiere blanche, avec des jets ou évaporations semblables à celles que l'on a décrites ci-dessus. Messieurs de l'observatoire de Paris, ayant cherché si ce phénomene ne se montreroit point encore, le revirent en effet les nuits du 10 et du 11 avril suivant avec des apparences toutes semblables, et ils l'ont encore observé plusieurs fois depuis. La relation insérée dans la gazette de Londres, décrit ce phénomene du 18 mars avec des circonstances différentes de

toutes les autres. Nous avons déja parlé de ces évaporations de lumiere, colorées diversement, et qui sembloient s'entre-choquer. Elle ajoute que ces évaporations s'étant dissipées, on apperçut au bout de quelque temps un corps rond et lumineux de la même grandeur que le soleil lorsqu'il se leve, mais pas tout-à fait si clair. Ce récit se rapporte assez à ce que nous lisons dans Julius Obséquens d'un semblable phénomene : *Flamma cœlo emicare visa cum in unum coisset, os flammæ ferrugineum ostendit cœlum visum descendere, cujus hiatu vertices flammæ apparuerunt*. C'est ce que les anciens philosophes nommoient *Chasma*.

Voilà, ce me semble, toutes les différentes especes de prodiges physiques qui sont rapportés dans les anciens: ils faisoient une partie considérable de l'ancienne histoire ; et quoiqu'ils n'eussent par eux-mêmes aucune liaison naturelle avec les événemens politiques, l'adresse de ceux qui gouvernoient, mettant la

suspertition des peuples à profit, ils se servoient de ces prodiges comme de motifs puissans pour faire prendre des résolutions importantes, et comme de moyens pour faciliter l'exécution des entreprises les plus considérables. Les anciens historiens ont donc eu raison de faire si souvent mention de ces prodiges, et ils ne pouvoient prévoir qu'il y auroit un temps où les hommes n'y feroient attention que pour en rechercher la cause physique, et pour satisfaire un léger mouvement de curiosité. On reproche aux anciens historiens qu'ils rapportent ces prodiges comme étant persuadés, non-seulement de leur vérité, mais encore de leur liaison avec les événemens historiques, et cela parce qu'ils les joignent ordinairement ensemble. Il est facile de répondre à cette critique. Premiérement, quand il seroit vrai que tous ces historiens eussent regardé les prodiges de cette façon, je ne sais si c'est un reproche bien fondé. La croyance aux prodiges et à la divination

conjecturale faisoit une partie de la religion chez les anciens, et l'on ne doit pas blâmer un historien pour n'avoir point attaqué dans ses ouvrages les traditions religieuses de la société au milieu de laquelle il est, et pour la quelle il écrit ; d'ailleurs ce n'est pas toujours une preuve qu'il en soit bien persuadé. Cicéron, par exemple, qui ne passera jamais pour un homme trop crédule, rapporte dans sa troisieme harangue contre Catilina, no. 18, tous les prodiges par lesquels les dieux avoient averti la république du danger qui la menaçoit; et cela du ton le plus dévot du monde. Néanmoins ce même Cicéron se moquoit des prodiges avec ses amis, et ne les regardoit que comme des effets produits par une cause physique et nécessaire(1): *Ut ordiar ab aruspicina, quam ego reipublicæ causâ communisque religionis colendam censeo; sed soli sumus, licet verum exquirere sine invidia*, dit-il, lorsqu'il parle en philosophe. Mais, ajoute-t-on, ces historiens

(1) De divin. 2.

ne rapportent jamais de prodiges que dans des tems de guerre, et lorsqu'il arrive quelques événemens surprenans. Je réponds, 1°. que ces écrivains n'ont point eu dessein de transmettre à la postérité la connoissance de tous les prodiges, mais seulement de ceux qui ont fait une forte impression sur l'esprit des peuples, et que l'on a regardé comme les signes de ces événemens ; 2°. pour me servir des paroles de Cicéron, en parlant de la même matiere : *Hæc in bello plura et majora videntur timentibus : eadem non tam animadvertunt in pace.* Les mêmes peuples, qui ne font aucune attention aux prodiges qu'ils apperçoivent pendant la paix, sont frappés de tous ceux qui se montrent pendant la guerre, lorsque la crainte des malheurs qui les menacent, a tourné leurs esprits vers la dévotion : *Quod evenire solet*, dit Tite-Live, *motis semel in religionem animis, multa nunciata et temerè credita* Ainsi il n'est pas étonnant que les historiens aient joint

l'observation de certains prodiges avec les événemens importans ; ils n'ont fait qu'imiter la conduite des peuples dont ils écrivoient l'histoire, et dont ils nous vouloient dépeindre le caractere. Les plus sensés nous en ont dit assez pour nous apprendre qu'ils n'étoient pas les dupes de la croyance populaire ; mais quand ils ne l'auroient pas fait et qu'ils seroient convaincus de s'y être livrés, je ne sais, pour le répéter encore, s'ils seroient fort blâmables d'avoir été de la religion de leur pays, et d'avoir cru avec le reste de leurs concitoyens, que certains phénomenes rares et étonnans pouvoient être le signe de la volonté des Dieux.

Ces phénomenes étoient véritables et réels pour la plupart, et les exemples que je viens de rapporter, prouvent qu'ils se remontrent encore de tems en tems à nos yeux, et que l'on auroit grand tort d'insulter à la bonne foi des anciens, qui en ont fait mention dans leurs ouvrages.

La philosophie moderne, en même-tems qu'elle a éclairé et perfectionné les esprits, les a néanmoins rendu quelquefois trop dogmatiques et trop décisifs; sous prétexte de ne se rendre qu'à l'évidence, ils ont cru pouvoir nier l'existence de toutes les choses qu'ils avoient peine à concevoir, sans faire réflexion qu'ils ne devoient nier que les faits dont l'impossibilité est évidemment démontrée, c'est-à-dire, qui impliquent contradiction. D'ailleurs, il y a, non-seulement différens dégrés de certitude et de probabilité, mais encore différens genres d'évidence; la morale, l'histoire, la critique et la physique ont la leur, comme la métaphysique et les mathématiques, et l'on auroit tort d'exiger dans l'une de ses sciences une évidence d'un autre genre qne le sien. Le parti le plus sage, lorsque la vérité ou la fausseté d'un fait qui n'a rien d'impossible en lui-même, n'est pas évidemment démontrée; le parti le plus sage, dis-je, seroit de se contenter de le révoquer en

doute, sans le nier absolument; mais la suspension et le doute ont toujours été et seront toujours un état violent pour le commun des hommes, même philosophes.

La même paresse d'esprit qui porte le vulgaire à croire les faits les plus extraordinaires sans preuves suffisantes, produit un effet tout contraire dans les philosophes; ils prennent le parti de nier les faits les mieux prouvés, lorsqu'ils ont quelque peine à les concevoir, et cela pour s'épargner la peine d'une discussion et d'un examen fatiguant. C'est encore par une suite de la même disposition d'esprit qu'ils affectent de faire si peu de cas de l'étude des faits et de l'érudition; ils trouvent bien plus commode de la mépriser que de travailler à l'acquérir, et ils se contentent de fonder ce mépris sur le peu de certitude qui accompagne ces connoissances, sans penser que les objets de la plupart de leurs recherhes philosophiques ne sont nullement susceptibles de l'évidence ma-

thématique, et ne donneront jamais lieu qu'à des conjectures plus ou moins probables, du même genre que celles de la critique et de l'histoire, et pour lesquelles il ne faut pas une plus grande sagacité que pour celles qui servent à éclaircir l'antiquité. D'ailleurs, ils devroient faire réflexion que pour l'intérêt même de la physique, et peut-être encore de la métaphysique, il importeroit aux philosophes d'être instruits de bien des faits rapportés par les anciens, et des opinions qu'ils ont suivies. Les hommes ont eu à peu-près autant d'esprit dans tous les tems, ils n'ont différé que par la maniere de l'employer; et si notre siecle a acquis une méthode inconnue à l'antiquité, comme le prétendent quelques-uns, nous ne devons pas nous flatter d'avoir donné par-là une étendue assez grande à notre esprit, pour qu'ils doivent absolument mépriser les connoissances et les réflexions de ceux qui nous ont précédés.

VUES GÉNÉRALES

SUR l'origine et le mélange des anciennes nations, et sur la maniere d'en étudier l'histoire.

LES écrivains de l'ancienne histoire, et de celle du moyen âge, sont remplis de difficultés, dont la plus grande est l'embarras où jette à tous momens cette multitude de peuples inconnus, qu'on voit tout d'un coup paroître sur la scène, se succéder, se détruire ; dont on ignore l'origine, et sur lesquels les auteurs ne sont presque jamais d'accord. La mémoire a peine à se charger de leurs noms ; l'esprit les confond ; l'imagination se forme de faux systêmes, et l'on finit par se dégoûter d'une étude pénible et presque toujours infructueuse.

Mais le peu de fruit qu'on tire souvent des recherches de ce genre vient moins de la nature des objets, que de

la maniere dont on les examine. On procede sans méthode, ou l'on se sert de méthodes vicieuses : il est certain cependant que l'érudition ne suffit pas pour réussir dans une étude si difficile; et que si l'esprit philosophique ne la conduit dans sa marche, elle s'égare et se perd. Toutes les sciences, tous les arts ont leurs principes : ceux qu'on peut appliquer aux discussions dont il s'agit ici, sont en petit nombre; mais simples, féconds, très-étendus et capables de jeter un grand jour sur des questions importantes.

M. Fréret, qui s'étoit attaché particuliérement aux recherches de ce genre, a semé dans quelques mémoires sur l'origine de divers nations la plupart de ces principes, dont il s'étoit fait une loi de ne point s'écarter. Mais comme ils sont épars et presque égarés dans une foule de dissertations qui ne font point corps; dont quelques-unes ne sont même qu'ébauchées; où l'auteur les a

souvent

souvent placés en forme de digressions, sans les appliquer à des exemples qui pussent en rendre sur le champ la vérité sensible ; nous avons cru devoir les détacher des morceaux dans lesquels ils sont des especes de hors d'œuvres, et les présenter tous à la fois au lecteur. C'étoit le moyen de faire mieux appercevoir la justesse et l'étendue de ces principes, qui se fortifient et s'éclairent par leur liaison et leur dépendance mutuelle. Les exemples dont nous avons cherché à les appuyer, sont encore tous tirés des divers écrits de M. Fréret : ainsi c'est à lui qu'appartiennent ces matériaux, que nous n'avons fait que mettre en œuvre. L'essai que nous offrons au public, est un ouvrage de rapport, résultant de l'assemblage d'un grand nombre de parties auparavant séparées, mais qui sembloient tendre d'elles-mêmes à se réunir.

Iere. OBSERVATION.

Premiérement, pour se faire une juste

idée de l'origine de certaines nations et de leurs mélanges; pour fixer le pays d'où elles sont sorties et le temps où elles ont d'abord été connues, développer les circonstances de leur établissement, déterminer l'étendue et la durée de leur puissance, il ne suffit pas de compiler tout ce qu'en ont écrit les anciens. Il faut savoir lier entre eux tous les passages épars, en former un corps dont toutes les parties s'accordent et se soutiennent, et les réunir sous un point de vue qui présente naturellement à l'esprit, jusque-là sans prejugé, le véritable systême qu'il doit embrasser.

IIe. OBSERVATION.

Secondement, toutes les autorités ne sont pas à beaucoup près, d'un poids égal: si la critique compte quelquefois les suffrages, elle les pése toujours. On ne sauroit employer trop de discernement, lorsqu'il s'agit d'accorder aux différens auteurs le degré de confiance que

chacun d'eux mérite, et de régler, pour ainsi dire, les rangs entre eux. Pour juger un écrivain, il faut avoir égard à son génie, à celui de sa profession, à celui de sa nation, à celui de son siecle, à mille autres considérations. En général M. Fréret pense, avec tous les critiques, qu'on doit préférer les auteurs contemporains, ou voisins du temps dont on étudie l'histoire, et, à leur défaut, ceux qui sont les plus anciens et les mieux instruits. Les écrivains postérieurs n'ont fait, le plus souvent, qu'altérer les témoignages des anciens, dont ils n'étoient que des échos infideles. Gardons-nous d'accumuler leurs passages, et plus encore d'alléguer les écrivains fabuleux de l'antiquité. Il ne faut pas s'y tromper ; elle avoit ses *voyages de Sadeur*, et ses *histoires des Sevarambes*. Les anciens qui puiserent dans de pareilles sources, comme dans le poëme sur les Arimaspes, dans les descriptions du pays des Atlantes et des Hyperbo-

réens, méritent de notre part le même mépris, qu'avoient sans doute pour eux les plus sensés de leurs contemporains. Si l'ancienneté de ces romans devoit nous imposer; s'il ne nous étoit pas permis de juger les écrivains grecs et latins, par les mêmes régles que les écrivains modernes; les recherches de littérature et d'érudition ne mériteroient pas d'occuper un homme raisonnable.

IIIe. OBSERVATION.

Troisiémement, il faut distinguer avec soin les nations qui different essentiellement les unes des autres par le langage, par les mœurs, ou du moins par certains usages singuliers, qui ont dû les empêcher de s'unir et de se mêler entre elles. La contrariété des usages annonce toujours une différente origine: cette proposition peut passer pour une régle générale. Il n'en est pas de même de la proposition inverse, qui, vraie dans bien des cas particuliers, souffre plus d'une exception: expliquons-nous.

De ce que deux peuples ont des coutumes diamétralement opposées, assez anciennes chez l'un et l'autre pour que l'origine s'en confonde avec celle des peuples mêmes, on peut conclure que leur tige est différente. Mais il ne s'ensuit pas que celle de deux peuples soit commune, de ce que leurs usages, même les plus bizarres, ont entre eux des traits frappans de ressemblance. Un seul exemple, pris au hasard, justifiera cette remarque. L'usage de se *matacher*, c'est-à-dire de se peindre et de s'imprimer sur la peau diverses figures, a régné et regne encore parmi des nations qui n'eurent jamais de relation entre elles. C'étoit la coutume des anciens bretons ; elle leur fit donner, par les Gaulois, le nom de *Brithi*, et de *Brithon*. *Britannia* ou *Brithenes* signifie encore, en Gallois, l'*île des hommes peints* ; et les Romains, par la même raison, appelerent *Picti* les Calédoniens ou Bretons du nord, qui conserverent plus

long-temps la mode nationale. A l'autre extrémité de notre hémisphere, les *Tongouses* du Sénisca, hommes et femmes, se font taillader cruellement le visage. Dans toute l'Amérique méridionale, on se barbouille de diverses couleurs, et l'on s'imprime différentes figures, lorsque par des exploits militaires on a mérité le privilege de se donner cet étrange agrément : tant il est vrai que souvent les hommes sont originaux, lors même qu'on croiroit qu'ils ne font que copier les autres. Car nous ne pensons pas que la conformité de tant de peuples éloignés, sur un point si singulier, paroisse à qui que ce soit une preuve que leur origine est la même : il le faudroit cependant inférer, si l'on suivoit la *méthode* de certains auteurs, qui tirent de cette ressemblance un argument général. Il est certain que de pareils rapports peuvent concourir avec des preuves d'un autre genre, et leur donner même beaucoup de force ; mais s'ils sont seuls, ils ne décident pas absolument.

IVe. OBSERVATION.

Quatrièmement, on doit rechercher, autant qu'il est possible, quelles causes ont porté certaines nations à se diviser en divers corps politiques, dont le gouvernement et les intérêts fussent séparés; en cités distinguées par des noms particuliers, et très-souvent ennemies les unes des autres. Tels étoient, par exemple, les Sarmates, desquels Méla dit (1), *Una gens, aliquot populi et aliquot nomina*; et les *Lygii*, qui occupoient les pays situés entre la Germanie et le Borysthene, ou ce que nous désignons aujourd'hui par le nom général de Pologne : *Lygiorum nomen in plures civitates diffusum.*

Quand il s'agit de l'histoire du moyen âge, nous employons, avec M. Fréret, le terme de *nation*, pour désigner un certain nombre de *cités* dont l'origine est la même; qui parle une même lan-

(1) Mela, I, cap. 19.

gue, mais avec des dialectes différens ; qui joignent, au nom commun à toutes, un nom particulier à chacune d'elles ; où quelquefois, enfin, on remarque parmi les hommes une certaine configuration propre, qui les distingue de ceux d'une autre nation, à peu près comme dans les plantes, ou dans les fleurs, toutes les especes d'un même genre ont certains caracteres communs. Nous employons le terme de *cité*, pour désigner l'association politique de plusieurs *peuples* ; et par le terme de *peuple*, nous entendons un certain nombre d'hommes unis par des liens qui les rendent membres d'un même corps, les soumettent aux mêmes loix, les attachent aux mêmes intérêts.

V.e OBSERVATION.

Cinquiémement, il faut observer que les combinaisons qui, des diverses parties d'une même nation, forment différens assemblages, peuvent varier et varient

en effet à l'infini suivant les conjonctures. En conséquence de tel ou tel événement, il peut arriver que plusieurs petits peuples se réunissent en une seule cité, et qu'au contraire une cité se divise en plusieurs petits peuples.

Au premier cas, le nom d'un peuple peu considérable dans son origine, et qui n'occupoit qu'une très-petite étendue de pays, pourra devenir tout d'un coup celui d'une cité puissante ; parce que ce peuple aura donné son nom à tous les autres qui se seront unis à lui. C'est ainsi que le nom des Goths ou Gouthons, sor is d'un canton peu étendu de la Scandinavie, est devenu le nom général d'une cité très-nombreuse. Par une raison semblable, le petit canton de *Schouitz* a donné son nom à la ligue entiere des Suisses, quelque peu considérable qu'il soit par son étendue.

Au second cas, c'est-à-dire lorsque la ligue qui avoit réuni divers peuples en une même cité s'est détruite s'il en

arrivé que le nom d'un peuple qui avoit été long-temps celebre, a disparu presque entiérement ; parce qu'alors les différens peuples particuliers ont repris les noms qui servoient auparavant à les distinguer entre eux , mais qui n'étoient pas connus des étrangers.

Dans l'un et l'autre cas, il est très-possible qu'il ne soit arrivé aucun changement dans la nation qui occupoit un pays, que ses anciens habitans n'aient été ni détruits, ni chassés, et qu'il n'en soit pas venu de nouveaux s'y établir.

Presque tous les écrivains , faute d'avoir fait cette réflexion , se sont trouvés dans des embarras dont ils n'ont pu sortir qu'en multipliant des suppositions toujours gratuites et souvent absurdes : cependant les exemples s'offrent en *foule* pour rendre ce principe important aussi sensible qu'il est vrai. Les Sicambres formoient aux temps de Jules César une cité puissante dans la Germanie inférieure : depuis la fin de l'empire d'Au-

guste, il n'est plus parlé d'eux dans l'histoire, mais de plusieurs peuples particuliers qui occupoient le même pays. Tacite (1) s'exprime, à la vérité, comme si le corps entier des Sicambres eût été détruit et transporté dans la Gaule : *Sugambri excisi et in Gallias trajecti.* Mais cela ne se doit entendre que du petit peuple qui, dans l'origine, avoit donné son nom à toute la cité. Les armes Romaines ayant forcé les différens peuples qui la composoient, de renoncer à la ligue qui les unissoit, chacun d'eux resta dans le pays qu'il avoit toujours habité ; mais quitta le nom de Sicambres pour reprendre son nom particulier. Les choses resterent sur le même pied jusque vers l'an 240 de J.C. que ces peuples, qui avoient autrefois composé la cité des Sicambres, s'unirent par une nouvelle association qui prit le nom de Francs (2), et qui, par

(1) Tacit. annal. XII, c. 39.

(2) Ce nom étoit une épithete, et il n'appartenoit à aucune nation en particulier.

sa bravoure et par son attention à profiter des circonstances, se mit en état de former une monarchie puissante.

La même chose a dû fréquemment arriver, sur-tout chez les peuples qui n'avoient point de demeure fixe. Tels étoient les peuples de la nation Sarmatique; et tels sont encore aujourd'hui ceux de la nation Scythique, désignés en occident par le nom général de Tartares. Ce qui se passe de nos jours chez les Tartares, doit être régardé comme une image fidelle de ce qui se passoit autrefois chez les Scythes et chez les Sarmates.

Les Tartares sont partagés en diverses tribus ou (1) *aimak*, qui se regardent

(1) *Aimak* est le nom qui signifie une tribu en général. *Horde* désigne cette même tribu assemblée & armée, soit pour une expédition militaire, soit pour une grande chasse. Il semble, par quelques anciennes relations publiées dans Ramusio, que les Tartares de Crim nomment *Kadi*, ce que les autres Tartares appelent *Aimak*. Voyez *Abougasican*, *hist. des Tartares*, *p. 83*, et la *note du trad.* Voyez aussi la *description de la Tartarie septentrion. par Strahlemberg.*

Peut-être ce mot *Kadi* ou *Kédi* est-il le même que la terminaison *geth*, dans le nom de *Massagetes*.

toutes comme descendues d'un même homme, et comme n'ayant formé dans leur origine qu'une seule famille ; les différentes tribus sont comme les branches de cette famille. Une tribu ne perd jamais son nom, à quelque petit nombre qu'elle se trouve réduite, et il n'y a point de Tartare, quelque grossier qu'il soit, qui ignore le nom de son *aimak*.

Chaque tribu a un chef pris dans la famille principale, suivant l'ordre successif. Lorsqu'une tribu est divisée en plusieurs branches, chacune de ces branches a son chef; on lui paie, en temps de paix, une certaine redevance annuelle, et à la guerre, il a une part plus forte dans le butin. Les tartares Mahométans donnent à ces chefs particuliers le titre de *Murses* ou *Mirsah* ; chez les autres, il a ceux de *Bey* et de *Taischy* ou *Taïky*.

Chaque tribu a un certain canton ou territoire circonscrit, où elle a seule le droit de pâture et de chasse. Il arriva

Chinois, devint celui de tous les peuples de la nation Tartare. Les annales Chinoises nous apprennent que la domination de ces Toukué s'étendoit depuis le Volga et la mer Caspienne, jusqu'au nord de la Chine et du Japon, et comprenoit la Tartarie entiere. Nous avons, dans la collection de l'histoire Byzantine, un fragment de l'histoire de Ménandre, qui contient le détail des différentes ambassades envoyées par l'empereur Justin au Khan de ces Turcs, qui résidoit à l'orient de la mer Caspienne. Nous y apprenons qu'ils avoient soumis, ou même détruit dans ce pays la puissance des Huns *blans*, nommés *Euthalites* par les écrivains Grecs, et que les (1) *Avares*, qui s'étoient avancés vers l'ocident, étoient regardés par ces Turcs comme des rebelles. Le chef de ces Avares n'avoit alors que le titre de *Beyun* ou de *Bey*; mais dans la suite,

(1) Le nom d'*Awar*, qui signifie un fugitif, un vagabond, est resté un terme d'injure chez les Persans et chez les Turcs.

et lorsque sa tribu fut devenue plus puissante, il prit celui de *Khan*.

Dans le dixieme siecle les *Seljou-kides* (c'étoit une branche de ces Toukué qui avoit embrassé le Mahométisme) entrerent dans la Perse, l'an 997 de J.C, la soumirent toute entiere, de même que les deux Irak et la plus grande partie de l'Anatolie. Ils formerent alors trois dynasties différentes sous les noms de Seljou-kides de l'Iran, du Kerman et du pays de Roum. Le nom de Turcs étoit le nom national. Les Turcs *Osmanly*, ou ceux qui ont détruit l'empire Grec, viennent d'une autre tribu de ces mêmes Turcs, qui abandonna les bords du *Gihon* au temps des Mogols, et passa, sous le nom de *Turkomans*, dans l'Arménie, d'où s'étant répandue dans l'Asie mineure, elle y forma un nouvel état.

Au douzieme siecle la tribu des *Mogols*, sortie des pays situés au nord de la Chine, établit dans la Tartarie, sous

la conduite de Genghizkhan, une nouvelle domination qui acheva d'anéantir dans la Tartarie la puissance, et même le nom des *Toukué*, déjà fort affoiblis par le grand nombre de ceux qui s'étoient avancés vers l'occident, et par les divisions de ceux qui étoient restés dans le pays. Les Mogols avoient la même origine que les Toukué, et parloient à peu près la même langue : il y a peu de différence entre celle des Tartares de Crim, descendus des Mogols, et celle des Turkomans, qui sont un reste des Toukué.

Les mogols soumirent la Tartarie entiere, conquirent la Chine, la perse, les deux Irak, la Russie, et pénétrerent même jusque dans la Hongrie et la Pologne : ils éteignireut le Khalifat à Bagdad.

Ce fut alors que leur nom commença à être connu dans l'Orient ; et c'est celui que se donnent dans leur langue presque tous les différens peuples de la Tartarie : ils y ajoutent seulement di-

vers surnoms pour se distinguer entre eux.

Quelquefois le nom du Khan qui régnoit sur un état particulier, au temps où les étrangers ont commencé à le connoître, est devenu chez eux le nom de cet état (1) : c'est pour cette raison que les Russes donnent aux Calmouks le nom de *Contaischini*, de celui de Contaisch que portoit un de leur Khans; et qu'ils désignent un peuple de la tribu de *Nogais*, voisin du Jaïk, sous le nom d'*Ayoukini*, à cause du khan *Ayouki*. On a même des exemples que des peuples ont pris dans leur propre langue le nom de leurs rois. Aboulgasican (2) nous apprend que les Mogols du *Deschté-kipzak*, ou des plaines désertes à l'orient de la mer Caspienne, qui ont soumis dans la suite le pays de Karisme et la Boukarie, ont pris le nom d'Usbeks, de celui d'un de leurs Khans.

(1) Strahlemberg.

(2) Aboulgas. hist. des Tartares, l. V, c. 5, p. 437. Voyez la note, p. 458.

mort l'an 1391 de notre ére, sous lequel ils embrasserent le Mahométisme. On a quelques exemples de cet usage : mais ils sont si rares, qu'on ne doit point y avoir recours. peur donner l'origine de certains noms de peuples dont la signification est inconnue. Les Grecs, et à leur exemple la plupart de nos Critiques, n'ont point connu d'autre méthode que celle-là; dès qu'ils étoient embarrassés sur l'origine d'un nom ils imaginoient un prince qui l'avoit donné au peuple qui gouvernoit : là-dessus les faits ne leur coûtoient rien à supposer.

VIe. OBSERVATION.

Sixiémement, les anciens habitans d'une contrée ne la quittent jamais pour passer dans une autre, qu'ils n'y soient engagés par un motif très-puissant. Lors qu'une cité, soit parce qu'elle se trouve à l'étroit dans son propre pays, soit par les suites d'une guerre civile, soit par quelque autre raison, prend le parti

d'envoyer une colonie au dehors, il n'y a point d'exemple qu'elle ait abandonné totalement sa premiere demeure : il y reste toujours une partie des anciens habitans. Lors même que l'invasion d'un peuple étranger est ce qui la force à chercher de nouveaux établissemens, jamais la migration n'est totale.

De ce principe, que nous croyons incontestable, naît une conséquence importante ; c'est qu'on ne doit pas regarder comme l'ancienne patrie d'un peuple, un pays où l'on ne peut démêler ni restes de la même nation, ni traces de l'ancienne langue. A l'orient du Volga, par exemple, on ne trouve aucun peuple qui parle la langue Esclavonne : excepté quelques colonies envoyées par les Russiens, ceux qu'on y voit, sont des *Permaques*, des *Ostiaks*, des *Vagoulitz* et des *Czérémisses* : peuples d'origine Fennique. Par conséquent les différens peuples compris sous les noms de *Slaves*, de *Russes*,

de *Bulgares*, *de Polonois* de *Bothémiens*, ne sont pas, comme plusieurs écrivains le prétendent, originaires des régions situées à l'orient du Volga ; mais de celles qui sont à l'occident du Tanaïs. Leurs ancêtres ont de tout temps habité les pays connus aujourd'hui sous le nom de *Russie grande* et *petite*, *blanche*, *noire et rouge* ; et c'est eux qu'Hérodote a nommés *Androphages*, mangeurs d'hommes, *Melanchlæni*, robes noires, et qu'on a depuis désignés sous les noms de Sarmates et d'Alains (1), et sous celui de *Rhoxalani*, etc.

VIIe. OBSERVATION.

Septièmement, dans les cas ordinaires la colonie n'est pas originairement fort

(1) On a quelquefois, par abus, donné les noms d'*Alani* et de *Rhoxalani* à des peuples du Caucase, de la même nation que les Circasses, et que les *Allancs*, voisins de la *Mingrelie*; et même à des peuples d'origine Fennique, venus du nord. Cette confusion de noms est une des principales causes de l'obscurité qui regne dans l'histoire du moyen âge.

nombreuse ; mais pour peu que le pays où tendent ses pas soit éloigné, elle se grossit sur la route par un grand nombre de détachemens des peuples qu'elle traverse, et ces détachemens prennent le nom de la cité qui a fourni le premier fonds de la colonie : souvent même après l'établissement, il vient encore de nouveaux détachemens se joindre à elle. C'est à quoi l'on ne fait pas toujours assez d'attention, et voilà pour quelle raison, en voyant une seule colonie peupler en peu de temps une vaste étendue de pays, on est forcé de recourir aux conjectures, pour expliquer comment le canton, quelquefois très-petit, d'où elle sort, et qui n'est pas resté désert, a pu fournir une multitude si prodigieuse.

Les Goths, dont nous avons déjà parlé, fournissent un exemple sensible de ce que nous disons. Le Gothland ou la Gothie, d'où sortoit cette colonie, est une province peu considérable

qui ne demeura point déserte. Il n'est pas possible qu'elle ait jamais contenu un nombre d'habitans proportionné à celui des Goths voisins du Danube, divisés en trois peuples très-nombreux ; qui occupoient une grande étendue de pays ; auxquels les historiens contemporains donnent des armées formidables de deux et trois cens mille hommes ; et qui, malgré la destruction de plusieurs de ces armées, se sont trouvés encore en état de faire trembler l'empire Romain, et de conquérir l'Espagne et l'Italie.

Pour se former une idée juste de ce qui arriva lors du départ de la colonie des Goths, il faut se rappeler ce que nos ancêtres ont vu depuis, au temps des Croisades. L'imagination s'effraie en rassemblant le nombre prodigieux d'hommes sortis alors de la France, de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Angleterre, et qui monte à plusieurs millions : et comme on sait qu'ils périrent presque

tous

tous ou resterent dans la Syrie, on seroit tenté de croire que les pays qu'ils abandonnoient, durent être changés en déserts; sur-tout lorsqu'on fera réflexion que ces pays étoient alors beaucoup moins peuplés qu'ils ne le sont aujourd'hui; qu'il y avoit peu de villes considérables; et qu'une partie des terres, maintenant cultivées, étoient alors couvertes de bois.

Ces formidables armées portoient dans l'orient le nom de *Francs* ou de François; et ce nom est devenu, jusque dans l'Inde, celui par lequel tous les chrétiens de l'occident sont encore désignés. Les Francs ou François étoient les premiers auteurs de l'entreprise; leurs troupes tenoient le premier rang dans l'armée conduite par Godefroi de Bouillon; les capitaines François furent ceux qui se distinguerent le plus, et qui formerent les premiers établissemens lors de la conquête: c'en fut assez pour faire donner par les Orientaux le nom

de Francs, à tous ceux qui vinrent dans la suite joindre la colonie, de quelque nation qu'ils fussent.

Une raison presque semblable a généralisé de même le nom de Tartares ou *Tatars*, (car c'est ainsi que le prononcent tous les Orientaux, et même les Russes et les Polonois). Ce nom, qui désigne aujourd'hui toute la nation Scythique, étoit autrefois celui d'une de ses tribus particulieres. Mais comme cette tribu formoit l'avant-garde, dans les expéditions des *Mogols* vers l'occident, les étrangers la connurent la premiere. Les chrétiens occidentaux établis en Syrie, s'accoutumerent à désigner de son nom toute la nation; et c'est d'eux que nous tenons cet usage, ou plutôt cet abus, dont, au reste, on trouveroit des exemples dans la plus haute antiquité. Les anciens Perses (1) donnerent le nom de Saques à tous les peuples de la même nation Scythique,

(1) Herod. l. VII, c. 67.

et cela, comme Pline (1) nous l'apprend, parce que la tribu des Saques, établie sur leurs frontieres, leur étoit seule connue.

Les diverses colonies des Cimmériens, des Goths, des Scythes, des Huns, des Avares et des Hongrois sont encore dans un cas à peu près pareil à celui de nos croisés. Les établissemens des différentes cités sarmatiques ou esclavonnes, telles que les Russes, les Polonois, les Moraves, les Bohémiens, les Bulgares, etc. sont d'un autre genre. Les cités esclavonnes se sont formées par de nouvelles ligues ou associations entre les anciens habitans, qui voyant à l'occident et au midi de leur pays, des cantons fertiles, mais déserts et conséquemment incultes, y sont passé de proche en proche, et s'y sont établis sans aucune difficulté.

VIIIe. OBSERVATION.

Huitiémement, le nom qu'une nation

(1) Plin. l. VI, cap. 17.

ou qu'une cité se donne à elle-même, est assez ordinairement une épithéte honorable prise de la langue qu'elle parle. Tels étoient les noms des Cimmériens ou des Cimbres et des Sicambres, des Celtes ou Galates, des Francs, des Goths, des *Slaves*, etc. qui tous désignent la bravoure, l'intrépidité, la célébrité, etc.

Lorsque le nom d'une cité lui étoit donné par d'autres de la même nation, il avoit rapport à la situation du pays, à quelque coutume ou à quelque singularité, par laquelle ceux qui composoient cette cité, se distinguoient des cités voisines.

Quelquefois il arrivoit que ces noms étoient des especes de sobriquets ou d'épithétes injurieuses, que les cités voisines employoient en parlant du nouvel état, et que ceux à qui on le donnoit n'adoptoient jamais. Tel est, par exemple, celui d'*Alamanni*, donné dans le commencement du troisieme siecle à

cette portion des Suéves, qui occupoit la Franconie, la Souabe, et la plus grande partie de la Baviere. Ce nom qui signifioit, selon Asinius Quadratus, cité par Agathias, un mélange d'hommes rassemblés de divers pays, n'a jamais été employé que par les étrangers, c'est-à-dire, par les écrivains latins et par ceux de la Gaule et de l'Espagne, qui l'ont même étendu à tous les peuples de la Germanie. Valafrid Strabon, moine de saint Gal, qui écrivoit sous Louis le Débonnaire dans le neuvieme siecle, observe, en parlant des habitans de la Suisse et de ceux des pays voisins, que les étrangers seuls les nomment *Alamanni*, mais qu'eux-mêmes se donnoient le nom de *Suevi*.

Les Hongrois ne connoissent point non plus le nom d'*Hungari*, que nous leur donnons dans l'occident, ni celui de *Tourkæ*, que leur donnoient les Grecs : ils se nomment dans leur langue *Magyarétes* ou *Magyares*. Il en est de même des

Calmoucks et de plusieurs autres peuples qui regarderoient comme des injures dans leur langue les noms par lesquels les étrangers les désignent : Kalmouk signifie un homme qui n'a pas suivi les autres, un *traîneur*. Enfin on a vu quelquefois le nom honorable qu'un peuple s'étoit imposé, recevoir chez les étrangers une interprétation toute contraire. Les Antes et les Vénèdes se nommerent *Slava*, c'est-à-dire illustres, du mot *Slava*, gloire, honneur : les Grecs écrivirent ce nom Σκλαβοὶ et Σκλαβονοὶ ; de *Sclavi*, nous avons formé le nom d'esclaves ou serfs.

IXe. OBSERVATION.

Neuviémement, il faut remarquer, et cette observation est très-importante, que le nom d'un pays ayant, dans l'origine, été formé sur celui de la nation, de la cité, du peuple qui l'habitoit d'abord, on continue souvent de lui donner ce nom, après l'expulsion ou même

l'anéantissement de cette nation, de cette cité, de ce peuple qu'ont remplacé d'autres habitans, qui, par une sorte d'héritage, prennent ou reçoivent le nom de leurs prédécesseurs; en sorte que l'on employe toujours le nom ancien, en parlant de cette nouvelle nation. C'est ainsi que chez les Arabes, les Persans, les Mogols de l'Inde et ceux de la Tartarie, le nom de *Roumi* est devenu celui des Turcs, et que le titre de sultan de Roum sert à désigner le souverain de cette nation.

Cet abus des anciens noms n'est pas une chose nouvelle. Les Grecs ont longtemps donné aux Perses de l'Empire fondé par Cyrus, le nom de Médes, celui de Perses aux Parthes Arsacides, qui étoient une nation Scythique, et celui de Parthes aux Perses Sassanides de la dynastie détruite par les Arabes. Plusieurs écrivains de l'histoire byzantine donnent aux Arabes, sujets des califes, les noms d'Assyriens, des Babyloniens,

et d'Achéménides. Chez ces mêmes écrivains Byzantins, les noms des Scythes ou de Gétes désignent des peuples appartenans à des nations très-différentes, les Goths, les Vandales, les Gépides et les autres peuples Germains, les Huns et les Avares, les Slaves, les Russes et les Bulgares; en sorte qu'il faut une attention particuliere pour distinguer quels sont ceux dont ils parlent sous ces noms.

Nos écrivains occidentaux, encore plus ignorans que les Grecs du bas empire, sont tombés dans des fautes semblables. Ils donnent, par exemple, le nom de *Gétes* ou de *Huns* aux Hongrois, qui sont d'une nation absolument différente. Quelques-uns même ayant corrompu le nom de Magyares, que les Hongrois se donnent dans leur langue, en ont fait celui d'*Agreni*, employé par quelques chroniques en parlant d'eux (1). Cette premiere erreur en ayant oc-

(1) Hépidani chronic.

casionné une seconde, quelques romanciers ont pris ces *Agareni* pour des Sarrasins, et ont imaginé des incursions, faites par ceux-ci, en Bourgogne et en Lorraine, dans le dixieme et dans le onzieme siecle. Les courses des Hongrois ou *Magyares* qui pénétrerent alors dans la Suisse et dans l'Italie, sont le fondement historique de ces romans.

Cette confusion des noms anciens et des modernes a fait imaginer aux historiens un grand nombre de fables sur l'origine et sur l'ancienne histoire de la plupart des nations du nord de l'Europe. C'est sur ce fondement qu'on a fait entrer dans l'histoire des Suédois tout ce que les anciens nous apprennent des Scythes et des Gétes, et que l'histoire des Huns d'Attila a fait partie de celle des Hongrois. C'est de là que sont sortis tant de faux systêmes historiques, proposés et défendus avec la plus grande chaleur, par des écrivains qui ont cru qu'il y alloit de leur honneur de rap-

porter à la nation dont ils étoient sortis, les actions de toutes celles qui ont occupé les mêmes pays, ou de celles dont les noms avoient quelque ressemblance avec celui de cette nation. On rencontre, à chaque pas dans l'étude de l'histoire, des exemples de ces faux systêmes; et notre siecle n'est pas même encore bien guéri de cette maladie.

La différence ou la conformité du langage est, comme nous l'avons déjà dit en proposant la troisieme observation, le caractere le plus propre à distinguer et à reconnoître les nations qui ont une origine commune. Ceux qui n'ont qu'une connoissance superficielle des langues, se persuadent qu'il y en a un très-grand nombre d'essentiellement différentes, parce qu'ils prennent les variétés dialectiques pour des différences essentielles. Par exemple, on jugera au premier coup d'œil que le latin, l'italien, l'espagnol, le gascon et le françois sont autant de langues; et la

difficulté où celui qui ne connoît qu'un seul de ces langages se trouve d'entendre les autres, lui paroîtra une preuve démonstrative. Mais un examen attentif montrera que presque tous les mots de ces cinq langues sont les mêmes dans leur partie essentielle, et ont la même signification ; qu'ils ne diffèrent que par quelques altérations, et par des variétés de prononciation. Celui qui entend un de ces langages, éprouve une très-grande facilité dans l'étude des autres, où il retrouve presque tous les termes radicaux pris au même sens, n'ayant que de légeres différences, qu'il s'accoutume bientôt à connoître.

Nous remarquons encore, d'après M. Fréret, que dans le langage on doit considérer deux objets : 1o. Les mots que les hommes ont établis pour signes de leurs idées et de leurs sentimens. 2o. Les variétés ou changemens qui surviennent à ces mots, et qui servent à désigner les rapports que les idées ont

entr'elles, et les changemens qui arrivent dans ces rapports. Cette derniere partie constitue proprement ce qu'on appelle le grammatical d'une langue : nous ne nous arrêtons point à l'expliquer ; nous supposons qu'aucun de ceux qui entreprendront de lire ceci, n'aura besoin de cette explication. Cela posé, il faut observer qu'il y a deux genres différens de variétés dans les dialectes d'un même langage.

Dans le premier genre, les inflexions grammaticales différent très-peu d'un dialecte à l'autre : tels étoient les dialectes Ionien, Éolien et Dorien chez les Grecs, tels sont aujourd'hui ceux de la langue esclavonne, le Russe, le Polonois, le Bohémien, le Croatien, le Bulgare, etc. Tels sont enfin divers dialectes de la langue germanique.

Les variétés du second genre ont été produites par le mélange de deux peuples qui parloient deux langues essentiellement différentes, que ce mélange

a tellement unies et confondues, que chacune d'elles a perdu une partie des mots qui lui étoient propres, tandis qu'elle adoptoit plusieurs de ceux de la langue avec laquelle elle se mêloit.

Lorsque cette union des deux langues s'est faite par l'établissement d'un peuple savant et policé, dans un pays dont il a contraint les habitans d'adopter ses loix, ses moeurs et ses usages, elle a détruit presque entiérement la langue du peuple conquis. Les vaincus cherchant à ressembler aux vainqueurs, devenus leurs maîtres, se sont appliqués à en parler la langue avec le plus de pureté qu'il leur a été possible; et si cette domination étrangere a subsisté pendant un certain temps, l'usage de l'ancienne langue a été totalement aboli, même parmi ceux du peuple. Il est vrai qu'ils ne parloient pas correctement le nouveau langage, qu'ils en violoient presque toutes les regles grammaticales, et qu'ils conservoient encore un

certain nombre de leurs anciens mots ; auxquels ils tâchoient de donner une forme approchante des mots de la langue dominante.

C'est là ce qui est arrivé dans la Gaule et dans l'Espagne, où l'ancien langage fut absolument détruit, et où l'on parloit la langue romaine avec plus ou moins d'exactitude et de pureté. Cet ancien langage ne subsista plus que dans quelques cantons sauvages et de difficile accès, où les vainqueurs dédaignerent de s'établir, et où il s'altéroit même tous les jours par le commerce des naturels avec les étrangers. C'est ainsi que les Cantabres, et les peuples de l'extrémité occidentale des Pyrénées, ont conservé l'ancienne langue ibérienne, dont les Basques parlent encore aujourd'hui un dialecte.

Lorsque l'union des deux langues s'est faite par l'établissement d'un peuple barbare et grossier, qui a conquis un pays policé, dont les habitans par-

loient une langue savante, cultivée et riche, on a vu précisément arriver le contraire. Les vainqueurs, en assujettissant les vaincus à leur gouvernement, ont adopté en grande partie leurs mœurs et leurs coutumes; et comme leur ancienne langue étoit nécessairement moins riche, moins abondante et moins cultivée que celles des vaincus, ils en ont emprunté un assez grand nombre de mots, qu'ils ont ajustés aux regles de leur propre langue, dont ils conservoient en même temps les regles et la forme grammaticale. L'introduction des termes nouveaux s'est faite peu à peu, et presque sans qu'on l'apperçut; mais il n'en étoit pas de même d'un changement dans la grammaire: pour qu'un pareil changement eût pu se faire, il auroit fallu que toute la nation eût pu oublier celle qu'elle avoit suivie jusqu'alors, et en apprendre une nouvelle.

C'est par cette raison que les dialectes du latin formés dans l'Italie, dans

la Gaule et dans l'Espagne, après la conquête que firent de ces pays les Francs, les Vandales et les Goths, sont presque tous composés de mots latins altérés, mais assujettis à la grammaire des langues germaniques, où les noms ne se déclinent point, et où les verbes n'ayant que trois temps, on supplée les autres par le secours des verbes auxiliaires.

Les vainqueurs avoient conservé d'abord, avec assez de soin, l'ancienne langue germanique dans sa pureté. Une sorte de respect pour le nom des Romains, respect dans lequel on étoit confirmé par la religion, maintenoit en même temps l'usage assez pur de la langue latine dans la plupart des actes civils et religieux : mais dans la suite elle s'y défigura insensiblement. On n'y observa plus aucune des anciennes regles de la grammaire, et ces actes furent énoncés dans un jargon barbare ; tandis que d'un autre côte les langues germaniques s'altéroient peu à peu par l'in-

troduction des mots latins, qui prirent enfin le dessus. C'est par cet alliage de deux langues, qui conserve les mots de l'une assujettie à la grammaire de l'autre, que se sont formées les langues modernes de l'Italie, de la France et de l'Espagne.

Nous nous sommes un peu étendus sur cet article, parce qu'il nous a semblé que ceux qui ont traité de l'origine des langues, n'ont pas toujours assez réfléchi sur les deux différentes especes d'altérations, qui ont formé les deux genres de dialectes dont nous venons de parler. On sait que l'Italien, l'Espagnol, le Gascon, le François, et toutes leurs soudivisions ne sont au fond que des altérations du latin, qui n'étoit lui-même qu'une corruption de l'ancien grec Pélasgique, mêlé avec les langues des Sicules ou Ibériens, des Liburnes ou Illyriens, et des anciens habitans de l'Ombrie, peuple Gaulois. Pour toutes les langues que l'on parle dans le nord,

de notre continent, elles peuvent se rapporter à quatre langues matrices, qui se subdivisent en un grand nombre de dialectes.

La premiere est la langue germanique qui se parle dans l'Allemagne et dans les pays où les colonies Allemandes se sont établies.

La seconde est la langue esclavonne, qui s'étend en général depuis la Vistule jusqu'au Volga vers l'orient, et depuis les pays voisins de la mer Baltique, jusqu'au midi du Danube et aux confins de la Grece.

La troisieme langue matrice est celle des Tartares, en donnant à ce nom l'acception la plus étendue. L'usage de cette langue s'étend depuis la petite Tartarie et depuis les bords du Pont-Euxin, jusqu'à l'océan oriental, et jusqu'aux pays situés au nord de la Chine : elle a même été portée par les *Vakouti* sur les bords de la mer glaciale, et à l'embouchure du fleuve *Léna*. Strahlemberg, savant

suédois, qui a long-temps habité la Sibérie, nous a donné des échantillons, si l'on peut employer ce terme, des différens dialectes de la langue des Tartares. Celle que parlent les Tartares *Mantcheou*, ou les conquérans de la Chine, est la plus éloignée de la langue commune, quoiqu'elle ait bien des ressemblances avec elle. La langue des Mogols, celle des Calmouks ou des *Oïroths* (car le premier nom est, comme nous l'avons dit ci-dessus, un sobriquet qu'ils n'aiment pas qu'on leur donne.) et celle des Tartares de Crim et du Budziak, sont la même, à quelques différences dialectiques près. Celle des Turcs d'Anatolie et d'Europe, mêlée d'Arabe, de Persan, de Grec, et même d'Esclavon, est un peu plus altérée : ce qui n'empêche pas que le plus grand nombre des mots radicaux de l'ancienne langue ne s'y retrouve encore.

Une quatrieme langue matrice est celle des peuples de notre Europe, que Ta-

cite désigne par le nom de *Fenni*, pour les distinguer, en général, des nations Germanique et Sarmatique : il comprenoit sous ce nom les peuples de *Finlande*, d'*Esthonie*, de *Livonie*, de *Lithuanie*, et de quelques autres cantons. Nous pouvons y en joindre plusieurs autres, tels que ceux de *Pennie*, les *Vagoulits*, les *Ostiaks*, les *Samoïèdes*, etc. en avançant vers l'orient du nord de l'Asie, et en descendant le long du Volga, les *Morduates* et les *Czérémisses*.

M. Fréret pense que les Hongrois ou *Magyares*, établis sur le Danube, sont une colonie de quelques-uns de ces peuples : leur langue, totalement différente des trois autres langues matrices, a un rapport absolument marqué aveo celle des Finniens de Livonie et de Courlande, et avec celles des peuples voisins du Volga.

Nous ne parlerons pas ici de certaines langues peu étendues, reste visible d'un

ancien langage qui ne subsiste plus, ou du moins de quelques anciens dialectes si fort altérés, qu'il est difficile d'en démêler l'origine. Telles sont, dans notre occident, les langues basque, galloise et irlandoise; tel est, au voisinage de la Grece, celle des Albanois ou montagnards de l'Epire. Nous avons un dictionnaire de cette derniere langue, et il semble qu'elle ne soit qu'un mélange de plusieurs langages différens.

Ordinairement les peuples qui parlent les dialectes d'une même langue, habitent les uns auprès des autres, et forment une espece de chaîne: mais cela n'est pas toujours vrai, même pour les nations qui ont des habitations fixes; en voici un exemple entre plusieurs. Les Transylvains, les Valaques et les Moldaves sont au-delà du Danube; des peuples esclavons, hongrois, germaniques, les séparent absolument de l'Italie: cependant ils parlent un dialecte latin, moins corrompu peut-être que certains jargons d'Italie. C'est que les

colonies et les garnisons romaines, qui remplissoient l'Illyrie, la Pannonie, les deux Mésies et la Dalmatie, avant la décadence de l'Empire, chercherent, contre la fureur des barbares, un asyle dans la Transylvanie et les pays voisins. Le langage de ces Romains s'y est conservé reconnoissable, quoique ces pays aient été souvent envahis par les Goths, les Huns, les Avares et les Bulgares.

La connoissance du langage que parloit une nation nous conduit à celle de son origine, et du pays d'où elle a dû sortir d'abord. Par ce moyen, nous pouvons juger du degré de croyance que méritent les traditions débitées par les étrangers, sur son ancienneté, et même l'opinion qu'elle avoit adoptée en certain temps : car il y a souvent des traditions nationales, qui, pour être reçues assez unanimement, n'en sont pas moins des erreurs grossieres. Nous avons cru pendant long-temps que les premiers Francs étoient venus de la Pannonie, et encore aujour-

d'hui les Hongrois veulent descendre des anciens Huns d'Attila.

Un autre avantage qui résultera de la connoissance de la langue que parloit un ancien peuple dont nous étudions l'histoire, sera de ne pas aller chercher, dans une langue étrangere à ce peuple, l'étymologie du nom de ses rois, de ses chefs, des tribus dont il étoit composé, etc. Par-là nous serons en état de distinguer les noms qu'il employoit, de ceux qui étoient seulement en usage chez les étrangers : en conséquence de cette observation, nous rejetterons toutes les étymologies grecques des noms adoptés par les Schythes, les Sarmates et les Germains. Nous aurons recours pour les premiers, aux racines turques et tartares ; pour les seconds, à celles de la langue esclavone. Car quoique nous ignorions duquel des dialectes de la langue matrice un peuple se servoit dans son origine, nous pouvons user de la même licence que nos plus habiles critiques se sont

donnée au sujet des langues orientales; supposer une langue commune, et choisir dans les différens dialectes les termes radicaux qui nous paroîtront les plus convenables. A l'égard des peuples qui firent partie de la nation germanique, nous prendrons indifféremment les mots radicaux qui se trouvent dans l'ancienne version gothique du nouveau testament, dans les poësies des Scaldes, dans les inscriptions runiques, dans les livres anglo-saxons, et dans quelques autres monumens de l'ancienne langue. Nous en userons de même pour les dialectes sarmatiques ou esclavons, et pour ceux de la langue tartare ou scythique.

Il n'arrive que trop souvent qu'un critique, s'affectionnant pour une langue, ou parce qu'elle est celle des ancêtres de sa nation, ou parce qu'il en a fait une certaine étude, veut tout rapporter à cette langue; quoique non-seulement on ne la parlât point dans le pays dont il examine l'ancienne histoire, mais que le

le plus souvent elle n'y fût pas même connue.

Un critique sensé saura résister à la tentation de chercher dans le grec, ou même dans l'hébreu, l'origine du nom des rois, des peuples, des rivieres, des villes, etc., qu'il rencontrera dans l'histoire des Germains, des Scythes, des Sarmates, etc.; mais en même temps il ne se défendra pas avec moins de soin contre cette autre méthode si commune, par laquelle on donne au nom des dieux et des anciens peuples de la Grece, une origine hébraïque, schytique, ou germanique, comme ont fait *Bochart*, *Otroczi*, *Rudbeks*, et un grand nombre de critiques moins célebres.

Telles sont en partie les vues générales que M. Freret avoit sur l'étude de l'origine des anciennes nations; elles sont répandues dans les différens écrits qu'il a composés sur cette matiere. En établissant de tels principes, il avoit moins pour objet de donner des regles aux

autres, que de s'en prescrire à lui-même : il se mettoit par-là dans la nécessité de les suivre, et d'éviter les défauts qu'il reprochoit à des écrivains dont il reconnoissoit d'ailleurs avec plaisir l'esprit et l'érudition. La critique qui regne dans ses ouvrages, où la force et la solidité des raisonnemens nous paroissent égaler la profondeur et l'étendue des recherches, montre assez qu'il savoit s'imposer des loix, et ne s'en point écarter. Nous avons cru les rendre plus utiles, en les rassemblant ici sous un même point de vue.

RECHERCHES HISTORIQUES SUR LES GRECS ET SUR LES ROMAINS.

Observations générales sur l'origne et sur l'ancienne histoire des premiers habitans de la Grece.

VERS la fin de l'année 1746, et dans le premier semestre de l'année 1747, M. Freret remplit un grand nombre de nos séances, par la lecture d'un long mémoire, de sa composition, *sur l'origine et l'ancienne histoire des premiers habitans de la Grece.* C'est un traité fort étendu, dans lequel l'auteur remonte aux sources; et joignant la critique à l'érudition, cherche moins à établir un système qu'il eût formé d'avance, qu'à

découvrir et mettre dans un nouveau jour le véritable système résultant de la *réunion* des passages épars dans les meilleurs écrivains. L'ouvrage est si considérable, qu'il ne nous est pas possible de l'insérer dans le corps même des mémoires de l'académie. Nous le réservons pour le volume particulier que nous espérons donner au public, comme une suite de nos mémoires, lorsque nous nous serons remis au courant; mais comme ce morceau nous a paru renfermer plusieurs découvertes intéressantes en leur genre, nous avons cru pouvoir, en attendant qu'il paroisse, l'annoncer ici par une analyse abrégée: c'est une idée plutôt qu'un extrait, que nous essayons d'en donner.

A considérer le grand nombre d'écrits publiés sur cette matiere, on se persuaderoit qu'elle est parfaitement éclaircie: cependant presque toutes les difficultés subsistent encore dans leur entier. La plupart des auteurs n'ont fait que répéter ce que les anciens avoient dit, qu'en-

tasser sans choix passages sur passages. Si quelques-uns ont entrepris de former des systêmes, prévenus en faveur d'une opinion particuliere, ils ont été plus ardens à l'établir, que soigneux d'en examiner les fondemens. Plusieurs, confondant les originaires du pays avec trois ou quatre colonies peu nombreuses qui les ont policés, font venir d'Egypte ou de Phénicie ceux qui ont les premiers habité la Grece : quelques-uns les tirent de la Phrygie ou de l'Asie mineure ; d'autres en ont fait des Celtes, des Germains, des Suédois, des Livoniens, des Hongrois. Dans la vue d'associer à la célébrité de la nation grecque leur propre nation, ou celle que le genre de leurs études leur faisoit affectionner, tous ont cherché dans l'hébreu, dans le hongrois, dans l'allemand, dans le breton, l'origine du nom de la plupart des peuples, des villes, des héros de l'ancienne Grece ; comme si les premiers Grecs n'avoient point eu de langue par-

ticuliere, ou ne s'en étoient servis pour former aucun de ces noms. Si nous consultons ces critiques sur ce qu'on doit penser de l'ancienne histoire de ce peuple, posant tous pour principe que les fables ont un fondement historique, ils nous répondent les uns, que les plus absurdes fictions des poëtes, sont des événemens imaginés d'après ceux que rapporte la genèse; les autres, qu'il faut reconnoître dans ces fictions des faits antérieurs à l'arrivée des colonies orientales, faits véritables pour le fonds, mais altérés par le merveilleux dont la superstition et la poësie les ont chargés d'âge en âge. Les partisans de ce dernier systême aujourd'hui presque général, ne font pas réflexion qu'ils donnent aux dieux, regardés comme les anciens rois de la Grece, des villes, des palais, des flottes, des armées nombreuses, dans un temps où, de l'aveu des meilleurs écrivains de l'antiquité, la Grece étoit habitée par des sauvages dispersés dans les forêts, fuyant

à la rencontre les uns des autres, ignorant les arts les plus nécessaires, ayant pour toute retraite le creux des arbres ou des rochers, pour toute nouriture le gland et les fruits que la terre produit d'elle-même. A cette observation, seule capable de renverser ce systême, M. Freret en joint une seconde, de laquelle il résulte que l'histoire des Grecs ne peut remonter qu'à l'arrivée des colonies, et conséquemment, que tout ce qu'ils ont débité sur les temps antérieurs, est imaginé après coup : c'est que la tradition verbale, seule et destituée du secours de l'écriture ou de quelque autre moyen équivalent, est insuffisante pour conserver le souvenir des faits éloignés, et ne peut remonter au-delà d'un petit nombre de générations.

Le résultat de toutes les méthodes suivies jusqu'à présent dans l'examen de cette matiere, prouve la nécessité d'en employer une autre. Celle que M. Freret a suivie, c'est de se mettre en garde

contre les systêmes précipités, de rassembler d'abord les faits, d'en discuter ensuite les preuves, d'en examiner le rapport ou l'opposition, soit réelle, soit apparente. Le systême, si l'on peut en établir un, résultera de l'assemblage de ces faits bien constatés. Cette matiere est trop vaste et renferme un trop grand nombre de questions, pour qu'il fut possible de l'embrasser toute entiere à la fois : il a fallu décomposer ce grand objet, en présenter successivement toutes les parties, et les examiner en autant d'articles séparés. Nous indiquerons sommairement ce que renferme chacun de ces articles.

Pour marcher avec sûreté dans la recherche de l'origine de l'ancienne histoire de toutes les nations, il est essentiel de se former d'abord une idée nette et exacte du pays dont on veut parler ; c'est ce que M. Freret a fait dans le premier article où il présente un tableau géographique de l'ancienne

Grèce, beaucoup plus détaillé que ne sont nos meilleures cartes qui ne donnent qu'une idée très-imparfaite de la nature et de la disposition intérieure du terrein : détails dont la connoissance est cependant nécessaire pour appercevoir la cause de bien des événemens ; le physique ayant toujours beaucoup influé sur le moral et sur le politique. Il faut lire dans l'ouvrage même cette description composée d'après toutes celles des géographes, des historiens et des voyageurs, comparées ensemble.

Dans le second article, l'auteur traite de l'arrivée des colonies orientales, de l'état dans lequel elles trouverent les habitans de la Grece, et des changemens qu'elles ont causés. Ces colonies sont au nombre de quatre, dont trois conduites par Inachus, par Cécrops et par Danaüs, étoient composées d'Égyptiens; et l'autre ayant Cadmus pour conducteur venoit de Phénicie. Après le dénombrement exact des arts et des

usages dont les premiers Grecs furent redevables à ces étrangers, il rapporte les principaux systêmes de Théogonie qui faisoit la base des religions orientales. Des deux premiers reçus tous deux en Égypte, l'un n'admettoit que la matiere et le mouvement; l'autre, regardant les esprits ou les intelligences comme les seuls êtres réels, ne donnoit aux corps qu'une existence empruntée, apparente et passagere. Le troisieme, qui étoit celui des Chaldéens, en supposant la matiere et le mouvement éternels et nécessaires, les subordonnoit aux loix d'une intelligence infinie. L'hypothese phénicienne qui est la quatrieme, ne se trouvant que dans les extraits de Sanchoniaton, visiblement altérés, il n'est pas possible de la bien connoître. De l'exposé de ces systêmes et de l'indication des sectes philosophiques qui les ont adoptés parmi les Grecs, l'auteur passe aux cosmogonies des Grecs même, mélange informe des deux hypotheses contraires du ma-

térialisme et du pneumatisme : il y joint celles d'Homere et d'Hésiode, dont les poëmes ont produit la religion extérieure et populaire ; et donne l'explication de quelques points de la mythologie, entre autres de la fable de Pandore. Il entreprend ensuite de déterminer l'époque des quatre colonies orientales ; et par une suite de calculs, il fixe celle d'Inachus, la plus ancienne de toutes, à l'an 1970 avant l'ère chrétienne, celle de Cécrops à l'an 1657, celle de Cadmus à l'an 1594, et celle de Danaüs à l'an 1586. Ces calculs sont de deux sortes : les uns, remontant de l'époque de la guerre de Troie, présentent tout le systême de la chronologie grecque ; les autres, indépendant des premiers, mais produisant le même résultat, embrassent toute la chronologie Égyptienne, dont M. Freret a cru devoir exposer ici les principes généraux. Tous ces détails font un tout que nous ne pourrions extraire sans le détruire : re-

marquons seulement que le point sur lequel roule tout son système, est *l'époque de Sésostris*; et que le synchronisme de ce prince avec le Pharaon persécuteur, est un fait que M. le comte de Boulainvilliers, le P. de Tournemine et l'auteur de ce mémoire ont établi chacun par des preuves et des méthodes absolument différentes.

Quelque sauvages que fussent les premiers habitans de la Grece, ils avoient une religion, espece de déisme qui ne partageoit point l'administration de l'univers entre les différentes divinités; et leurs plus anciennes traditions prouvent qu'ils croyoient l'ame immortelle. Le désir et l'espérance de l'immortalité sont des sentimens innés chez tous les hommes, et que l'abus du raisonnement phylosophique ne parviendra jamais à déraciner. Ce premier culte grossier, mais simple et moins contraire à la raison, fut bientôt altéré : les colonies orientales forcerent les habitans

d'adopter les différens cultes qu'elles apportoient ; et c'est de leur mélange que s'est formée cette religion bizarre qui, sans proposer aux hommes aucun dogme précis à croire, sans leur donner aucun principe de conduite, offroit à leurs hommages des divinités auxquelles ils eussent rougi de ressembler. Pour se former une juste idée de ce tout monstrueux, il faut considérer séparément les cultes dont il est l'assemblage, examiner leur origine et la maniere dont ils se sont alliés les uns aux autres ; c'est ce que M. Freret fait dans le troisieme article où il recherche quelle étoit la religion des colonies, et quels sont les dieux que chacune d'elles a introduits dans la Grece. Aux discussions sur l'origine de ces différens cultes, il joint l'histoire de leur établissement et des révolutions qu'ils ont essuyées. De ces détails il résulte que celui de Neptune, originaire de Lybie, avoit passé dans la Grece avec Inachus ; que ceux de

Jupiter et de Minerve étoient venus d'Égypte au temps de Cécrops ; *celui* de Céres au temps de Danaüs ; que Saturne et Junon étoient des divinités Phéniciennes ; que Bacchus est l'Osiris d'Égypte, mais que son culte ne fut porté par Cadmus dans la Grece, qu'avec les altérations qu'il avoit reçues en Phénicie. Suivant la remarque d'*Hérodote*, les Grecs mettoient la date de la naissance des divinités étrangeres, *au temps* où ils avoient adopté leur culte. En étendant ce principe à la légende même de ces divinités, le lieu de leur naissance sera celui où ils furent reçus d'abord ; leurs aventures seront l'histoire défigurée de l'établissement de leurs autels : par leurs combats et leurs exploits on entendra les difficultés qu'ont *éprouvées* leurs premiers sectateurs ; ceux qu'on suppose les avoir élevés, seront es anciens ministres de leur culte. Cette explication que M. Freret propose comme une des clefs de la mythologie

grecque, est si simple, qu'on a lieu de s'étonner qu'elle soit nouvelle.

Le reste de cet article est rempli par des détails curieux et de savantes recherches sur les cérémonies mystérieuses qui accompagnoient les fêtes de la plupart de ces divinités, et particuliérement sur les mysteres de Céres, les plus célebres du paganisme. Le silence que gardoient les initiés sur le fonds de ces mysteres, en avoit couvert l'intérieur de ténebres impénétrables. Les sectes philosophiques cherchoient à deviner le dogme caché sous le voile des cérémonies, et tâchoient de le ramener chacune à leur doctrine. Dans l'hypothese des Épicuriens, adoptée de nos jours par M.rs Leclerc et Warburton, tout ce qu'on révéloit aux adeptes, après tant de préparatifs et d'épreuves, c'est que les dieux adorés du vulgaire avoient été des hommes placés dans le ciel par la reconnoissance, la crainte, la politique et

la superstition. Les Stoïciens et les Hylozoistes supposoient, qu'on enseignoit aux initiés qu'il n'y avoit d'autres dieux que les élémens et les parties de l'univers matériel ; enfin, suivant les nouveaux Platoniciens, ces symboles servoient à couvrir les dogmes d'une Théologie et d'une philosophie sublimes, enseignées autrefois par les Égyptiens et les Chaldéens. Ce sentiment paroît à l'auteur le plus vrai-semblable ; et c'est celui qu'il embrasseroit en y mettant toutes les restrictions que demande la saine critique, si, dans une matiere aussi obscure, on pouvoit prendre quelque parti. Car après tout, si l'on fait réfléxion que ceux qui composoient ces colonies étoient des fugitifs, des matelots, des soldats et tout au plus des marchands aussi peu instruits de la raison mystique des cérémonies, que du dogme caché sous leur écorce; que d'ailleurs ils étoient peu nombreux, qu'ils se mêlerent avec les anciens Grecs, et que les descen-

dans de ces étrangers perdirent en peu de temps les traces de leur origine ; on se persuadera facilement que le peu de notions qu'ils pouvoient avoir des principes de la religion qu'ils établirent, s'effacerent bien-tôt, et qu'il ne resta que le culte extérieur. Les Virginiens, les Caraïbes et les Negres ont des especes de mysteres dans lesquels, après un grand nombre de pratiques bizarres, d'épreuves longues, pénibles et même douloureuses, ils sont admis à la connoissance d'une doctrine particuliere et à celle de prétendus secrets que les étrangers n'ont jamais pu pénétrer ; sans doute parce qu'ils n'ont rien de réel : peut-être les mysteres des Grecs étoient-ils dans le même cas.

Dans le quatrieme article l'auteur examine quelle étoit l'origine des Grecs suivant la tradition juive qui, fondée sur les ouvrages de Moyse, doit être la regle de nos jugemens sur celles des autres nations. Il observe 1o. que les tems

tatives faites par les modernes pour rapporter toutes les langues à celle des Hébreux comme à leur source, sont directement contraires au récit que Moyse fait de la dispersion des peuples et de la confusion des langues. 2°. Que ces critiques ont eu tort de chercher dans le dénombrement que l'auteur sacré donne des fils de Noé, l'origine de tous les peuples connus de notre temps. Ensuite il prouve que Moyse n'a prétendu parler, dans le dixieme chapitre de la Genese, que des peuples dont les Israëlites connoissoient le nom ; que les Israëlites connoissoient celui des Grecs, et conséquemment que les Grecs doivent être compris dans l'énumération faite par Moyse. Ce sont eux en effet qu'il désigne par le nom de *fils de Javan qui peuplerent les isles des nations* : et c'est le nom que dans les siecles postérieurs les Hébreux donnoient encore aux Grecs considérés en général. Des quatre fils de Javan, Élisa, Kettim, Thar-

sis et Dodanim, il n'y a guere que les deux premiers qui puissent être déterminés avec certitude, parce qu'on les retrouve dans d'autres livres de la bible. M. Fréret, fondé sur ces passages qu'il rapporte, prouve que le pays de Kettim est la Macédoine, nommée Maketia par quelques anciens; et qu'Élisa est le Péloponese. Pour Dodanim il avoue que rien ne peut faire connoître quelle est la partie de la Grece appellée de ce nom par Moyse: il expose les motifs qui lui font soupçonner que les isles de la mer Égée pourroient bien être désignées sous celui de Tharsis.

Passons au cinquieme article, dans lequel l'auteur examine les traditions des Grecs mêmes sur leur origine, et les anciennes divisions de ce peuple. Il y recueille, discute et compare tous les sentimens des anciens écrivains sur l'objet dont il s'agit; ce qui l'engage en des détails assez longs dans lesquels il nous est impossible de le suivre. Bornons-nous

à remarquer que les nouvelles explications qu'il y propose, sont simples et jettent un grand jour sur cette partie de l'histoire grecque qui, sous le point de vue qu'elle offre, n'est plus un amas d'incertitudes et de contradiction. Ce point de vue nous montre un peuple, ignorant quelle étoit sa premiere origine, et prenant à la lettre les noms de fils de la Terre et d'Autocthones donnés par les poëtes à ses ancêtres: nous voyons des peuples de la Thrace, de la Macédoine et de l'Epire, auxquels dans la suite on refusoit le nom de Grecs, faire originairement partie de cette nation qui les traitoit de barbares; cette qualification de *barbares* ne signifie plus des hommes d'une nation différente, mais des peuples qui ne sont point admis dans le corps hellénique. Le nom d'*Hellenes* devenu long-temps après celui de tous les Grecs, paroît borné dans l'origine à un petit canton de la Grece, et ne s'étendre ensuite qu'à un certain

nombre de cités qui formoient une ligue particuliere. Le nom de *Pélasges* regardé par quelques anciens et par tous les modernes, comme celui d'un peuple d'Arcadie qu'ils font successivement errer dans toute la Grece, dans les isles de la mer Égée, sur les côtes de l'Asie mineure, sur celles de l'Italie, est le nom général des premiers Grecs avant la formation des cités : nom que les habitans de chaque contrée quitterent à mesure qu'ils se poliçoient, et qui disparut enfin quand il n'y eut plus de sauvages dans la Grece.

Le sixieme article est une suite du précédent. Ce mémoire seroit imparfait, si après le détail dans lequel l'auteur est entré sur les nations pélasgiques d'Europe, il ne parloit pas de celles de l'Asie mineure, et ne donnoit une idée au moins générale des peuples de ce pays, dont l'origine paroît avoir été la même que celle des Grecs. Il montre donc, par une suite de témoignages combinés entre

eux, que les anciens habitans de la Lydie, de la Carie et de la Mysie, que les Phrygiens, les Pisidiens, les Arméniens, en un mot presque tous les peuples de l'Asie mineure, formoient dans l'origine une même nation avec les Pélasges ou Grecs européens. De toutes les preuves qui établissent ce fait, nous n'en rapporterons qu'une seule; c'est que la langue de toutes ces nations Asiatiques, la même malgré les différences qui caractérisoient les dialectes, avoit beaucoup de rapport pour le fond avec celle des grecs d'Europe, comme le montrent les noms grecs donnés dans l'Iliade aux Troyens et à leurs alliés, et les entretiens que leurs chefs ont, sans interprete, avec ceux de l'armée grecque.

Mais quelle étoit la cause de cette conformité? Les premieres peuplades avoient-elles passé de la Grece dans l'Asie, ou de l'Asie dans la Grece? Comment et dans quel temps s'étoient faites ces mi-

grations? Ce sont autant de questions auxquelles il est impossible de répondre d'une maniere précise et certaine. L'ancienneté de ces événemens antérieurs au temps dont la tradition s'est conservée par le secours de l'écriture, le silence de Moyse, la perte de plusieurs historiens, la contrariété qui regne entre ceux qui restent, souvent peu d'accord avec eux-mêmes, toutes ces raisons réunies nous réduisent au silence. Mais ce que cette conformité de langage entre tant de peuples nous permet de supposer comme un fait plus que vrai-semblable, c'est que depuis les frontieres des Celtes jusqu'à celles des Mèdes et des Syriens, on parloit une même langue divisée en plusieurs dialectes, et que le grec étoit un de ces dialectes.

Cette ancienne langue étoit sans doute très-pauvre dans son origine, parce que ceux qui la parloient, n'avoient qu'un très-petit nombre d'idées. Comme elle étoit commune à des peuples éloignés

les uns des autres et divisés d'intérêts, à mesure qu'ils étendirent leurs connoissances et leurs réflexions, elle fut différemment altérée, elle reçut diverses augmentations dans chaque pays; et après un certain nombre de siecles, elle se trouva divisée en plusieurs dialectes dont chacun avoit des termes particuliers: dialectes dont la perfection aura insensiblement augmenté la différence, au point que ceux qui parloient l'un, n'entendoient pas l'autre. L'exemple des langues modernes peut donner une idée assez juste du rapport qui étoit entre les dialectes de cette langue générale. L'italien, l'espagnol, le portugais, le gascon et le françois ont tous une origine commune dans le latin qui luimême est un dialecte barbare du grec. Il en faut dire autant des langues suédoise, saxonne, bavaroise, suisse, angloise et flamande; ce sont des variétés d'un ancien idiome commun à tous ces peuples. Ces dialectes, quoique remplis de

de tours et de termes différens, s'accordent pour le fonds, parce que les langues primitives ont un génie grammatical qui, propre à chacune, regne dans leurs dialectes et en constitue, pour ainsi dire, les genres. « On peut » et on doit les considérer, dit M. Fréret, » comme les botanistes considerent les » plantes qu'ils réduisent à un certain » nombre de genres subdivisés chacun » en plusieurs especes qui, convenant » toutes dans les caracteres essentiels au » genre, y ajoutent seulement des varié» tés ». La comparaison est d'autant plus juste que les langues polies et cultivées éprouvent souvent ce qui arrive à certaines plantes que la culture abandonne après avoir perfectionné leurs qualités ou corrigé leurs défauts : elles dégénerent comme ces plantes, c'est-à-dire, qu'elles retombent comme elles dans leur premier état. C'est par-là que l'on peut expliquer la prodigieuse différence qui se trouve entre le grec vulgaire et celui

qu'on parloit autrefois : différence telle que le moderne est, en comparaison de l'ancien, un langage vraiment barbare. Il seroit assez naturel de supposer que ce grec ainsi défiguré, représente les dialectes grossiers des anciens Pélasges du nord de la Grece, ceux des Péoniens ou des Thraces. Les raisons qu'apporte M. Fréret, rendent cette hypothèse très-plausible. A cette premiere conjecture, il en ajoute une seconde sur l'origine des temps doubles communs dans la langue grecque, et joint à de longues discussions dans lesquelles il traite de ses quatre dialectes, des réflexions sur ce qui constitue la richesse d'une langue et celle du grec en particulier, dont il développe la nature et le caractere distinctif.

Dans un septieme et dernier article, M. Freret examine s'il se trouve encore aujourd'hui hors des limites de la Grece, quelque langue que l'on puisse regarder comme un reste de cette ancienne langue

générale dont il a prouvé l'existence. On ne peut donner là-dessus que des conjectures; mais aucune conjecture ne mérite d'être admise, si elle ne remplit trois conditions essentielles.

1.° Que la langue moderne qui sera comparée au grec, ait un certain nombre de mots semblables aux anciennes racines de la langue grecque; et cela sans transmutation des lettres radicales en d'autres d'un organe différent.

2.° Qu'elle ressemble au grec dans ce qui fait le caractere essentiel des langues, dans le génie grammatical.

3.° Que ce soit la langue d'un peuple dont les ancêtres aient été voisins de la Grece, aient pu facilement y pénétrer; et se trouvent mêlés avec les Grecs dès les premiers temps.

De toutes les langues modernes examinées suivant ces loix, la langue esclavonne est la seule qui paroisse à M. Fréret y satisfaire. On y retrouve un grand nombre de mots semblables pour

le son et pour la signification aux anciennes racines simples de la *langue* grecque : son génie grammatical est le même; enfin les peuples qui la parlent sont les descendans des Getes et des Thraces, peuples voisins de la Grece, occupant toutes les contrées qui confinent avec elle du côté du nord.

Toutes ces questions ainsi traitées répandent sur l'histoire des premiers Grecs, un jour qui fait entrevoir leur origine. Cette langue générale, dont l'ancien grec et l'esclavon paroissent des dialectes, est celle des anciens Getes, des anciens Thraces : ces peuples barbares habitoient un pays voisin de la Grece, et pouvoient facilement y pénétrer. De la conformité du langage, de la situation des lieux, du *mélange* des Thraces avec les Grecs, marqué dans les anciennes histoires, il semble difficile de ne pas conclurre que les anciens habitans de la Grece étoient originaires de Thrace.

Telles sont les conséquences résultantes de toutes les discussions qui forment les articles extraits ci-dessus; mais comme la diversité des matieres qu'on y traite, pourroit faire perdre de vue l'objet et l'ordre général, nous croyons devoir rassembler toutes ces parties dont la distance dérobe l'enchaînement, et donner le précis de ce qu'elles contiennent : c'est ce qui nous reste à faire en peu de mots.

1.o Long-temps avant l'arrivée des colonies orientales, la Grece avoit des habitans dont la Genese fait mention. Ces habitans, qui paroissent avoir été Thraces d'origine, étoient de vrais sauvages comparables à ceux du Paraguai, ayant néanmoins une religion et croyant l'immortalité de l'ame : leur nom général étoit celui de *Pélasges*, qu'ils perdirent à mesure qu'ils se policerent.

2.o Ces premiers Grecs formoient avec différens peuples de l'Asie mineure, une seule et même nation : ils avoient

une langue que le grec vulgaire semble représenter, et qui étoit un des dialectes d'une langue générale que l'on parloit depuis les frontieres des Celtes jusqu'à celles des Medes et des Syriens.

3.° L'histoire de ces premiers habitans de la Grece ne remonte point au-delà de l'arrivée des colonies orientales, et tout ce qu'on a débité des temps antérieurs est fabuleux. C'est alors qu'ils commencerent à sortir de la barbarie; à former des sociétés, à bâtir des maisons, à nourrir des troupeaux. Les étrangers, en leur procurant la connoissance des arts, les forcerent d'adopter les différens cultes qu'ils apportoient d'Égypte et de Lybie.

4.° L'expédition de Sésostris est l'époque de tous les changemens arrivés parmi les Pélasges d'Asie, comme les colonies orientales, dont les dernieres tombent au commencement du regne de ce prince, sont la cause de ceux qui sont arrivés dans la grece Euro-

péenne. Enfin les dates de ces colonies, fixées par la chronologie grecque, s'accordent avec la chronologie égyptienne, déterminée par les seuls monumens de ce peuple, et quadrent parfaitement avec le récit de l'écriture.

Fin du premier Tome.

Robertshaw
2.5.94
20 vols
[VOL I.]

